

Société anonyme au capital de 172 800 000 dinars divisé en 32 560 000 actions et de 2 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominal de 5 dinars entièrement libérés

Siège social : 65avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis -

Registre de commerce N° B 6151996

Tél 71 218 100 – Fax 71 218 009 E-mail web-uib@uib.com.tn

DOCUMENT DE REFERENCE

« Union Internationale de Banques 2016 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le **23 NOV. 2016** sous le **№ 16 - 0071**
Donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Madame Moufida HAMZA
10, Rue D'Egypte Lafayette 1002 Tunis
TEL : 71 218 574 - Fax : 71 219 278
E-mail : moufida.hamza@uib.com.tn

Le présent document de référence est mis a la disposition du public sans frais auprès de l'Union Internationale de Banques, 65 Avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis, Rue du Lac Turkana Berges du Lac 2035 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, ainsi que sur le site de l'UIB : www.uib.com.tn.

Novembre 2016



Table des matières

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE.....	1
CHAPITRE I : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	3
1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :	4
1.1. <i>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :</i>	4
2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	4
2.1. <i>Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2013 :</i>	4
2.2. <i>Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014 :</i>	5
2.3. <i>Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015 :</i>	5
2.4. <i>Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016 :</i>	5
2.5. <i>Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2013</i>	6
2.6. <i>Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014</i>	7
2.7. <i>Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015</i>	9
2.8. <i>Avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014</i>	10
2.9. <i>Avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015</i>	11
2.10. <i>Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016</i>	11
2.11. <i>Attestation des commissaires aux comptes</i>	13
3. RESPONSABLES DE L'INFORMATION	13
CHAPITRE II : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL	14
1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE :	15
1.1. <i>Dénomination et siège social :</i>	15
1.2. <i>Forme juridique et législation particulière applicable :</i>	15
1.3. <i>Date de constitution et durée :</i>	15
1.4. <i>Objet social :</i>	15
1.5. <i>Registre de commerce :</i>	16
1.6. <i>Exercice social :</i>	16
1.7. <i>Capital social :</i>	16
1.8. <i>Nationalité :</i>	16
1.9. <i>Régime fiscal :</i>	17
1.10. <i>Matricule fiscal :</i>	17
1.11. <i>Clauses statutaires particulières :</i>	17
1.12. <i>Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque :</i>	21
1.13. <i>Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la TUNISIE CLEARING :</i>	21
2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE :	21
2.1. <i>Evolution du capital :</i>	22
2.2. <i>Répartition du capital et des droits de vote au 31/07/2016 :</i>	23
2.3. <i>Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/07/2016 :</i> .	24
2.4. <i>Capital détenu par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2016 :</i>	25
2.5. <i>Nombre d'actionnaires au 31/07/2016 :</i>	26

3. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE UIB AU 31/12/2015	26
3.1. <i>Présentation générale du groupe UIB</i> :	26
3.2. <i>Schéma financier du groupe au 31/12/2015</i> :	28
3.3. <i>Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2015</i> :	28
3.4. <i>Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2015</i> :	29
3.5. <i>Les engagements financiers du groupe au 31/12/2015</i> :	29
3.6. <i>Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe</i> :	29
3.7. <i>Relations de l'UIB avec les sociétés du groupe UIB au 31/12/2015</i> :	30
3.8. <i>RELATIONS DE L'UIB AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2015</i>	36
3.9. <i>DIVIDENDES</i> :	41
3.10. <i>MARCHE DES TITRES</i> :	41
CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	42
1. PRESENTATION SOMMAIRE DE L'UIB :	43
2. ORGANISATION DE LA BANQUE :	44
2.1. <i>Organigramme générale de l'UIB au 31-08-2016</i> :	44
2.2. <i>Gouvernance</i> :	44
2.3. <i>Contrôle interne</i> :	50
2.4. <i>Système d'information</i> :	51
2.5. <i>Politique Sociale</i> :	55
2.6. <i>Effectifs de la banque</i> :	55
3. ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 31-12-2015 :	56
3.1. <i>Les Ressources</i> :	56
3.2. <i>Les Emplois</i> :	58
4. ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 30-06-2016 :	63
4.1. <i>Les Ressources</i> :	63
4.2. <i>Les Emplois</i> :	64
5. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30-09-2016 :	69
5.1. <i>Commentaires / indicateurs d'activité au 30 Septembre 2016</i>	70
6. MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES) :	72
7. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE :	72
7.1 <i>Risque lié aux fonds propres</i> :	72
7.2 <i>Risque de solvabilité</i> :	72
7.3 <i>Risque de liquidité</i> :	73
7.4 <i>Risque de crédit</i> :	73
7.5. <i>Risque de marché</i> :	74
7.6 <i>Risque de règlement</i> :	75
7.7 <i>Risque opérationnel</i> :	75
7.8 <i>Risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme</i> :	76
8. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR :	77
9. LITIGE OU ARBITRAGE :	78
9.1. <i>Risque social</i> :	78
10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE :	79
CHAPITRE IV : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTAT	80
1. PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 31/12/2015 :	81
1.1 <i>Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2015</i> :	81
1.2. <i>Portefeuille titre au 31/12/2015</i> :	87
2. PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30/06/2016 :	89
2.1 <i>Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2016</i> :	89

2.2 Portefeuille titre au 30/06/2016 :.....	90
3. ACQUISITIONS ET CESSIIONS D'IMMOBILISATIONS, CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2016:	92
4. RENSEIGNEMENT SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2015 : .	93
4.1. Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015 :	98
4.3 Tableau des mouvements des capitaux propres :.....	169
4.4 Affectation des résultats :.....	170
4.5 Evolution des dividendes	170
4.6 Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation :.....	170
4.7. Evolution des bénéfices nets :.....	171
4.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement :.....	171
4.9. Emprunts obligataires garantis par l'UIB :	172
4.10. Encours emprunts obligataires émis par l'UIB :.....	172
4.11. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire UIB 2015-1.....	172
4.12. Encours des emprunts obligataires souscrits par l'UIB :.....	173
4.13 : emprunt national.....	173
4.14. Principaux indicateurs et ratios :	173
5. RENSEIGNEMENT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2015	175
5.1. Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2015	175
5.2. Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2015 :.....	175
5.2. Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2015 :.....	176
5.3. Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2015 :.....	177
5.4. Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2015 :.....	178
5.5. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 :.....	179
5.6. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015.....	204
5.7. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2015 :	205
6. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2016 :	207
6.1. Bilan arrêté au 30 juin 2016	209
6.2. Etat de résultat arrêté au 30 juin 2016 :.....	211
6.3. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2016 :.....	212
6.4. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 :.....	213
6.5. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016	246
6.6. Avis aux commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 :.....	254
6.7. Tableau des mouvements des capitaux propres :.....	256
6.8. Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation :.....	257
6.9. Evolution des bénéfices nets :.....	257
6.10 Evolution de la marge brute d'autofinancement :.....	257
6.11 Principaux indicateurs et ratios :	258
7. INDICATEURS BOURSIERS DE LA VALEUR UIB :	260
7.1. Evolution du cours de l'action UIB et de l'indice Tunindex Janv-2016 –septembre 2016 :	261
CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	262
1. CONSEIL D'ADMINISTRATION :	263
1.1 Membres des organes d'administration :.....	263
1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque :.....	264
1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :.....	265
1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :	265

1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :	266
2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE POUR L'EXERCICE 2015 :	266
3. CONTROLE :	266
4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL OU UN CONSEILLER :	267
CHAPITRE VI : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	271
1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :	272
1.1 Evolution récente :	272
1.2 Orientations stratégiques :	274
2 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2014 & 2015 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS PUBLIEES AU NIVEAU DU DOCUMENT DE REFERENCE « UIB 2014 » :	277
3 ANALYSE DES MODIFICATIONS OPEREES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2016-2020 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2014-2018 PUBLIEES AU NIVEAU DU DOCUMENT DE REFERENCE « UIB 2014 »:	278
4 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/09/2016 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2016 :	281
5 PERSPECTIVES D'AVENIR :	282
5.1 Les ressources de la banque :	282
5.2 Emplois de la banque :	287
5.3 Les Résultats d'exploitation :	293
6 LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2016-2020 :	298
6.1 Bilans prévisionnels :	298
6.2 Etat des engagements hors bilan prévisionnels :	299
6.3 Etat des résultats prévisionnels :	300
6.4 Etats de flux de trésorerie prévisionnels :	301
7 INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS :	302
7.1 Indicateurs prévisionnels :	302
7.2 Ratios prévisionnels :	302
7.3 Cash flow prévisionnel :	304

Présentation résumée de la banque

L'Union Internationale de Banques est une banque commerciale créée en 1963, par le regroupement de cinq grandes banques internationales, à savoir **le Crédit Lyonnais, la Banque of America International, la Banca Commerciale Italiana, la Commerz Bank et la Société Franco Tunisienne de Banque et de Crédit**. L'actionnaire tunisien de référence était la **Société Tunisienne de Banque**.

En 2002, les pouvoirs publics ont décidé de privatiser la banque par la cession de 52% du capital à une institution financière internationale. Huit (8) banques internationales ont manifesté un intérêt pour l'UIB. Cette opération a été couronnée de succès et a abouti au rachat des participations publiques (52,34 % du capital), pour un montant global de **102 MDT**, par une grande banque internationale : la Société Générale.

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels.

A fin juin 2016, le réseau de l'UIB compte 135 agences répartis sur tout le territoire tunisien.

Les chiffres clés de l'UIB au **31/12/2015** se présentent comme suit :

Dépôts de la clientèle

- 3 402 MDT d'encours en 2015
- 1 785 MDT de dépôts additionnels en 8 ans (+9,7% par an)
- 7,33% de part de marché en 2015¹

Dépôts d'épargne

- 1 209 MDT d'encours en 2015
- +643 MDT d'épargne additionnelle sur 8 ans à partir de 2008 (+9,9% par an)
- 35% du total des dépôts².

Crédits nets à la clientèle

- 3 725 MDT de crédits nets à la clientèle en 2015
- +2 409 MDT de crédits nets additionnels en 8 ans à partir de 2008 (+13,9% par an)
- 7,91% de part de marché en 2015

Ratio Crédits/Dépôts

- 320,9 MDT de Ressources spéciales en 2015
- 100% : ratio Crédits/Dépôts en 2015 en tenant compte des ressources spéciales

Marge d'intérêts

- 139 MDT en 2015
- 19,1% de progression annuelle moyenne en 8 ans (année de référence 2008).

Marge sur commissions

- 58,3 MDT en 2015

¹ Benchmark des sept banques privé de la place issue des indicateurs d'activités publiées trimestriellement

² Benchmark des sept banques privé de la place issue des indicateurs d'activités publiées trimestriellement.

- 26,9% la part des commissions dans le PNB.

Produit Net Bancaire

- 216,7 MDT en 2015
- 15,6% de progression annuelle moyenne en 8 ans,

Frais Généraux (hors amortissements)

- 3,7% de progression annuelle moyenne sur 8 ans (à partir de 2008).
- Coefficient d'exploitation de 46,6%.

Résultat Brut d'Exploitation (hors amortissements)

- 107,3 MDT en 2015

Résultat d'exploitation

- 89,8 MDT de résultat d'exploitation en 2015 contre 83,1 MDT en 2014 soit une croissance de 8,1%.

Résultat Net

- 64 MDT de résultat net en 2015 de résultat net après un impôt sur les sociétés de 25.9 MTND.

Capitaux Propres

- A la date du 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 172 800 MDT composé de 32 560 000 d'actions et de 2 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 DT libérés en totalité.
- Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 314,6 MDT au 31 Décembre 2015 contre 267,7 MDT au 31 décembre 2014, soit une variation 46,9 MDT.

Taux d'actifs classés

Les actifs classés 2,3 et 4 sont de 436,458 MDT au 31/12/2015 (contre 431,786 MDT au 31/12/2014), correspondant à 9,9% des engagements de la banque au 31/12/2015 (contre 10,6% au 31/12/2014).

Taux de couverture des actifs classés

Au vu des provisions constituées pour risques de contrepartie, au titre des actifs classés 2,3 et 4, d'un montant de 254 000 MDT au 31/12/2015 et des engagements en défaut (nets des agios réservés totalisant 343 200 MDT au terme de l'exercice 2015), le taux de couverture des actifs classés est de 74% au 31/12/2015.

Ratio de solvabilité

Au 31/12/2015, les fonds propres nets de l'UIB sont de 409,767 MDT (y compris les fonds propres complémentaires). En tenant compte des risques encourus totalisant 3 607 532 KDT à fin 2015, le ratio de solvabilité est de 11,3%. Le ratio Tier one étant de 8,1%.

**CHAPITRE I : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU
CONTROLE DES COMPTES**

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Kamel NEJI

Directeur Général de l'Union internationale de Banques

1.1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de natures à en altérer la portée. »

Le Directeur Général de l'Union Internationale de Banques

Kamel NEJI



The image shows a blue ink signature of Kamel NEJI written over the official logo of the Union Internationale de Banques (UIB). The logo consists of a blue square with a white stylized 'U' and 'B' inside, followed by the acronym 'UIB' in large blue letters. Below this, the text 'الاتحاد الدولي للبنوك' (Union Internationale de Banques) is written in Arabic, followed by 'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES' in French. At the bottom of the logo, it says 'Le Directeur Général'.

2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

2.1. Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2013 :

FINOR, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB

Imm. International City Center Tour des bureaux, Centre urbain nord -1082 Tunis.

Tél : 70 72 84 50

Fax : 70 72 84 05

AMC Ernst & Young – société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Noureddine HAJJI.

Adresse : Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis.

Tél : 70 74 91 11

Fax : 70 74 90 45

2.2. Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014 :

FINOR, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB

Imm. International City Center Tour des bureaux, Centre urbain nord -1082 Tunis.

Tél : 70 72 84 50

Fax : 70 72 84 05

AMC Ernst &Young – société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Noureddine HAJJI.

Adresse : Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis.

Tél : + 216 70 74 91 11

Fax : + 216 70 74 90 45

2.3. Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015 :

Tunisie Audit & Conseil, société inscrite à l'ordre des experts comptables de Tunisie représentés par Monsieur Lamjed Ben Mbarek.

Adresse : Promed Building 5ème étage- Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.

Tel : +216 71 822 020

Fax : +216 71 822 025

AMC Ernst &Young – société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Noureddine HAJJI.

Adresse : Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis.

Tél : 70 74 91 11

Fax : 70 74 90 45

2.4. Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016 :

Tunisie Audit & Conseil, société inscrite à l'ordre des experts comptables de Tunisie représentés par Monsieur Lamjed Ben Mbarek.

Adresse : Promed Building 5ème étage- Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.

Tel : +216 71 822 020

Fax : +216 71 822 025

AMC Ernst &Young – société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Noureddine HAJJI.

Adresse : Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis.

Tél : 70 74 91 11

Fax : 70 74 90 45

2.5. Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2013

Les états financiers individuels de l'UIB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Noureddine Hajji et FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

2.5.1. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.5.2. Paragraphes d'observation

a. Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 2.2.3 « Provisions additionnelles : Changement de méthodes comptables » décrivant une nouvelle obligation pour les établissements de crédit instaurée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013, s'élève à 125 335 MDT. Son effet sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions additionnelle de 12 592 MDT et d'une reprise sur provisions de 10 515 MDT.

b. Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 13 « Capitaux propres » qui fait apparaître des fonds propres de 61 335 MDT, en deçà de la moitié du capital social de la banque qui s'élève à 196 000 MDT.

A cet effet, le ratio de solvabilité de la banque s'élève, au 31 décembre 2013, à 5,16% ; il est en deçà du seuil minimum de 9% exigé par l'article 4 (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration réuni le 6 Mars 2014 s'est proposé de procéder à une opération de recapitalisation de l'ordre de 150 000 MDT afin de consolider la situation des fonds propres de la banque.

c. Nous attirons votre attention sur les incertitudes suivantes exposées dans la note aux états financiers 31 « Passifs éventuels - Provisions » :

- La banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 et ayant abouti à une notification préliminaire de 4 392 MDT et l'annulation du crédit d'impôt s'élevant à 3 354 MDT. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question et le risque relatif à l'année 2012 et ce, à concurrence de 3 400 MDT. A la date de signature du présent rapport, l'affaire est encore en cours de négociation avec l'Administration fiscale.

- La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 MDT. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 MDT. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 MDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157MDT. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ces situations ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

2.5.3. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur ».

2.6. Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers individuels de l'UIB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Noureddine Hajji et FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

2.6.1. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) ainsi que des résultats

de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.6.2. Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention sur l'incertitude suivante exposée dans la note aux états financiers n° 30 « Passifs éventuels - Provisions » :

1. La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND.

En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

2. Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises, au cours des exercices 2011 à 2014, par le chef de caisse de l'agence de Teboulba.

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, le 22 janvier 2015, sous le numéro 7004253/2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 10 mars 2015.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 570 KDT et ont été provisionnés au cours de l'exercice 2014 à hauteur de 2 550 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

2.6.3. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre

2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

2.7. Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015

Les états financiers individuels de l'UIB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Noureddine Hajji et Tunisie Audit & conseil représenté par Monsieur Lamjed Mbarek selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

2.7.1. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.7.2. Paragraphes d'observation

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le chef de caisse de l'agence de Ben Arous. La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, le 13 novembre 2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 29 mars 2016.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 282 KDT ont été provisionnés au cours de l'exercice 2015 à hauteur de 1 678 KDT. Le reliquat des réclamations non provisionnées est jugé non fondé.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

2.7.3. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur. »

2.8. Avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Noureddine Hajji et FINOR représenté par Monsieur Mustafa Medhioub selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

2.8.1. Avis sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.8.2. Paragraphes d'observation

1. Nous attirons votre attention sur l'incertitude suivante exposée dans la note aux états financiers n° 31 « Passifs éventuels - Provisions » :

La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND.

En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

2. Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises, au cours des exercices 2011 à 2014, par le chef de caisse de l'agence de Teboulba.

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, le 22 janvier 2015, sous le numéro 7004253/2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 10 mars 2015.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2570 KDT et ont été provisionnés au cours de l'exercice 2014 à hauteur de 2 550 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

2.8.3. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2014.

2.9. Avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Noureddine Hajji et FINOR représenté par Monsieur Mustafa Medhioub selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

2.9.1. Avis sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.9.2. Paragraphes d'observation

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le chef de caisse de l'agence de Ben Arous. La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, le 13 novembre 2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, par lettre en date du 29 mars 2016.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 282 KDT ont été provisionnés au cours de l'exercice 2015 à hauteur de 1 678 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

2.9.3. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2015.

2.10. Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2016 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Noureddine Hajji et Tunisie Audit & conseil représenté par Monsieur Lamjed Mbarek selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2015 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du

14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 30 juin 2016 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 327 819 KDT y compris un résultat net bénéficiaire de 32 119 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Internationale de Banques (UIB), arrêté au 30 juin 2016, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2.10.1. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en oeuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

2.10.2. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationales de Banques (UIB) au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

2.11. Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurants dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimés nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

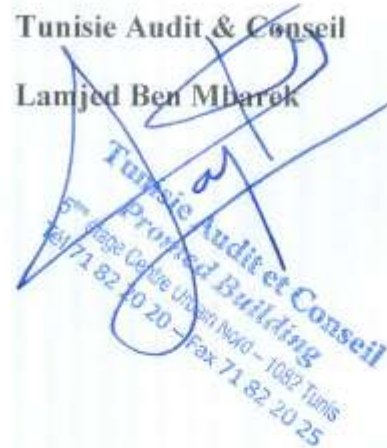
AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI



Tunisie Audit & Conseil

Lamjed Ben Mbarok



3. RESPONSABLES DE L'INFORMATION

Madame Moufida HAMZA

10, Rue D'Egypte Lafayette – 1002-Tunis

TEL : 71 218 574 – FAX: 71 219 278

E-mail : moufida.hamza@uib.com.tn



**CHAPITRE II : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA
BANQUE ET SON CAPITAL**

1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE :

1.1. Dénomination et siège social :

Dénomination sociale : UNION INTERNATIONALE DE BANQUES « UIB »

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba – 1000.Tunis

Téléphone : (216) 71 218 100

Fax : (216) 71 218 009

Site web : www.uib.com.tn

E-mail : uibcontact@uib.com.tn

1.2. Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers,

1.3. Date de constitution et durée :

Date de constitution : le 09 décembre 1963

Durée : 99 ans

1.4. Objet social :

La Société a pour objet l'exercice des opérations de banque et notamment de faire pour son compte, pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Tunisienne ou à l'étranger, toutes opérations financières, commerciales, mobilières, immobilières liées aux opérations de banque et généralement, toutes opérations suivantes dont la liste a un caractère seulement énonciatif et non limitatif :

1. Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, productifs d'intérêts ou non, remboursables à vue, à préavis ou à terme.
2. Ouvrir à toute personne physique ou morale, des crédits d'escompte, et en conséquence, escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons, valeur, soit tirés ou souscrits par des tiers, soit émis par le Trésor Public ou les collectivités publiques ou semi-publiques et en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations agricoles, industrielles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toute administration publique, négociier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques.
3. Faire des avances et ouvrir des crédits à court terme sous des formes quelconques en vue d'opérations intéressant l'agriculture, le commerce ou l'industrie, étant précisé que ces avances ou crédits devront être définis quant à leur montant, leur objet et leur échéance et la durée de leur validité ne devra pas dépasser la durée de l'opération à financer.
 - a) Faire des avances mobilisables par escomptes des valeurs émises par les sociétés agricoles, industrielles, commerciales ou financières, tunisiennes ou étrangères.
 - b) Octroyer des crédits à moyen et long terme dans le cadre de la réglementation en vigueur.

4. Recevoir tous titres, valeurs et dépôts, accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettre de change, billets à ordre, chèque, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toutes espèces de fonds publics, d'actions ou d'obligations.

5. Souscrire tous engagements de garanties, cautions ou avals.

6. Opérer toutes acquisitions, ventes mobilières et immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles : accepter ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts, toutes affectations hypothécaires ou toutes autres garanties, dans la mesure où de telles opérations sont liées à des opérations de banque.

7. Procéder ou participer à l'émission, au placement, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner à tous emprunts des collectivités publiques ou privées, assurer la constitution de sociétés et accepter tous mandats ou pouvoirs, acquérir ou aliéner tous titres, effets publics, actions, parts ou obligations, bons ou effets de toutes natures de ces collectivités. Créer ou prendre des participations dans toute société d'études, souscrire à son capital et le libérer, y accepter toutes fonctions de direction rémunérées ou non.

8. Prendre des participations dans le capital de toute société tunisienne ou étrangère, étant expressément stipulé que ces prises de participations ne pourront être décidées qu'à la majorité des trois quarts des membres présents ou représentés du Conseil d'Administration.

9. Traiter pour le compte de tous tiers et les représenter dans toutes opérations sans exception, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société ou permettant d'en assurer le développement.

En outre, d'une manière générale, effectuer toutes opérations pouvant rentrer dans le cadre de l'activité bancaire dans la mesure où elles sont susceptibles d'être traitées suivant les critères généralement admis pour les banques d'affaires, les banques de dépôts et les banques de commerce international.

La Société se conformera dans l'exercice de son activité, aux obligations découlant des réglementations arrêtées par la Banque Centrale de Tunisie aucune disposition statutaire ne pouvant faire obstacle à ces dites obligations.

1.5. Registre de commerce :

Registre de commerce n° B 615 1996

1.6. Exercice social :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.7. Capital social :

Le capital social s'élève à 172 800 000 dinars divisé en 32 560 000 actions et de 2 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominal de 5³ dinars entièrement libérés.

1.8. Nationalité :

Tunisienne

³ L'AGE du 31/07/2014 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action a 5 dinars suite a une réduction de capital.

1.9. Régime fiscal :

Droit commun

1.10. Matricule fiscal :

002708/Q/P/M/000

1.11. Clauses statutaires particulières :

a. Répartition des bénéfices : (article 49 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont liés,
- les réserves que l'Assemblée Générale décide de constituer, ainsi que les résultats reportés conformément à la réglementation en vigueur.

b. Paiement des dividendes : (article 50 des statuts tel que modifié par l'AGE du 31/07/2014)

Le paiement des dividendes se fait annuellement, dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale, aux caisses désignées par celle-ci, ou, à défaut par le Conseil.

Tous intérêts et dividendes régulièrement perçus ne peuvent être objet de report ou de restitution sauf les cas prévus par la loi. Ceux non touchés cinq ans après la date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

c. Dispositions générales communes à toutes les assemblées :

✓ Convocation : (article 33 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion ; l'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour. Il en est de même en ce qui concerne les formalités et le délai de convocation des Assemblées Générales Ordinaires sur deuxième convocation.

Préalablement à l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que la liste des actionnaires seront tenus au siège de la Société à la disposition des actionnaires quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Les Assemblées Générales Extraordinaires sont convoquées dans les délais fixés par l'auteur de la convocation par des avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les Assemblées se réunissent au siège social ou dans tout autre endroit indiqué par les convocations et ce sous réserve du respect des dispositions de la Loi relative à la réglementation du Marché Financier.

✓ **Droit d'assister aux assemblées : (article 34 des statuts tel que modifié par l'AGE du 31/07/2014)**

Sous réserve des dispositions de l'article 39, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales, sur simple justification de son identité, à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles et qu'elles aient été inscrite à son compte de valeurs mobilières (ou d'actions) cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, d'abrèger le délai ci-dessus fixé.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants des sociétés actionnaires ont accès aux Assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires. L'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire. A défaut de convocation contraire entre l'usufruitier et le nu-propriétaire signifiée à la société, celle-ci ne reconnaît que l'usufruitier.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les pouvoirs dont la forme est déterminée par le Conseil d'Administration doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion.

En cas de vote par correspondance, il sera mis à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la Société avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les commissaires aux comptes sont obligatoirement convoqués à toutes les Assemblées Générales.

d. Règles spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires

✓ **Composition : (article 39 des statuts)**

Les Assemblées Générales Ordinaires se composent des actionnaires propriétaires d'au moins 10 actions libérées. Toutefois plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum susvisé et se faire représenter par l'un d'eux.

✓ **Quorum : (article 40 des statuts)**

Pour délibérer valablement l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

A défaut de quorum, une deuxième Assemblée est tenue dans un délai de 15 jours. Celle-ci peut statuer valablement quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés.

✓ **Vote : (article 41 des statuts)**

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

✓ **Pouvoirs spéciaux aux Assemblées Générales Ordinaires (article 42 des statuts)**

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration. Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribués, seraient insuffisants.

L'Assemblée Générale Ordinaire a notamment les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que le rapport du ou des commissaires aux comptes sur la situation de la Société, les états financiers présentés par le Conseil d'Administration,
- Elle discute, approuve ou redresse les états financiers et les rapports du Conseil d'Administration et, d'une façon générale, examine les actes de gestion des administrateurs, leur donne quitus, elle statue sur l'affectation des réserves ainsi que des sommes destinées au fonds d'aide et de prévoyance sociale et la répartition des bénéfices conformément à la réglementation en vigueur,
- Elle statue, approuve les états financiers consolidés conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable des entreprises ainsi que le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés.

Les délibérations concernant l'approbation des états financiers doivent être précédées des rapports des commissaires aux comptes à peine de nullité.

- Elle nomme, révoque, remplace ou réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes, elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectués par le Conseil d'Administration,
- Elle détermine les sommes allouées aux administrateurs et aux membres du Comité Permanent d'Audit Interne conformément aux dispositions en vigueur,

Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 29 que le Conseil d'Administration a autorisé,

- Elle délègue au Conseil les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission d'obligations en une ou plusieurs fois et arrêter les conditions et modalités avec précision du montant global de l'emprunt obligataire et le délai dans lequel les obligations doivent être émises et ce conformément à la réglementation en vigueur,
- Elle autorise le Conseil d'Administration à procéder à l'achat et à la revente en bourse des actions de la Société en vue de réguler leurs cours et ce conformément à la réglementation du marché financier.

Enfin, elle délibère sur toutes autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

e. Règles spéciales aux Assemblées Générale Extraordinaires

✓ Composition (article 43 des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

✓ Quorum (article 44 des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement que pour autant qu'elle soit composée d'actionnaires détenant au moins la moitié du capital, et sur deuxième convocation le tiers du capital. A défaut de ce quorum, une troisième Assemblée pourrait être tenue dans un délai ne dépassant pas deux mois à compter de la date de la convocation.

✓ **Vote (article 45 des statuts)**

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. L'Assemblée Générale Extraordinaire statue valablement à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

✓ **Pouvoirs spéciaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (article 46 des statuts)**

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration, apporter aux statuts toutes modifications et ce dans le respect de la législation en vigueur. Elle ne peut toutefois, ni changer la nationalité de la Société, ni augmenter les engagements des actionnaires. Elle peut notamment décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- la transformation de la Société en toute forme de société compatible avec les lois sur les établissements de crédit,
- la fusion de la Société avec toute société constituée ou à constituer,
- la modification de l'objet social,
- la modification de la dénomination sociale,
- le transfert du siège social à une autre ville,
- l'augmentation ou la réduction du capital social,
- la modification de la durée de la Société, sa réduction, son extension ou sa dissolution anticipée et sa liquidation,
- la modification des caractéristiques des actions,
- la réduction ou l'accroissement du nombre des administrateurs,
- la modification de la composition de l'Assemblée Générale Ordinaire,

La cession du fonds de commerce, ou de l'un de ses éléments, ou de la location-gérance du fonds de commerce, et ce, dans le respect de la réglementation du marché financier.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées sera tenu au siège de la Société à la disposition des actionnaires avant la date de la réunion.

f. Transmission des actions : (article 14 des statuts)

Les actions sont négociées par leur transfert d'un compte à un autre.

En cas d'augmentation du capital, les actions sont négociables dès la réalisation de celle-ci.

Les actions demeurent négociables après la dissolution de la Société et jusqu'à la clôture de la liquidation.

La société s'engage à conformer ses statuts avec la réglementation en vigueur.

1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque :

Siège de la banque : 65, Avenue Habib Bourguiba – Tunis 1000

1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la TUNISIE CLEARING :

Madame Moufida Hamza

Responsable de Pôle Finance

10, Rue D'Egypte Lafayette 1002 Tunis

Tel : 71 218 574 – **Fax :** 71 219 278

E-mail : moufida.hamza@uib.com.tn

2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE :

Capital social : 172 800 000 dinars

Nombre d'actions : 32 560 000

Nombre de certificats d'investissement : 2 000 000

Nominal des actions et des certificats d'investissement : 5 dinars

Forme des actions et des certificats d'investissement : Nominative

Catégorie des actions et des certificats d'investissement : Ordinaire

Libération des actions et des certificats d'investissement : Intégrale

Jouissance des actions et des certificats d'investissement : 1^{er} janvier 2016

2.1. Evolution du capital :

Décisions	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur Nominale
		Montant en dinars	Nombre d'actions et certificats d'investissement	Montant en dinars	Nombre d'actions et certificats d'investissement	
A.G.C du	Capital initial	-	-	700 000	70 000	10
A.G.E du 16/12/1971	Augmentation de capital en numéraire	800 000	80 000	1 500 000	150 000	10
	Augmentation de capital par incorporation des réserves	500 000	50 000	2 000 000	200 000	10
A.G.E du 22/01/1976	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	100 000	3 000 000	300 000	10
A.G.E du 17/02/1977	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	100 000	4 000 000	400 000	10
A.G.E du 17/09/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	200 000	6 000 000	600 000	10
	Augmentation de capital par incorporation des réserves	1 000 000	100 000	7 000 000	700 000	10
A.G.E du 29/11/1984	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	300 000	10 000 000	1 000 000	10
A.G.E du 28/06/1990	Augmentation de capital en numéraire	25 000 000	2 500 000	35 000 000	3 500 000	10
A.G.E du 07/12/1995	Augmentation de capital en numéraire	35 000 000	3 500 000	70 000 000	7 000 000	10
A.G.E du 26/08/2004	Augmentation de capital en numéraire	36 000 000	3 600 000	106 000 000	10 600 000	10
A.G.E du 09/08/2008	-Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions	70 000 000	7 000 000	176 000 000	17 600 000	10
	-Augmentation de capital en numéraire par émission de certificats d'investissement	20 000 000	2 000 000	196 000 000	17 600 000 Actions 2 000 000 Certificats d'investissement	10
AGE du 31/07/2014	-réduction de capital par voie de réduction de valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 à 5 DT.	98 000 000	-	98 000 000	17 600 000 actions 2 000 000 Certificats d'investissement	5
	-Augmentation de capital en numéraire	74 800 000	14 960 000	172 800 000	32 560 000 actions 2 000 000 certificats d'investissement	5

2.2. Répartition du capital et des droits de vote au 31/07/2016 :

*** Détenteurs d'actions ordinaires :**

Détenteurs d'actions ordinaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en dinars	% Du capital	Nombre de droits de vote rattachés aux actions	% de droits de vote
ACTIONNAIRES TUNISIENS	2 429	15 509 208	77 546 040	47.63%	15 509 208	47.63%
Personnes morales	158	6 343 864	31 719 320	19.48%	6 343 864	19.48%
Ayant 3% et plus	1	2 410 500	12 052 500	7.40%	2 410 500	7.40%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	6	2 044 253	10 221 265	6.28%	2 044 253	6.28%
Ayant au max 0.5%	151	1 889 111	9 445 555	5.80%	1 889 111	5.80%
Personnes physiques	2 271	9 165 344	45 826 720	28.15%	9 165 344	28.15%
Ayant 3% et plus	2	2 496 522	12 482 610	7.67%	2 496 522	7.67%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	5	2 692 272	13 461 360	8.27%	2 692 272	8.27%
Ayant au max 0.5%	2264	3 976 550	19 882 750	12.21%	3 976 550	12.21%
ACTIONNAIRES ETRANGERS	7	17 050 792	85 253 960	52.37%	17 050 792	52.37%
Personnes morales	1	17 041 016	85 205 080	52.34%	17 041 016	52.34%
Ayant 3% et plus	1	17 041 016	85 205 080	52.34%	17 041 016	52.34%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%	0	0.00%
Ayant au max 0.5%	0	0	0	0.00%	0	0.00%
Personnes physiques	6	9 776	48 880	0.03%	9 776	0.03%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%	0	0.00%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%	0	0.00%
Ayant au max 0.5%	6	9 776	48 880	0.03%	9 776	0.03%
Total 1	2 436	32 560 000	162 800 000	100.00%	32 560 000	100.00%

***Détenteurs de certificats d'investissements :**

Détenteurs de certificats d'investissement	Nombre de détenteurs de certificats d'investissement	Nombre de certificats d'investissement	Montant En dinars	% Du capital
ACTIONNAIRES ETRANGERS				
* Personnes Morales :				
Ayant 3% et plus	1*	2 000 000	10 000 000	5,79%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Ayant au maximum 0,5%	-	-	-	-
Sous Total 2	1	2 000 000	10 000 000	5.79%
Total Général			172 800 000	100.00%

** détenu par la Société Générale*

2.3. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/07/2016 :

***Actions ordinaires**

	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en dinars	% d'actions ordinaires	Nombre de droits de vote rattachés aux actions	% de droits de vote
Actionnaires Tunisiens	3	4 907 022	24 535 110	15.07%	4 907 022	15.07%
Personnes Morales* :	1	2 410 500	12 052 500	7.40%	2 410 500	7.40%
Personnes physiques** :	2	2 496 522	12 482 610	7.67%	2 496 522	7.67%
Actionnaires Etrangers	1	17 041 016	85 205 080	52.34%	17 041 016	52.34%
Personnes Morales : Société Générale	1	17 041 016	85 205 080	52.34%	17 041 016	52.34%
Personnes Physiques :	0	0	0	0.00%	0	0.00%
Total	4	21 948 038	109 740 190	67.41%	21 948 038	67.41%

*Il s'agit de la Société Tunisienne d'investissement (groupe Bouchamaoui)

**Il s'agit de BOUAZIZ HABIB (1 489 690 actions) et M Ben Ayed Med Hedi (1 006 832 actions)

Certificats d'investissement :

Détenteurs de certificats d'investissement	Nombre de certificats d'investissement	Montant en dinars	% du capital
Actionnaires Etrangers			
* Personnes Morales : Société Générale	2 000 000	10 000 000	5.79%
Total	2 000 000	10 000 000	5.79%

2.4. Capital détenu par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2016 :

* Actions ordinaires

Désignation	Qualité	Nombre d'actions ordinaires	Montant En dinars	% d'actions ordinaires	Nombre de droits de vote rattachés aux actions	% de droits de vote
Mr Alexandre MAYMAT	Président du Conseil d'Administration	1	5	0,00%	1	0,00%
Mr Kamel NEJI	Directeur Général	0	0	0,00%	0	0,00%
La Société Générale	Administrateur	17 041 016	85 205 080	52,34%	17 041 016	52,34%
Mr Moncef MZABI	Administrateur	802 129	4 010 645	2.46%	234 618	2.46
Mr Mokhtar BEN CHEIKH AHMED	Administrateur	222	1 110	0,00%	222	0,00%
Mr Mongi MOKADDEM	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Mr Habib BOUAZIZ	Administrateur	1 489 690	7 448 450	4.58%	1 489 690	4.58%
Mr Romuald HAJERI	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Mme Véronique DE LA BACHELERIE	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Mr Pierre BOURSOT	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
M. Grégoire LEFEBVRE	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Ste Tunisienne d'investissement	Administrateur	2 410 500	1 2052 500	7.40%	2 410 500	7.40%
Total		21 743 336	108 716 680	66.78%	21 743 336	66.78%

*** Certificats d'investissement**

Désignation	Qualité	Nombre de certificats d'investissement	Montant en dinars	% du capital
La Société Générale	Administrateur	2 000 000	10 000 000	5.79%
Total		2 000 000	10 000 000	5.79%

2.5. Nombre d'actionnaires au 31/07/2016 :

Le capital de l'Union Internationale de Banques est réparti entre 2 436 actionnaires au 31/07/2016 :

159 personnes morales (dont une personne morale étrangère)

2 277 personnes physiques (dont 6 personnes physiques étrangères).

3. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE UIB AU 31/12/2015

3.1. Présentation générale du groupe UIB :

3.1.1. Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2015 :

Au 31/12/2015, l'UIB est à la tête d'un groupe de 4 sociétés exerçant dans le secteur de la finance.

Sociétés	Secteur	Méthode de consolidation	Taux de participation directe	% de contrôle	% d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	Intégration Globale		100%	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	Intégration Globale	99,97%	99,97%	99,97%
UIB Finance	Financier	Intégration Globale	99,84%	99,84%	99,84%
International SICAR	Financier	Intégration Globale	34,00%	34,00%	34,00%

Ci-après une description sommaire de ces sociétés :

3.1.2. L'Union Internationale de Banques « UIB »

L'UIB est une banque commerciale qui a démarré son activité au courant du mois de décembre 1963. Son capital au **31/12/2015** est de **172,8** MDT détenu à hauteur de **47,63%** par des actionnaires Tunisiens et **52,37%** par des actionnaires étrangers (hors certificats d'investissement). L'actionnaire étranger de référence est la Société Générale. Son objet social est l'exercice des opérations de banque et notamment de faire pour son compte, pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Tunisienne ou à l'étranger, toutes opérations financières, commerciales, mobilières, immobilières liées aux opérations de banque.

L'UIB a été introduite au marché principal de la cote de la Bourse le **18/08/1996** au cours de **13,350** DT.

Ses principaux indicateurs enregistrés au **31/12/2015** se présentent comme suit :

Un volume de dépôts clientèle **de 3 402 MDT**

Un volume de crédits clientèle **de 3 725 MDT**

Un Produit Net Bancaire de **216,7 MDT**

Un Résultat Net de **64 MDT**

3.1.3. L'Internationale de Recouvrement de Créances « IRC »

L'Internationale de Recouvrement de Créances est une société qui exerce dans le cadre de la loi 98-04 du 02/02/1998 ainsi que les textes subséquents. Elle a été créée le 25 janvier 2001. Son objet social consiste en l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte de tiers tel que défini par l'article 3 de la loi précitée. Au 31/12/2015 son capital est de 1 MDT divisé en 200 000 actions de nominal 5 dinar intégralement libérées, et détenu par l'UIB à hauteur de 99,97%.

La société a enregistré un résultat net de **1 102 591 DT** pour l'exercice 2015.

3.1.4. UIB Finance

UIB Finance est une société d'intermédiation en bourse créée le 17/11/1995 dans le cadre de la loi 94-117 relative à la réforme du marché financier.

L'UIB Finance a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières ou toutes opérations commerciales financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

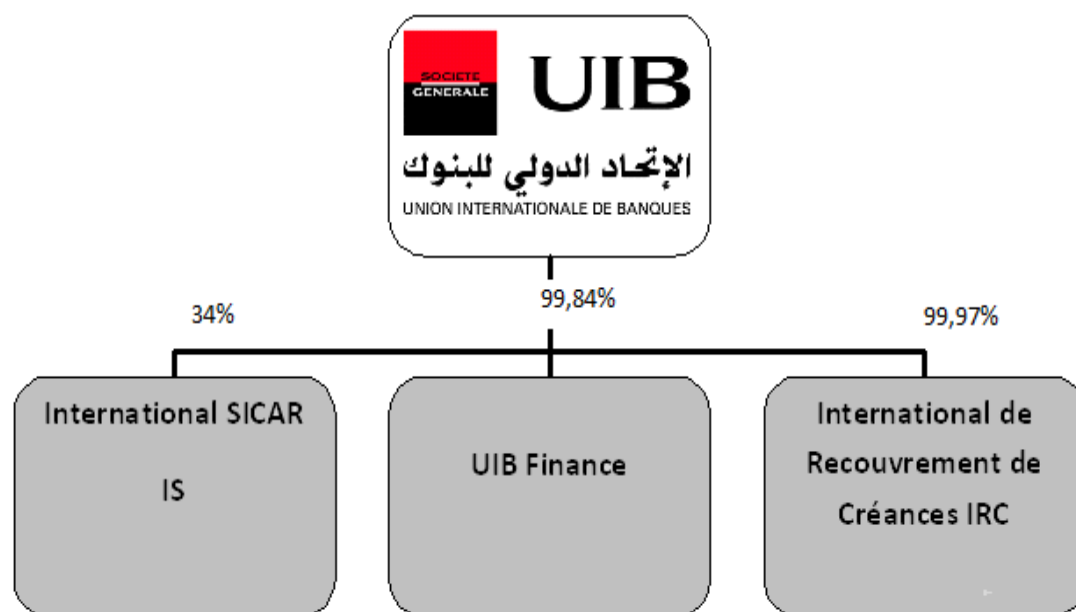
Au **31/12/2015** le capital de l'UIB Finance est de 1 094 400 DT, divisé en 22 800 actions de 48 dinars de nominal, détenu à hauteur de 99,84 % par l'UIB. L'UIB Finance a réalisé courant l'exercice 2015 un résultat net **déficitaire de (124 484) DT**.

3.1.5. International SICAR « IS »

L'International SICAR est une société d'investissement à capital risque (SICAR) régie par la loi n° 88-92 du 02/01/1988 relative aux sociétés d'investissement. Elle a été créée en décembre 1999 avec un capital de 5 MDT, divisé en 500 000 actions de 10 dinars de nominal. Son objet consiste en des prises de participation au sein d'entreprises, pour son compte ou pour le compte de tiers, en vue de les rétrocéder à terme.

Au **31/12/2015**, la part de l'UIB dans le capital de l'IS a atteint les 34%. La société a enregistré un résultat bénéficiaire de **61 436 DT**.

3.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2015 :



3.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2015 :

Sociétés	IRC	UIB Finance	International SICAR
UIB	99,97%	99,84%	34%
IRC	-	-	-
UIB Finance	-	-	-
International SICAR	-	-	-

3.3.1. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2015 et la date d'élaboration du document de référence :

Néant

3.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2015 :

En MDT

Sociétés	Capitaux propres (avant affectation)	Chiffre d'affaires (produits d'exploitation)	Resultat d'exploitation	Resultat net	Total Passif	Charges financieres	Dividendes distribués au titre de l'exercice 2015
UIB	314 629	337 586	89 841	64 038	3 826 299	120 902	19 008
IRC	2 252	2 192*	1 571	1 103	1 689	0	1 140
UIB Finance	504	186	(140)	(124)	664	4	0
Internationale Sicar	5 003	393	(88)	61	28 496	1 486	0

*Revenus de recouvrement + Solde en gain des corrections de valeurs sur portefeuille des créances à recouvrer pour propre compte

3.5. Les engagements financiers du groupe au 31/12/2015 :

En MDT

Société	IRC	International SICAR	UIB Finance	UIB	Total
Emprunts obligataires*				203 385	203 385
Emprunts subordonnés*				80 000	80 000
Emprunts et Ressources spéciales				28 902	28 902
Emprunt en devises				8 627	8 627
Découvert			58		58
Fonds gérés UIB		19 380			19 380
Compte courant associés					
TOTAL	0	19 380	58	320 914	392 128

* y compris les dettes rattachées

3.6. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au marché financier et au système bancaire notamment l'UIB. Elles peuvent en outre émettre des billets de trésorerie ou certificats souscrits par les sociétés du groupe et avalisés par l'UIB et ce dans les conditions de marché.

3.7. Relations de l'UIB avec les sociétés du groupe UIB au 31/12/2015 :

3.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits Reçus :

Le total des dépôts des sociétés du groupe auprès de l'UIB s'élève à 9 606 MDT réparti en dépôts à vue à hauteur de 3 606 MDT et en dépôts à terme à hauteur de 6 000 MDT.

En MDT

Ste du Groupe Nature du dépôt	DEPOTS A VUE	DEPOTS A TERME	TOTAL
IRC	1 573	1 900	3 473
UIB Finance	166	0	166
International SICAR	1 867*	4 100	5 967
TOTAL	3 606	6 000	9 606

Source : EF individuels des filiales

* il s'agit de l'encours du compte à rendement Optimum.

Prêts Octroyés

Néant

3.7.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

Reçues :

Néant

Données :

Néant

3.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus :

Néant

Donnés :

Néant

3.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par l'UIB et distribués par les sociétés du groupe en 2015 au titre de l'année 2014 :

(En dinars)

	Nombre d'actions détenues par l'UIB*	Dividende /action	Dividendes encaissés par l'UIB	Jetons de présence perçus par l'UIB
IRC	199 940	7.002	1 400 000	
UIB Finance	22 763			
International Sicar	169 990			1 500

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution des dividendes

3.7.5. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par l'UIB et distribués par les sociétés du groupe en 2016 au titre de l'année 2015 :

(En dinars)

	Nombre d'actions détenues par l'UIB*	Dividende /action	Dividendes encaissés par l'UIB	Jetons de présence perçus par l'UIB
IRC	199 940	5.701	1 140 000	
UIB Finance	22 763			
International Sicar	169 990			1 500

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution des dividendes

3.7.6. Les dividendes distribués par l'UIB aux sociétés du groupe en 2016 au titre de l'année 2015 :

Néant

3.7.7. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

Reçues :

Néant

Données

Néant

3.7.8. Relations commerciales entre l'UIB et les sociétés du groupe durant l'exercice 2015.

3.7.8.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe :

Chiffre d'affaires encaissé par l'UIB :

Opération avec la société « UIB Finance »

Au titre des intérêts sur emprunt bancaire, l'UIB a encaissé 1 MDT et 3 MDT au titre des intérêts sur les comptes débiteurs.

Chiffre d'affaires réalisé par les filiales avec l'UIB

Opérations avec la société « International – Sicar »

Au titre des commissions de gestion, l'UIB a décaissé 198 MDT au profit de l'International SICAR.

Au titre des commissions de recouvrement, l'UIB a décaissé 145 KDT au profit de l'International SICAR.

Au titre des commissions de rendement de portefeuille titre, l'UIB a décaissé 10 KDT au profit de l'International SICAR.

Au titre des intérêts sur compte à rendement optimum, l'UIB a décaissé 14 KDT au profit de l'International SICAR.

L'international SICAR a perçu au cours de l'exercice 2015, 137 693 dinars au titre d'intérêts générés par les placements en comptes bloqués à terme auprès de l'UIB.

Opérations avec la société « UIB Finance »

Au titre de l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque, l'UIB a décaissé 8 KDT au profit de l'UIB Finance.

L'UIB-Finance dispose auprès de l'UIB trois comptes courants bancaires. Ces comptes ont généré au cours de l'exercice 2015 des agios créditeurs pour un montant de 15 252 dinars.

Opérations avec la société « L'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

L'IRC a perçu au cours de l'exercice 2015, 144 KDT au titre d'intérêts générés par les placements en comptes bloqués à terme auprès de l'UIB.

L'IRC dispose auprès de l'UIB trois comptes courants bancaires. Ces comptes ont généré au cours de l'exercice 2015 des agios créditeurs pour un montant de 38 898 dinars.

3.7.8.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :

Achats :

Néant

Ventes :

Néant

3.7.8.3. Les prestations de services reçues ou données :

Prestations de service reçues par l'UIB : Néant

Prestations de service données par l'UIB :

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance comptable avec l'IRC. Cette convention a été validée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 13 novembre 2012 et prend en charge les travaux d'assistance comptable, l'établissement et le contrôle des déclarations fiscales. La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction, les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel de 20 MDT. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève à 20 MDT.

L'IRC a conclu en 2008 avec l'UIB une convention de détachement de Mr Fethi AZOUZ pour une période de trois ans renouvelable en vertu de laquelle Mr Fethi AZOUZ perçoit toutes les indemnités et avantages qui lui sont attribués par l'UIB avant le détachement, une indemnité de détachement mensuelle de 450 TND et une prime spéciale fixée par le Conseil d'Administration de l'IRC.

Opérations avec la société « UIB Finance »

L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 MDT. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève à 5 MDT.

Cette convention a été approuvée par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013.

L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un nouveau contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 MDT. Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2015 est de 5 MDT.

Cette convention a été approuvée par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013.

L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société « UIB Finance », en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10 MDT, en contrepartie de ses services. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 10 MDT.

Opérations avec la société « International – Sicar ».

L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 19 Décembre 2013, un contrat d'assistance comptable avec la société « International – Sicar», en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 40 MDT, en contrepartie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 40 MDT.

3.7.8.4. Les contrats de gestion :

► I.R.C :

- L'UIB a conclu deux contrats avec l'IRC. Le premier consiste à céder, à la société l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC, 1741 créances pour un total d'engagements cédés 9 592 KTND et à un prix de cession de 1 741 dinars.

Le deuxième contrat consiste à céder 824 créances pour un total d'engagements cédés de 11 386 KTND et à un prix de cession de 824 dinars.

Ces deux contrats ont été autorisés par le Conseil d'administration du 17 décembre 2015.

► UIB Finance :

L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « UIB Finance » une convention qui a été soumise au Conseil d'Administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention l'UIB Finance, perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2015, s'élèvent à 8 MDT HTVA.

3.7.8.5. Les contrats de location :

► UIB Finance :

- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une convention en vertu de laquelle l'UIB loue à l'UIB Finance pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les revenus constatés par la banque, en 2015, s'élèvent à 5,250 KTND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

► International SICAR :

- L'UIB a conclu, le 02 Mai 2012, un contrat de sous location avec l'International SICAR moyennant un loyer annuel de 11 KTND HTVA. Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013.

3.7.8.6. Les fonds gérés :

L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société International SICAR autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015.

Cette convention annule et remplace :

- La convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 13 Mars 2000 ;

- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB du 02 Septembre 2002 ;

- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 27 décembre 2003.

- Au 31 Décembre 2015, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'international SICAR s'élèvent à 12 615 KTND. Il est à préciser que les débloques ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre ;
 - Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
 - Une commission à percevoir par la SICAR égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
 - Une commission à percevoir par la SICAR égale à 10% des plus values de cession de participation.
 - Une commission de recouvrement à servir à la SICAR égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives.
- Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 au titre de la gestion confiés à l'International Sicar , s'élèvent à 198 KTND.
- Le montant des commissions de recouvrement s'élève 145 KTND y compris la TVA non déductible.
- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société International SICAR, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2015 et en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 2 000 KTND.

Sur ce fond géré, l'international Sicar percevra par an :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre.
 - Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.
- Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 au titre de ce nouveau fond confié à l'international Sicar s'élève à 10 KTND.
- l'UIB a conclu, le 09/02/2016 une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant 1376 KTND.

Sur ce Fond Géré l'International Sicar percevra par an :

- une commission de gestion de 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre.
- une commission de gestion égale à 1% des montants utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations fin de trimestre.
- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 Mars 2016.

- Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société International SICAR consistant à faire bénéficier la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charge d'intérêts payées par la banque au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 13,603 KTND.

-l'UIB a conclu, le 02 Mai 2012, un contrat de sous location avec l'International SICAR moyennant un loyer annuel de 11 KTND HTVA. Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013.

3.8. RELATIONS DE L'UIB AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES⁴ AU 31/12/2015

3.8.1. Informations sur les engagements :

Concours accordés au Groupe M'ZABI :

L'encours total au 31/12/2015 des engagements du groupe M'ZABI (Société ARTES Auto) s'élève à 24 623 KDT.

L'encours total au 31/12/2015 des engagements du groupe M'ZABI (société ADEV) s'élève à 2 300 KDT.

L'encours total au 31/12/2015 des dépôts du groupe M'ZABI s'élève à 32 365 KDT.

Société Générale :

L'UIB a réalisé avec la société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice **2015**. L'encours de ces opérations se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Contre valeur
Garanties Reçues/concours à la Clientèle	TND	40 974	40 974
	EUR	1 927	4 238
Total			45 212
Credoc import	JPY	185 663	3 103
	USD	9 862	19 850
	EUR	10 526	23 150
	CHF	133	270
Total			30 140
Credoc Export	USD	33	66
	EUR	644	1 416
Total			1 482
Garanties Emises	EUR	939	2 065
	MAD	1 410	286
Total			2 351
Garanties Reçues	TND	71 992	71 992
	USD	6 011	12 100
	EUR	80 504	177 052
Total			261 144

⁴ Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit modifiée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006

3.8.2. Garanties reçues de la Société Générale en couverture des engagements d'autres sociétés vis-à-vis de l'UIB :

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2013, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie » ce, pour un montant total de 3 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société " Nestlé Tunisie " s'élèvent à 1,1 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie Distribution » pour un montant total de 6000 KTND.

- A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% par an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016.

- Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société « Nestlé Tunisie Distribution » s'élève à 2,2 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015, une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre le PNB Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

- Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 13 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du **11 Février 2010** une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce pour un montant total de 43 464 KTND rémunéré au taux de 0,25% l'an.

L'encours du crédit couvert par la garantie au 31 décembre 2015 est désormais de 13 500 KTND.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie qui demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015, s'élèvent à 31 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu une garantie de la société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Service et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR, cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an. Les commissions supportées à ce titre 2015 s'élèvent à 13m DT. Les commissions supportées à ce titre s'élèvent à 13 KTND.

3.8.3. Transferts de ressources :

Des jetons de présence d'un montant de 150 000 TND ont été servis aux administrateurs au 31 décembre 2015.

3.8.4. Relations Commerciales :

3.8.4.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2015 :

Chiffre d'affaires encaissé par l'UIB :

Les intérêts comptabilisés en 2015 sur le placement de 62,5 MEUR chez la Société Générale se sont élevés à 17 MDT.

Commissions décaissées par l'UIB :

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement pour un montant de 3 000 KTND de la société « Nestlé Tunisie » s'élèvent à 1,1 MDT y compris la TVA non déductible.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement pour un montant de 6 000 KTND de la société « Nestlé Tunisie Distribution » s'élèvent à 2,2 MDT y compris la TVA non déductible.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la SONOBRA s'élèvent à 31 KDT y compris la TVA non déductible.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie entre la société général et BNB Paribas Securities Service s'élèvent à 13 KDT

3.8.4.2. Cession et acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées :

Néant

2.8.4.3. Prestation de services reçues ou données :

Reçues :

-L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 Novembre 2014.

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'est élevé à 89 KTND HTVA.

-L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 000 Euros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette convention, se sont élevés à 70 KDT HTVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5 000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette prestation s'élèvent à 11KTND HTVA.

- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, la convention conclue avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'élève à **132 KDT HTVA**.

- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Un avenant portant sur la reconduction tacite dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014. Un avenant au contrat précité, portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2016, a été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'est élevée à 89 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros H.T.

- La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2013 s'élève à 9 KTND.

- L'UIB a conclu, en vertu des décisions du Conseil d'Administration du 02 Octobre 2013 et du 19 Décembre 2013, une convention de placement avec la « Société Générale », en vertu de laquelle cette dernière effectue un placement d'un montant globale de 125 000 KEUR, en une ou plusieurs tranches, dans les conditions suivantes :

- Durée : 15 mois

- Taux : EURIBOR 3 mois +65bps

La « Société Générale » a effectué un premier placement de 62 500 MEUR en date du 31/10/2013 avec une échéance le 31/01/2015.

L'UIB, sur décision de son Conseil d'Administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :

- Nominal : 30.000.000 USD

- Durée : du 23/11/2009 au 23/11/2016

- Amortissement : constant / Périodicité de Remboursement : Semestrielle

- Taux : Libor 6 Mois+ 62bps

L'encours dudit emprunt au 31/12/2015 s'élève à **8 627 KTND** et une charge d'intérêt de **145 KTND**.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la

banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008. La charge d'intérêt supportée par la Banque est de **1 891 KTND** au titre de l'exercice 2015.

Données :

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention entre l'UIB et la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues pour le compte de ses clients. Les commissions facturées par l'UIB au cours de **2015**, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à **401 KTND HTVA**.

2.8.4.4. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

La rémunération brute du Directeur Général telle que fixée par les Conseils d'Administration du 22 mai 2012 et du 09 juin 2008 ainsi que celle des administrateurs telle que fixée annuellement par l'assemblée générale se détaillent comme suit :

	Directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2015
Avantages à court terme				
Salaire	432 870			
intéressement sous forme de bonus	252 920	310 101		
charges sociales et fiscales	218 611	98 908		
congés payés	11 647	112 306		
autres avantages	8 866	2 311		
jetons de présence			150 000	223 368
TOTAL	924 914	523 626	150 000	223 368

3.9. DIVIDENDES :

La banque a distribué des dividendes d'un montant de 19 008 MDT en 2015 détaillées comme suit :

	2013	2014	2015
Capital (en DT)	196 000	172 800	172 800
Dividendes (en DT)		17 280	19 008
Nombre d'actions	17 600 000	34 560 000	34 560 000
Dividende/ Action		0,5	0,55
Taux de dividende en % du nominal		10%	11%
Date de mise en paiement		4 juin 2015	02-juin-16

3.10. MARCHE DES TITRES :

Les actions UIB sont négociées sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'UIB a émis courant 2009, 2011, 2012 et 2015, cinq emprunts obligataires négociables sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ci-après les caractéristiques :

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MDT	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB 2009-1	100 MDT	Cat A 5,25	10	100	297 000	29,7	17/07/2010	17/07/2019
		Cat B 5,5	15	100	250 000	25	17/07/2010	17/07/2024
		Cat C 5,85	20	100	453 000	45,3	17/07/2010	17/07/2029
UIB 2011-1	50 MDT	Cat A TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	26/08/2012	26/08/2021
		Cat B 6,3	20	100	317 500	31,75	26/08/2012	26/08/2031
UIB 2011-2	50-75 MDT	5,9	7	100	514 310	51,43	30/01/2013	30/01/2019
UIB2012-1 CA	40-60 MDT	Cat A 6,3	7	100	347 000	34,7	10/01/2014	10/01/2020
		Cat B 6,4	10	100	48 500	4,85	10/01/2014	10/01/2023
		Cat C 6,7	20	100	4 500	0,45	10/01/2014	10/01/2033
UIB2015	50 MDT	Cat A TMM+ 1,95%	5	100	52 500	5,25	18/06/2016	18/06/2020
		Cat A 7,4	5	100	124 750	12,475	18/06/2016	18/06/2020
		Cat B 7,5	7	100	322 750	32,275	18/06/2016	18/06/2022

CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

1. PRESENTATION SOMMAIRE DE L'UIB :

L'Union Internationale de Banques est une banque commerciale créée en 1963, par le regroupement de cinq grandes banques internationales, à savoir le Crédit Lyonnais, la Banque of America International, la Banca Commerciale Italiana, la Commerz Bank et la Société Franco Tunisienne de Banque et de Crédit. L'actionnaire tunisien de référence était la Société Tunisienne de Banque.

En 2002, les pouvoirs publics ont décidé de privatiser la banque par la cession de 52% du capital à une institution financière internationale. Huit (8) banques internationales ont manifesté un intérêt pour l'UIB. Cette opération a été couronnée de succès et a abouti au rachat des participations publiques (52,34 % du capital), pour un montant global de 102 MDT, par la Société Générale.

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels..., avec objectif de renforcer ses atouts en bénéficiant du support du Groupe Société Générale présent dans la plupart des pays du monde.

A fin juin 2016, le réseau de l'UIB compte 135 agences répartis sur tout le territoire tunisien. L'un des atouts de l'UIB est de faire partie d'un vaste réseau international de banques de détail et de bénéficier des synergies avec l'ensemble des filiales et des métiers du Groupe Société Générale.

Les chiffres clés de l'UIB à fin 2015 :

- Dépôts de la clientèle : 3 402MDT (+8% vs 2014)
- Crédits nets à la clientèle : 3 725MDT (8,2% vs 2014)
- Produit Net Bancaire : 216.7MDT (+10,15%)
- Résultat Brut d'Exploitation (hors amortissements) : 107MDT (+13,21% vs 2014)
- Résultat Net : 64 MDT avant modifications comptable.

Les chiffres clés de l'UIB à fin juin 2016 :

- Dépôts de la clientèle : 3 414 MDT (+6,91% vs juin 2015)
- Crédits nets à la clientèle : 3 931 MDT (10,53% vs juin 2015)
- Produit Net Bancaire : 119 029 MDT (+13,2% vs juin 2015)
- Résultat Brut d'Exploitation (hors amortissements) : 60 MDT (+14,7% vs juin 2015)
- Résultat Net : 32 MDT avant modifications comptable.

Le ratio de liquidité **LCR⁵** de la banque au 31/12/2015 étant de 202,39%, se situe à un niveau supérieur aux exigences réglementaires (60% à compter du 1er janvier 2015, 70% en 2016, 80% en 2017, 90% en 2018 et 100% en 2019).

Ce ratio est calculé par le rapport entre l'encours des actifs liquides (en TND) et le total des sorties nettes de trésorerie (en TND) durant les 30 Jours calendaires suivants.

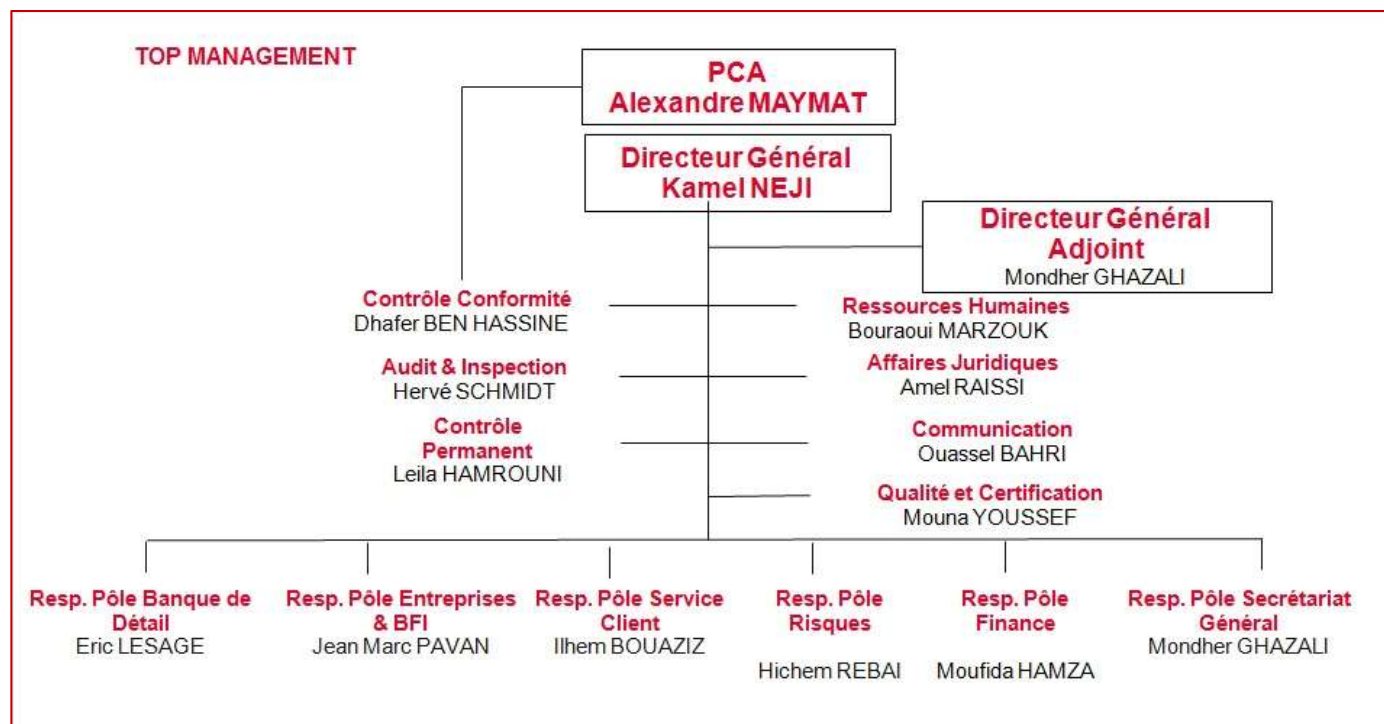
Le ratio de solvabilité de la banque au 31/12/2015 étant de 11.34% est supérieur au taux minimum prudentiel fixé par la BCT, soit 10%

A rappeler que ce taux prudentiel permet de s'assurer de la capacité de la banque à faire face aux risques éventuels liés à ses activités (non remboursement de crédits distribués ou autres pertes de valeur de ses actifs).

⁵ LCR : *Liquidity Coverage Ratio*

2. ORGANISATION DE LA BANQUE :

2.1. Organigramme générale de l'UIB au 31-08-2016 :



2.2. Gouvernance :

Suite à la promulgation de La loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, des nouvelles dispositions touchant la gouvernance de ces derniers ont été introduites aussi bien concernant les organes d'administration et que ceux relatifs à la gestion. Dans ce cadre, l'Union Internationale de Banques s'engage à se conformer à ces dispositions dans les délais fixés par ladite loi.

La Banque est organisée en six pôles :

- Pôle Banque de Détail ;
- Pôle Entreprises et BFI ;
- Pôle Secrétariat Général ;
- Pôle Risques ;
- Pôle Service Client.
- Pôle Finance.

Les mécanismes de gouvernance au sein de l'UIB, se présentent comme suit :

- Le Conseil d'Administration : a pour mission de tracer les grandes lignes du développement de la Banque, de mettre en place la stratégie de développement et de veiller à l'application de ces mesures. Le Conseil est présidé par Monsieur Alexandre MAYMAT et la Direction Générale est assurée par Monsieur Kamel NEJI.
- Le Conseil approuve la stratégie de l'UIB, désigne les mandataires sociaux chargés de sa mise en œuvre, choisit le mode d'organisation, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires, à la Banque Centrale de Tunisie ainsi qu'au marché.

Le Conseil d'Administration est assisté par :

Le Comité Permanent d'Audit Interne

La composition du comité permanent d'audit a été modifiée par décision du Conseil d'Administration du 21 juin 2013. Le comité permanent d'audit est composé comme suit :

- Monsieur Romuald HAJERI (Président du Comité)
- Monsieur Bernard DAVID
- Monsieur Moncef MZABI

1. Principes Généraux

Le Comité Permanent d'Audit Interne assiste le Conseil d'Administration dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

Le Comité doit à ce titre :

- analyser en profondeur les questions techniques qui relèvent de ses attributions ;
- rendre compte de ses travaux régulièrement au Conseil qui conserve, en dernier ressort, la responsabilité générale des missions qui lui sont confiées ;
- informer le Conseil de tout événement susceptible de porter préjudice à l'activité de l'UIB ;
- soumettre au Conseil, à l'occasion de la réunion relative à l'examen des états financiers annuels de l'UIB, un rapport annuel détaillé sur ses activités. Une copie de ce rapport sera adressée à la Banque Centrale de Tunisie 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Le Comité peut, lorsqu'il le juge nécessaire, proposer au Conseil de faire entreprendre par l'organe de direction toute mission ou enquête.

2. Attributions du Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité permanent d'audit interne est ainsi appelé à :

- procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures de l'UIB et autres organes chargés des missions de contrôle, proposer les mesures correctrices et suivre la mise en œuvre de ces mesures ;
- contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres structures de l'UIB chargées des missions de contrôle ;
- arrêter le plan d'audit en s'assurant que la méthodologie d'élaboration assure une détection et une couverture adéquates des zones de risque ;
- suivre la réalisation du plan d'audit et procéder aux réajustements nécessaires ;
- examiner les travaux du contrôle périodique et du contrôle permanent ;
- examiner les procédures et le fonctionnement des dispositifs de lutte contre le blanchiment, de lutte contre le financement du terrorisme et le contrôle du risque de conformité ;

- soumettre à l'organe délibérant les mesures de nature à améliorer, le cas échéant, la sécurité des opérations et suivre la mise en œuvre des dispositions retenues ;
- examiner, en liaison avec les commissaires aux comptes, le projet d'arrêté des comptes et les conditions de leur établissement (principes, méthodes) ;
- donner son avis au Conseil sur la désignation du responsable de la structure chargée de l'audit interne, des auditeurs interne ainsi que de leur promotion et de leur rémunération ;
- proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles ;
- veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée de moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

Le Comité Exécutif de Crédit

Ce comité a été créé par le Conseil d'Administration du 9 Juin 2008. Sa composition actuelle telle que modifiée par le conseil d'administration du 06 mars 2014 se présente comme suit :

- Monsieur Kamel NEJI (Président du Comité)
- Monsieur Alexandre MAYMAT
- Monsieur Pierre BOURSOT
- Monsieur Alain HOURCADE

Le Comité des risques

Ce comité a été créé par le Conseil d'Administration du 14 juin 2012. Sa composition actuelle telle que modifiée par le conseil d'administration du 21 juin 2013 se présente comme suit :

- Monsieur Mongi MOKADDEM (Président du Comité)
- Madame Véronique DE LA BACHELERIE
- Monsieur Mokhtar BEN CHEIKH AHMED

Le Responsable de l'organe de contrôle de la conformité

M. Dhafer BEN HASSINE

Le Médiateur

M. Tahar HADRICHE

La Direction Générale

La Direction Générale a pour mission :

de veiller à l'application des axes stratégiques arrêtés par le Conseil d'Administration.

de veiller à la bonne marche de la société dans tous ses aspects fondamentaux afin d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration.

Les comités internes

Dans sa mission la Direction Générale est assistée par les comités internes suivants :

Nom du comité	Objet	Participants	Fréquence	Pilote
Comité de risques de crédit et de marché	Assurer un suivi régulier de la surveillance du portefeuille de crédits et des opérations de marché	<p>Directeur Général</p> <p>Responsable PBDD</p> <p>Responsable GE&BFI</p> <p>Responsable Pôle Risque</p> <p>Responsable Salle des marchés</p>	Trimestrielle	Responsable du pôle risques
Comité risques opérationnels et conformité	Traiter les questions relatives au contrôle permanent (risques opérationnels, structurels, PCA, Anti blanchiment).	<p>Directeur Général</p> <p>Responsable Pôle Secrétariat Général</p> <p>Responsable Pôle Service Client</p> <p>Responsable Pôle Risque</p> <p>Responsables du Contrôle Permanent</p> <p>Responsable Evaluation risques opérationnels</p> <p>Responsable de l'Audit et Inspection</p> <p>Responsable Plan de Continuité d'Activité (PCA)</p> <p>Responsable Conformité</p> <p>Autres participants suivant ordre du jour</p>	Trimestrielle	Responsable Contrôle permanent
Comité risques structurel - ALM	Analyser l'impact de l'environnement financier et l'évolution des marchés sur la gestion financière de l'implantation et proposer à la Direction les évolutions nécessaires	<p>Directeur Général</p> <p>Secrétaire Général</p> <p>Responsable Pôle Finance</p> <p>Responsable Pôle Risques</p> <p>Responsable PBDD</p> <p>Responsable Pôle GE & BFI</p> <p>Responsable Contrôle de Gestion et ALM</p> <p>Responsable ALM</p> <p>Responsable salle des marchés</p>	Trimestrielle	Pôle Finance
Comité conditions de banque	Proposer, modifier et valider le niveau des commissions et des taux	<p>Directeur Général</p> <p>Responsable Pôle Banque de Détail</p> <p>Responsables Marchés (Banque de Détail)</p> <p>Responsable Pôle Entreprises et BFI</p> <p>Responsable Gestion Opérationnelle, Qualité et Conduite du Changement</p> <p>Responsable Marketing et Multicanal</p> <p>Responsable Pôle Risques</p>	Trimestrielle	Responsable Banque de détail

Nom du comité	Objet	Participants	Fréquence	Pilote
		Responsable Pôle Secrétariat Général Responsable Pôle Finance et/ou Contrôle de Gestion Responsable de la direction des affaires juridiques Responsable Contrôle de la Conformité Responsable de la Direction des Projets et de l'Organisation		
Comité nouveaux produits	Réaliser des opérations portant sur des nouveaux produits ou bien d'opérer des transformations substantielles à un produit préexistant	Directeur Général Responsables de Pôles Responsable Marketing Responsable DPO Conseiller Juridique Responsable conformité Responsable Audit et Inspection Directeur Général Responsables de Pôles Responsable Marketing, Communication marchés et produits et Banque Multicanal Responsable du marché concerné par le produit à lancer Responsable Contrôle Permanent Responsable de la Direction des Affaires Juridiques Responsable Contrôle de conformité Responsable de l'Audit et Inspection	En fonction de la date de mise en production des nouveaux produits	Responsable Banque de détail
Comité de suivi des prestations de service essentielles externalisées	Examiner les relations contractuelles et la qualité des prestations externalisées	Direction Générale Membres du Codir Responsable de la direction des affaires juridiques Responsable conformité Responsable DSI Responsable des Achats Adjoint au Responsable des Achats Autres collaborateurs en fonction du besoin	Trimestrielle	Responsable Achats
Comité de suivi des projets	Valider le portefeuille des projets de la Banque et en fixer les priorités, suivre l'avancement du portefeuille des projets de la Banque	Directeur Général Responsables de Pôles Responsable Pôle Finance Responsable Direction Contrôle Permanent Responsable Direction des Projets et de l'Organisation (DPO) Responsable Direction des Systèmes d'Information (DSI) Responsable Project Management Office au Pôle	Trimestrielle	Secrétaire Général

Nom du comité	Objet	Participants	Fréquence	Pilote
		Secrétariat Général		
Comité Immobilier	Définir et mettre en œuvre la politique immobilière de la Banque (aménagement, acquisitions, cessions, locations...)	Directeur Général Secrétaire Général Responsable Pôle Banque de Détail Responsable Gestion des chantiers et des bâtiments sous garanties Responsable Gestion des stocks d'immobilisations, de maintenance et de l'entretien Autres participants (selon l'ordre du jour)	Trimestrielle	Responsable Gestion des chantiers et des bâtiments
Comité de sécurité des personnes et des biens	Définir et mettre en œuvre une politique générale en matière de sécurité des personnes et des biens meubles et immeubles et du parc Automobile de la Banque.	Directeur Général Responsable Pôle Secrétariat Général Responsable de l'Entité Sécurité des Personnes et des Biens Responsable gestion des stocks d'immobilisations, de maintenance et de l'entretien Responsable de l'Entité Gestion des chantiers et des bâtiments sous garanties Responsable du Parc Auto Responsable de la Direction des Systèmes d'Information Autres Responsables en fonction des sujets abordés à l'ordre du jour	Trimestrielle	Responsable sécurité des personnes et des biens

2.3. Contrôle interne :

L'Union Internationale de Banques a mis en œuvre dès 2003, un dispositif général de contrôle interne responsabilisant chaque échelon de la hiérarchie et permettant à la Direction Générale de s'assurer que les opérations réalisées sont conformes aux dispositions légales et réglementaires, aux usages professionnels et déontologiques, aux règles internes, ainsi qu'aux orientations définies par la banque.

Ce dispositif se compose de deux niveaux de contrôle :

- Un contrôle de premier niveau : chargé de garantir la régularité, la sécurité et la validité des opérations réalisées.
- Un contrôle de deuxième niveau : un dispositif permanent et indépendant, ayant pour objet d'évaluer, l'efficacité du système de contrôle interne.

Complètement intégré au dispositif de contrôle interne de la banque, la Direction de l'Audit et Inspection assure le contrôle périodique des activités de la banque. Rattachée à la Direction Générale, la Direction de l'Audit et Inspection est chargée de superviser les dispositifs de contrôle interne de premier niveau.

La Direction de l'Audit et Inspection assure également les travaux de contrôle de deuxième niveau découlant des missions de contrôle des agences (inspection) et d'audit des directions et des filiales de la banque (audit interne). Elle évalue dans une approche objective, rigoureuse et indépendante l'efficacité du système de contrôle interne. Ses missions couvrent l'ensemble des activités de la banque sous tous ses aspects sans restriction d'aucune sorte. Chaque mission donne lieu à la rédaction d'un rapport consécutif à ses travaux.

Ce dispositif est complété par le Comité Permanent d'Audit Interne réunissant les principaux animateurs du contrôle interne de la banque, des administrateurs ainsi que les commissaires aux comptes. Rendant compte au Conseil d'Administration, le Comité Permanent d'Audit Interne informe ce dernier sur les principaux événements à venir ou passés concernant l'activité du contrôle interne ainsi que sur la qualité des états financiers de la banque.

En 2015, L'activité de l'Audit Interne et Inspection a été caractérisée par un nombre plus important de missions par rapport à 2014 (116 contre 67) s'articulant autour de 85 missions agences (vs 42 missions en 2014), 12 missions spéciales (vs 14 missions en 2014) portant sur des fraudes internes et 19 missions d'audit (vs 10 en 2014).

La couverture par la Direction Audit et Inspection des entités a été élargie sur l'exercice 2015 permettant ainsi de revoir l'exhaustivité des agences tous les 18 mois

Par ailleurs, une part toujours croissante du budget est consacrée à la couverture des Directions du siège à travers des missions d'audit thématiques. Ces audits d'efficacité ou de management s'interrogent sur les mesures prises par rapport aux objectifs poursuivis et proposent des recommandations concrètes afin d'optimiser et sécuriser l'organisation en place.

Au cours de l'année 2015, les missions d'audit ont concerné le Département des Achats, la Direction des Projets et Organisation, l'activité Custody, les Opérations du personnel le Back-Office Crédit ainsi que l'Octroi de Crédit à la clientèle PRO-TPE, Connaissance Client KYC et PPE la Direction des Ressources Humaines mais aussi l'audit de l'UIB Finance (filiale) et enfin le suivi audit de la I'IRC (filiale).

Les synergies avec le Groupe Société Générale sont nombreuses et se sont manifestées par la discussion avec les départements en charge du Groupe Société Générale d'un certain nombre de sujets à l'instar des

risques opérationnels, la lutte contre le blanchiment, la surveillance permanente, outre la participation de certains inspecteurs à des missions conduites par des auditeurs du groupe Société Générale.

La Direction de l'Audit et Inspection a également réalisé des missions de conseils et d'assistance ponctuelles dans le cadre de grands projets de la banque et a répondu à des demandes d'enquêtes spéciales émanant de la Direction Générale, du Département Qualité ou suite à des lacunes relevées lors de ses propres missions.

Enfin, la Direction de l'Audit et Inspection a procédé au suivi de recommandations des autres corps de contrôle interne (Inspection générale et audit du siège) ainsi que des corps de contrôle externes (commissaires aux comptes et Banque Centrale de Tunisie).

Il est à signaler que dans leurs rapports sur le contrôle interne relatifs à l'exercice 2015 les commissaires aux comptes ont relevé des insuffisances et des faiblesses au niveau du système de contrôle interne et des procédures comptables appliqués au sein de l'UIB dont notamment :

- La banque ne dispose pas d'un manuel comptable.
- La banque ne détient de journal général.
- La banque n'a pas procédé à un inventaire physique des immobilisations depuis plus que 10 ans.
- La banque ne dispose pas d'un inventaire exhaustif de l'ensemble de garanties obtenues.

2.4. Système d'information :

« Delta Bank » est l'ERP du système d'information de l'UIB. Cette solution bancaire intégrée a été mise en place depuis 2006 dans le cadre de la refonte, et l'harmonisation des SI des filiales du groupe SG.

Depuis cette date, le SI de l'UIB est en continuelle évolution afin de pouvoir répondre au mieux aux exigences réglementaires, aux besoins des clients de la banque, de diversifier la gamme des produits de l'UIB et d'améliorer ses performances afin d'assurer la disponibilité des prestations de service.

Par ailleurs, ces évolutions concernent également une meilleure sécurisation du SI, pour rester en phase avec les normes internationales et les nouveautés technologiques.

L'architecture fonctionnelle actuelle du SI de l'UIB s'appuie notamment sur :

- Un logiciel bancaire intégré « DELTA BANK » qui constitue le référentiel comptable et qui couvre essentiellement les activités : agences, bancaire étranger, activités back-office...
- Des applications métiers qui assurent des fonctions complémentaires à DELTA telles que (SIRH, Transact pour le scoring des crédits, MEGARA FOREX pour le traitement des opérations des marchés change et monétaire, MEGARA Titres pour la filière titres et Select System pour la gestion de la monétique...);
- Des applications permettant l'échange de données entre l'UIB et ses différents partenaires (BCT, SMT, SIBTEL, REUTER, SWIFT, WESTERN UNION, LA POSTE, ...);
- Des applications destinées aux clients dans le cadre de la banque multi-canal (SVI : serveur vocal, CRC : Centre Relation client, UIBNET : Internet Banking pour les particuliers et les professionnels, UIB Banking : Internet Banking pour les Entreprises, ...);
- Des applications utilisées essentiellement pour la maîtrise des risques (Notation des clients, ...), le contrôle et la surveillance permanente (NARVAL), la lutte anti-blanchiment (SIRON) et le reporting.

Quant à l'architecture technique, elle s'appuie sur :

- Un Data Center principal sis à l'immeuble LAFAYETTE.
- Un Data Center de secours sis à Hammamet qui a été totalement aménagé en 2013 selon les normes internationales pour assurer à partir de Mars 2014 le secours des applications critiques en utilisant la technologie de réplication telles que Delta (Core banking) TC24H , SWIFT, MEGARA FOREX pour le traitement des opérations des marchés de change et monétaire, MEGARA Titres et CUSTODY pour la filière titres et également à partir de Novembre 2014 la messagerie et la téléphonie pour les appels locaux.

Le secours de la monétique et de l'application SIRH a été mise en place en 2015.

- Un réseau de télécommunication modernisé à partir de 2012 vers la technologie IP/ MPLS avec un secours ADSL pour les agences. Cette nouvelle architecture du réseau de télécommunication ainsi implémentée a permis d'assurer la convergence voix et données pour la banque en procédant à la migration de toute la téléphonie vers l'IP.
- Une liaison spécialisée secourue de 2Mbits/seconde pour se connecter au réseau du groupe Société Générale.

2.4.1. Principaux projet réalisés en 2015 :

Les principaux projets informatiques et métiers menés en 2015 par l'UIB ont porté essentiellement sur :

- **Projets IT et monétiques :**
 - Elaboration d'un schéma directeur des infrastructures ;
 - Finalisation de la mise en place du Plan de Reprise de l'activité monétique sur le site de secours de Hammamet ;
 - Finalisation de la mise en place du Plan de Reprise de l'application SIRH sur le site de secours de Hammamet ;
 - Migration du réseau de télécommunication de 123 agences vers la Fibre optique avec une bande passante au minimum de 4 Mbps (La migration des 11 agences restantes est à planifier sur 2016 et doublement de la bande passante pour les 4 sites de l'UIB (Berges du Lac, Habib Bourguiba, Lafayette et Hammamet) ;
 - Mise en place du protocole Trunk Sip pour assurer la mobilité de la téléphonie fixe sur le site de secours en conservant la même numérotation ;
 - Mise en place d'un Point d'accès Internet Sortant pour les activités de « browsing » sur Internet ;
 - Mise en place du module paiement différé sur l'application monétique ;
 - Centralisation de la vidéo surveillance pour assurer un contrôle dynamique des alarmes des différents sites de la Banque ;
 - Mise en conformité des Points de raccordement contrôlés ;
 - Finalisation des tableaux de bord commerciaux et monétiques ;
 - Mise en place d'une solution e-commerce ;
 - Migration vers Windows 7 et PCI DSS des GAB's ;
 - Remplacement des équipements d'infrastructure centrale obsolète ;
- **Projets Métiers :**
 - Finalisation de la révision du Système d'Information RH (Lot1)
 - ✓ La gestion administrative
 - ✓ La gestion de la Paie ;

- Finalisation des développements relatifs à la mise en place de la Bancassurance CAP'EPARGNE ESE
- Cash Management : Automatisation du traitement des MT101 reçus : Il s'agit de finaliser la mise à niveau du Système d'Information Amplitude (Delta) avec les fonctionnalités nécessaires à la réception et le traitement automatique des ordres de virement MT101 en dinars et en devises tout en respectant les règles de gestion définies par la Banque ainsi que les normes locales et internationales.
- Mise en place d'un outil « Gestion des oppositions administratives » permettant l'automatisation de la saisie et le suivi des dossiers Oppositions Administratives.
- Elaboration d'un Tableau de Bord pour assurer le pilotage des différents dispositifs de la Banque Multicanal : GAB, UIBNET, UIB@KING, SMS BANKING, CRC, SVI & AGENCE.
- Mise en place d'un outil « MERCI » pour le suivi des activités de recouvrement commercial et amiable.
- PROMETHEUS (lot1) : Mise en place d'un outil d'aide à la décision mis à la disposition des chargés d'affaires et des collaborateurs Middle Office leurs permettant de déterminer les résultats RBO en fonction des caractéristiques des opérations (type d'engagement, garanties reçues, commissions, ...).
- Mise en place d'une évolution « Retenue à la source sur les dividendes » sur le SI Mégara Titres : Cette évolution rentre dans le cadre de la loi de finance 2015 relative à l'application d'une retenue à la source sur les dividendes pour les personnes physiques et personnes morales non résidentes.
- Mise en place de la gestion des crédits au personnel sur Delta : Le projet consiste à migrer la gestion des crédits du personnel de Arab soft vers le CBS Amplitude (Delta), afin d'avoir une vision consolidée des engagements du personnel sur un seul outil.
- Prise en charge de l'assurance vie sur crédits au personnel et autorisations de découvert sur l'application Bancassurance : Automatisation de l'assurance vie en prime variable STAR (crédits et autorisations de découvert)
- Mise en place du calcul TEG avec dichotomie sur la CBS : Il s'agit de faire évoluer la méthode de calcul du TEG de la méthode NEWTON vers la méthode par Dichotomie.
- Mise en place des offres commerciales pour les jeunes
- Automatisation des traitements de l'avance sur BDC
- Mise à jour des libellés sur le CBS suite note BCT 14/11/2014
- Mise en place des évolutions Mégara Forex suivantes :
 - ✓ Routage automatique des tickets de confirmation change au comptant, change à terme, monétaire Devise et Monétaire Locale par mailing aux clients
 - ✓ Mise en place d'un champ de saisie commentaires pour les motifs d'annulation et de modification
 - ✓ Mise en place de la déclaration SED des opérations Swap de change négociées avec la BCT
 - ✓ Modification de la structure du Swift MT200

2.4.2. Principaux chantiers à réaliser pour 2016 :

Pour améliorer davantage les prestations de service de la Banque à sa clientèle tout en assurant une meilleure sécurisation du SI, les projets suivants sont planifiés ou en cours de réalisation pour 2016 :

- **Projets IT et monétiques :**

- Migration vers la messagerie Mobile (Good) ;
- ELS (Espace libre Service) et GAB multifonctions : dépôt de cash et dépôt de chèques ;
- Mise en place d'une solution de centralisation et de corrélation des logs (SIEM) ;

- Mise à niveau des infrastructures, procédures, applications pour la Certification PCI/DSS ;
- Mise en place d'une solution de Vidéo Conférence ;
- Mise en place d'une solution BI ;
- Mise en place d'une solution serveur FAX ;
- Mise en place d'une solution serveur impression ;
- Affichage dynamique au niveau des agences ;
- Virtualisation des serveurs (Pseries et X86) ;
- Migration de la solution de sauvegarde ;
- Généralisation de la sécurisation des flux ;
- Mise en place d'une solution transverse de monitoring ;
- Mise en place d'une solution de gestion du parc informatique ;
- Mise en place d'une solution de collaboration Sharepoint;
- Mise en place d'une architecture unifiée de la baie de stockage ;
- Mise à niveau du monitoring de la disponibilité des GAB ;
- Cash back sur TPE.

▪ **Projets Métiers :**

Les projets métiers s'articulent autour de projets Systèmes d'Informations et de projets organisationnels :

- Finalisation de la mise en place de la Gestion Sociale du système d'information Ressources Humaines ;
- Lancement du SIRH lot 2 : Module Self-service & Modules Talent Management ;
- Mise en place d'une Application Mobile ;
- Mise en place du service SMS Pull ;
- Poursuite des travaux de la mise en place d'un SI Gestion de garanties ;
- Mise en place de la Gestion Electronique de Documents pour les journées comptables ;
- Mise en place de la Gestion Electronique de Documents pour la gestion de courrier ;
- Démarrage du projet de mise en place d'un outil Workflow d'octroi de crédit Retail ;
- Démarrage du projet de mise en place d'un outil Workflow d'octroi de crédit Non Retail ;
- Mise en place d'un logiciel Workflow pour la gestion des réclamations externes ;
- Mise en place d'un logiciel Workflow pour la gestion du cycle de vie d'un compte ;
- Lancement du programme organisationnel RESHAPE qui consiste en l'optimisation des processus cœur de métier de l'UIB. Le programme Reshape! UIB est subdivisé en 4 vagues.
- ✓ La première vague à finaliser en 2016 comporte les projets d'optimisation suivants : Octroi de crédits PRO/TPE, Octroi de crédits PPO, Octroi Crédits PPI, Octroi Crédits Corporate, Virements émis international canal Agence et canal IBE, Optimisation du flux physiques et électroniques
- ✓ La deuxième vague concerne les processus de moyens de paiement : Chèques et virements reçus de l'étranger.

2.5. Politique Sociale :

L'effectif de l'U.I.B (effectif permanent + stagiaires SIVP + contractuels) a atteint 1325 employés au 31/12/2015 contre 1335 au 31/12/2014. Ainsi, la proportion de cadres dans le total effectif a été portée à 84 %, en ligne avec la moyenne du secteur.

2.5.1. Formation du personnel :

Le programme de formation, dispensé en 2015, a porté principalement sur les activités liées aux métiers de la banque. Le volume horaire global de formation s'est élevé à 24 573 dont 84 % sont réalisés à l'intérieur de la banque par des formateurs. Le nombre de collaborateurs formés s'est élevé à 1421.

Le budget alloué pour 2016 est de 340 mDT qui servira à former 2 500 participants sur des métiers de la banque (Retail et non Retail), les aspects réglementaires locaux et internationaux et des formations managériales et comportementales.

2.5.2. Politique d'intéressement du personnel :

En application des principes fondamentaux du Groupe SG, la Direction Générale a mis en place un dispositif de rémunération qui prend en compte les objectifs et le contexte de la Banque, la performance individuelle et collective et le contexte du marché. Une rémunération attractive permet en effet, d'attirer, de motiver et de fidéliser les collaborateurs compétents dont la Banque a besoin. Si la part fixe de la rémunération est identique dans le secteur bancaire tunisien, la part variable constitue le seul levier répondant aux principes évoqués supra.

La politique d'intéressement a concerné en 2015 l'ensemble du personnel. Elle s'articule autour des axes suivants :

Des commissions sont octroyées aux agents placeurs pour le placement des différents produits offerts par la Banque à la clientèle.

Les chefs d'agences ayant atteint les objectifs fixés par la Direction Générale bénéficient des primes de performance récompensant leurs efforts.

Pour les cadres des départements centraux, une prime d'intéressement est également servie aux cadres performants.

2.6. Effectifs de la banque :

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution et la répartition de l'effectif de l'UIB au cours des 3 dernières années :

Catégorie	2013	2014	2015
Cadres supérieurs	324	344	339
Personnel d'encadrement	709	668	700
Personnel d'exécution	231	229	214
Personnel de service	3	5	5
Sivp	38	89	67
Total effectif permanent	1305	1335	1325

- **Réseau d'agences :**

Soucieuse d'être toujours plus proche de ses clients, l'UIB poursuit ses actions, entamées depuis 2008, visant la densification et l'optimisation de son réseau d'agences. A fin juin 2015, le réseau UIB totalise 135 agences.

	2013	2014	2015
Agences	123	128	131
Centre d'affaire (Agences Grandes entreprises)	4	4	4
Total	127	132	135

3. ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 31-12-2015 :

3.1. Les Ressources :

3.1.1. Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts collectés auprès de la clientèle présentent un solde de 3 402 MDT au 31/12/2015 contre 3 151 MDT au 31/12/2014, soit une progression de 7,98% (+ 251,4 MDT). Ils sont ventilés de la façon suivante :

En KTND

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014 en %
Dépôts à vue	1 010 059	923 654	846 521	9,4%
Dépôts d'épargne	1 209 007	1 128 079	1 055 849	7,2%
Dépôts à terme et bons de caisse	998 339	971 130	941 183	2,8%
Certificats de dépôts	83 248	50 841	52 891	63,7%
Autres dépôts et avoirs	101 609	77 176	60 001	31,7%
TOTAL	3 402 262	3 150 880	2 956 445	7,98%

La part de marché de l'UIB en termes de dépôts clientèle au 31/12/2015 est de l'ordre de 6,52%. (sur l'ensemble du secteur bancaire en Tunisie).

Année	2015	2014	2013
Part de marché dépôt de la clientèle*	6.52%	6.31%	6.45%

*Part de marché calculé par l'UIB sur l'ensemble du secteur bancaire en Tunisie sur la base des indicateurs d'activité de différentes banques

3.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

Ce poste présente au 31/12/ 2015 un solde de 321 MDT contre 305 MDT à fin décembre 2014 soit une augmentation de 5,38 %.

La rubrique Emprunt obligataire a enregistré une augmentation nette de 27 MDT expliquée d'une part par la souscription d'un nouvel emprunt obligataire subordonné 2015 d'un montant de 50 MDT, et d'autre part par le remboursement de 23 MDT relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, en décembre 2011 et en décembre 2012.

La baisse de l'encours de l'emprunt en devises est expliquée par le remboursement des échéances 2015 de l'emprunt en dollars (**7.3 MDT**) contracté auprès de la Société Générale en 2009.

L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par la diminution des ressources spéciales de -4,1 MDT.

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014 en %
Ressources spéciales	20 678	24 752	23 733	-16,46%
Emprunts obligataires	203 385	176 516	199 647	15,22%
Emprunt en devises	8 627	15 956	21 102	-45,96%
Emprunts subordonnées	80 000	80 000	80 000	0%
Dettes rattachées	8 224	7 310	8 180	12,5%
Total	320 914	304 534	332 662	5,38%

3.1.3 Les capitaux propres :

Les capitaux propres de la Banque ont évolué durant les 3 derniers exercices de la manière suivante :

En KTND

Libellé	2015	2014	2013	Variation 2015/2014 en %
Capital	172 800	172 800	196 000	0,00%
Primes d'émission	24 800	74 800	-	-66,84%
Réserve légale	7 532	4 760	4 760	58,23%
Réserve Ordinaire	43 168	9 621	9 457	348,68%
Réserve à Régime Spécial	289	289	289	0,00%
Réserves pour réinvestissement exonéré	2 000	-	-	-
Résultats reportés	2	(51 171)	(187 187)	-
Résultat net de l'exercice	64 038	56 616	38 016	13,11%
Total des capitaux propres	314 629	267 715	61 335	17,52%

3.2. Les Emplois :

3.2.1. Les crédits à la clientèle :

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2015 un solde de 3 725 MDT contre 3 442 MDT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 8.25%.

En KTND

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014*	31/12/2013	Variation 2015/2014 en %
Comptes ordinaires débiteurs	275 583	259 251	253 904	6,30%
Autres concours à la clientèle	3 787 479	3 519 564	3 244 796	7,61%
Crédits sur ressources spéciales	35 600	33 902	27 342	5,01%
S. Total	4 098 662	3 812 717	3 526 042	7,50%
Provision sur créances douteuses	(166 831)	(165 243)	(273 275)	0,96%
Provision sur créances douteuses décotes de garanties	(98 416)	(104 358)	-	-5,69%
Provision à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)	(10 200)	30,21%
Agios et intérêts réservés	(94 917)	(91 460)	(91 081)	3,78%
TOTAL	3 725 437	3 441 625	3 151 486	8,25%

La part de marché en termes de crédits à la clientèle a évolué durant les 3 dernières années de la manière suivante :

Année	2015	2014	2013
Part de marché*	6.72%	6.63%	6.70%

* Part de marché calculé par l'UIB sur l'ensemble du secteur bancaire en Tunisie sur la base des indicateurs d'activité de différentes banques.

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risque se présente ainsi :

En KTND

Désignation	2015	2014	2013
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	4 382 966	4 076 712	3 775 295
Classe 0	3 689 281	3 355 824	3 101 058
Classe 1	257 227	289 101	246 366
Créances clientèle (classe 0 et 1)	3 946 508	3 644 926	3 347 424
Classe 2	22 602	18 595	20 317
Classe 3	31 084	23 030	27 762
Classe 4	382 772	390 162	379 792
<i>dont Contentieux</i>	306 722	287 718	286 102
Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3,4) (b)	436 458	431 786	427 871
Provisions affectées en couverture des CDL	253 922	258 103	261 532
Agios réservés affectés en couverture des CDL	93 657	89 773	88 127
Provisions et Agios réservés (c)	347 579	347 876	349 659
Taux de créances classées (b)/(a)	9,92%	10,62%	11,32%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c)/(b)	79,51%	80,15%	81,67%

3.2.2 Le Portefeuille titres :

3.2.2.1 Portefeuille-titres Commercial :

Cette rubrique présente un solde nul au 31 décembre 2015, ainsi qu'au 31 décembre 2014.

3.2.2.2 Portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 114 971 mDT contre 113 516 mDT au 31 décembre 2014. Le détail de cette rubrique est le suivant :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014
-Titres de Participation	3 420	3 417	3 567	0,09%
-Titres d'investissement	115 640	113 465	47 643	1,92%
-Part dans les Entreprises Liées	3 659	3 659	3 659	0,00%
Total Brut	122 719	120 541	54 869	1,81%
-Provisions /Dépréciation de titres d'investissement	(2 090)	(2 198)	(6 304)	-4,91%
-Provisions /Dépréciation fonds gérés SICAR	(5 306)	(4 646)	(2 195)	14,21%
-Provisions Pour Dépréciation parts dans les entreprises liées	(352)	(181)	(339)	94,48%
Total provisions	(7 748)	(7 025)	(8 838)	10,29%
TOTAL Net	114 971	113 516	46 031	1,28%

3.2.3 Les Immobilisations nettes :

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2015 un solde de 42 199 mDT contre 42 053 mDT au 31 décembre 2014.

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014 en %
Immobilisations nettes	42 199	42 053	43 418	0,35%

3.2.4. Les résultats d'exploitation :

3.2.4.1 Le Produit Net Bancaire

Atteignant 216 684 mDT au 31/12/2015, le PNB a progressé de 10,15% (+19 966 mDT) par rapport au 31/12/2014.

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014 en %
Marge d'intérêt	138 941	129 258	123 320	7,49%
Commissions Nettes	58 279	52 504	46 926	11%
Revenu du portefeuille titres	19 464	14 956	13 709	30,14%
Produit Net Bancaire	216 684	196 718	183 955	10,15%

3.2.4.2 La marge d'intérêt

La marge d'intérêt se situe à 138 941 mDT en 2015 contre 129 258 mDT en 2014 soit une progression de 9 683 mDT équivalente à une hausse de 7,49%.

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014 en %
Intérêts et revenus assimilés	255 901	245 928	214 131	4,06%
Intérêts encourus et charges assimilées	(116 960)	(116 669)	(90 811)	0,25%
Total	138 941	129 258	123 320	7,49%

3.2.4.3. Les commissions nettes

Les commissions nettes progressent de 5 776 mDT au 31/12/2015 pour passer de 52 503 mDT à fin 2014 à 58 279 mDT à fin 2015.

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014
Commissions perçues	62 221	55 555	49 612	11%
Commissions encourues	(3 942)	(3 052)	(2 686)	29,2%
Commissions nettes	58 279	52 503	46 926	11%

Les gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 11 397 KDT au 31 décembre 2015 et les gains sur portefeuille investissement totalisent 8 067 KDT au 31 décembre 2015.

En KTND

Désignation	2015	2014	2013	Variation 2015/2014 en %
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	11 397	9 988	11 258	14,11%
Sous total	11 397	9 988	11 258	14,11%
Intérêts sur bons de trésor assimilables	3 819	2 477	1 759	54,18%
Intérêts sur titres d'investissement (E.O)	-	142	148	-100%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 581	1 032	342	53,18%
Intérêts sur titres d'investissement SICAR	694	123	202	464,23%
Intérêts sur obligations	133	-	-	100%-
Intérêts sur Emprunt National	1 840	1 194	-	54,10%-
Sous total	8 067	4 968	2 451	62,38%
Total	19 464	14 956	13 709	30,14%

3.2.4.4. Les frais d'exploitation (charges opératoires) :

Les frais d'exploitation de la Banque s'élèvent à 109 477 KDT au 31/12/2015 contre 102 039 KDT au 31/12/2014.

En KTND

Désignation	2015	2014	2013	Variation 2015/2014 en %
Frais de personnel	78 795	73 015	67 573	7,92%
Charges générales d'exploitation	22 283	21 123	18 428	5,49%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 399	7 901	7 513	6,30%
Frais d'exploitation	109 477	102 039	93 515	7,29%

3.2.4.5. Les soldes en pertes de créances :

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 301 446 KDT au 31/12/2015 contre 300 699 KDT au 31/12/2014 soit une augmentation de 747 KDT et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	2015	2014	2013	Variation 2015/2014 en %
Provisions pour créances douteuses	265 247	269 601	161 424	-1,61%
Provision sur créances douteuses décotes des garanties	-	-	111 851	
Provisions pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 414	4 232	3 988	4,30%
Provision a caractère général dite collective	13 061	10 031	10 200	30,21%
Provisions pour dépréciation de titres	2 442	2 379	2 534	2,65%
Provisions pour dépréciation fonds géré sicar	5 306	4 646	6 304	14,21%
Provisions pour risques sur autres postes d'actifs	295	793	755	-62,80%
Provisions pour passif et charges	10 681	9 017	9 360	18,45%
TOTAL	301 446	300 699	306 416	0,25%

3.2.4.6 Le résultat net :

Le résultat net est passé de 56 616 KDT au 31/12/2014 à 64 038 KDT au 31/12/2015 affichant ainsi une augmentation de 13,11% :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014 en%
Résultat net	64 038	56 616	38 016	13,11%

4. ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 30-06-2016 :

4.1. Les Ressources :

4.1.1 Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts collectés auprès de la clientèle présentent un solde de 3 414 MDT au 30/06/2016 contre 3 194 MDT au 30/06/2015, soit une progression de 6,91% (+ 221 MDT).

En KTND

DESIGNATION	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2015 en %
Dépôts à vue	1 072 820	944 343	1 010 059	13,60%
Dépôts d'épargne	1 232 056	1 156 199	1 209 007	6,56%
Dépôts à terme et bons de caisse	954 066	959 313	998 339	-0,55%
Certificats de dépôts	51 571	49 222	83 248	4,77%
Autres dépôts et avoirs	103 692	84 540	101 609	22,65%
TOTAL	3 414 205	3 193 617	3 402 262	6,91%

4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

Ce poste présente au 30/06/2016 un solde de 298 MDT contre 338 MDT au 30/06/2015 soit une diminution de -11,7 %.

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016/ Juin 2015 en %
Emprunts subordonnés	80 000	80 000	80 000	0,00%
Emprunt en devises	4 666	12 426	8 627	-62,45%
Ressources spéciales	19 851	24 023	20 678	-17,37%
Emprunts obligataires	187 025	213 700	203 385	-12,48%
Dettes rattachées	6 930	7 870	8 224	-11,94%
Total	298 472	338 019	320 914	-11,70%

4.1.3 Les capitaux propres :

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 327 819 KDT au 30/06/2016 contre 280 940 KDT au 30/06/2015, soit une variation de 46 879 KDT.

En KTND

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2015 en %
Capital	172 800	172 800	172 800	0,00%
Réserve légale	10 735	7 533	7 533	42,51%
Réserve Ordinaire	71 696	43 101	43 168	66,34%
Réserve à Régime Spécial	289	289	289	0,00%
Réserve pour réinvestissement exonéré	15 376	2 000	2 000	668,80%
Primes liées au capital	24 800	24 800	24 800	0,00%
Résultats reportés	4	2	2	100,00%
Résultat net de l'exercice	32 119	30 415	64 038	5,60%
Total des capitaux propres	327 819	280 940	314 630	16,69%

4.2. Les Emplois :**4.2.1 Les crédits à la clientèle :**

Les crédits à la clientèle présentent un solde de 3 931 MDT au 30/06/2016 contre 3 556 MDT au 30/06/2015, soit une progression de 10,53% (+ 375 MDT).

En KTND

DESIGNATION	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2015 en %
Comptes ordinaires débiteurs	321 310	327 620	275 583	-1,93%
Autres concours à la clientèle	3 957 877	3 575 049	3 787 479	10,71%
Crédits sur ressources spéciales	37 030	35 099	35 600	5,50%
S. Total	4 316 217	3 937 768	4 098 662	9,61%
Agios et intérêts réservés	-95 224	-94 868	-94 917	0,38%
Provision pour risque de contrepartie	-177 101	-171 203	-166 831	3,45%
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-98 416	-104 179	-98 416	-5,53%
Provision à caractère générale dite collective	-14 389	-11 070	-13 061	29,98%
TOTAL	3 931 087	3 556 448	3 725 437	10,53%

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	4 630 546	4 201 164	4 382 966
Classe 0	3 935 807	3 406 893	3 689 281
Classe 1	239 395	349 883	257 227
Créances clientèle (classe 0 et 1)	4 175 202	3 756 776	3 946 508
Classe 2	36 711	23 447	22 602
Classe 3	21 345	27 530	31 084
Classe 4	397 288	393 411	382 772
<i>Dont contentieux</i>	311 599	305 083	306 722
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (b)	455 344	444 388	436 458
Provisions affectées en couverture des CDL	264 154	264 164	253 922
Agios réservés affectés en couverture des CDL	94 027	93 053	93 657
Provisions et Agios réservés (c)	358 181	357 218	347 579
Taux de créances classées (b)/(a)	9,81%	10,62%	9,92%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c)/(b)	78,47%	80,27%	79,51%

4.2.2 Le Portefeuille titres:

4.2.2.1 Portefeuille-titres Commercial :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 12 000 KDT Le détail de cette rubrique est le suivant :

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres placements	12 000	-	-
TOTAL	12 000	-	-

4.2.2.2 Portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 114 225 KDT contre 112 236 KDT au 30/06/2015.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2015 en %
Titres d'investissement	115 016	112 591	115 640	2,15%
Titres de participations	3 420	3 420	3 420	0,00%
Part dans les entreprises liées	3659	3659	3 659	0,00%
Total Brut	122 095	119 670	122 719	2,03%
Provisions pour dépréciation titres	(2 074)	(2 198)	(2 090)	-5,64%
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 339)	(4 884)	(5 306)	9,32%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(457)	(352)	(352)	29,83%
Total provisions	(7 870)	(7 434)	(7 748)	5,86%
TOTAL Net	114 225	112 236	114 971	1,77%

4.2.3 Les Immobilisations nettes :

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 40 508 KDT au 30/06/2016 contre un solde de 42 199 KDT au 31/12/2015. Le solde de ce compte se détaille ainsi

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2015 en %
Immobilisations nettes	40 508	41 210	42 199	-1,70%

4.2.4. Les résultats d'exploitation :

4.2.4.1. Le Produit Net Bancaire :

Atteignant 119 029 KDT au 30/06/2016, le PNB a progressé de 13,07% (+13 761 KDT) par rapport au 30/06/2015 (105 268 KDT).

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2015 en %
Marge d'intérêt	67 795	68 468	138 941	-0,98%
Commissions Nettes	39 009	27 578	58 279	41,45%
Revenu du portefeuille titres	12 225	9 222	19 464	32,56%
Produit Net Bancaire	119 029	105 268	216 684	13,07%

4.2.4.2 La marge d'intérêt :

La marge d'intérêt se situe à 67 795 KDT au 30/06/2016 contre 68 468 KDT au 30/06/2015 soit une diminution de 673 KDT équivalente à une baisse de -0,98%.

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2013 en %
Intérêts et revenus assimilés	126 626	125 424	255 901	0,96%
Intérêts encourus et charges assimilées	(58 831)	(56 956)	(116 960)	3,29%
Total	67 795	68 468	138 941	-0,98%

4.2.4.3. Les commissions nettes

Les commissions nettes progressent de 11 431 KDT, pour passer de 27 578 KDT au 30/06/2015 à 39 009 KDT au 30/06/2016.

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2014 / Juin 2013 en %
Commissions perçues	40 659	29 361	62 221	27,79%
Commissions encourues	(1 650)	(1 783)	(3 942)	-7,46%
Commissions nettes	39 009	27 578	58 279	41,45%

4.2.4.4. Les autres revenus (non bancaires)

Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille investissement.

-Les gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 7 856 KDT au 30 Juin 2016.

-Les revenus du portefeuille investissement totalisent 4 369 KDT au 30 Juin 2016

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 / Juin 2015 en %
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7 856	4 846	11 397	62,10%
Sous total	7 856	4 846	11 397	62,10%
Intérêts sur bons de trésor assimilables	1 906	1 896	3 819	%0,53
Intérêts sur Emprunt National	925	910	1 840	1,65%
Intérêts sur titres d'investissement (E.O)	-	64	-	100,00%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 140	1 408	1 581	-19,03%
Intérêts sur titres d'investissement SICAR	231	98	694	135,71%
Intérêts sur obligations	167	-	133	100,00%
Sous total	4 369	4 376	8 067	%0,16-
Total	12 225	9 222	19 464	32,56%

4.2.4.5. Les frais d'exploitation (charges opératoires)

Les charges opératoires s'élèvent à 58 702 KDT au 30/06/2016 contre 52 732 KDT au 30/06/2015, affichant ainsi une augmentation de 11,32%.

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 /Juin 2015 en %
Frais de personnel	42 885	38 478	78 795	11,45%
Charges générales d'exploitation	11 704	10 253	22 283	14,15%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 113	4 001	8 399	2,80%
Frais d'exploitation	58 702	52 732	109 477	11,32%

4.2.4.6. Les soldes en pertes de créances :

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 313 361 KDT au 30/06/2016 contre 307 939 KDT au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 /Juin 2015 en %
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	275 517	275 382	265 247	0,05%
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 395	4 232	4 414	3,86%
Provisions à caractère générale dite collective	14 389	11 070	13 061	29,98%
Provision pour dépréciation de titres	2 531	2 551	2 442	-0,77%
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 339	4 884	5 306	9,33%
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	263	772	295	-65,92%
Provision pour passifs et charges	10 927	9 048	10 681	20,77%
TOTAL	313 361	307 939	301 446	1,76%

4.2.4.7 Le résultat net :

Le résultat net est passé de 30 415 KDT au 30/06/2015 à 32 119 KDT au 30/06/2016 affichant ainsi une augmentation de +1 704KDT

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation Juin 2016 /Juin 2015 en %
Résultat net	32 119	30 415	64 038	5,60%

5. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30-09-2016 :



AVIS DES SOCIETES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS
AU 3^{ème} TRIMESTRE 2016

En milliers de dinars

	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015	Au 31/12/2015
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	95 875	84 866	275 379	248 884	337 586
- Intérêts	68 365	64 329	194 991	189 764	255 901
- Commissions en produits	21 055	16 042	61 716	45 403	62 221
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	6 455	4 495	18 672	13 717	19 464
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32 855	30 744	93 397	89 485	120 902
- Intérêts encourus	31 853	29 685	90 745	86 643	116 960
- Commissions encourues	1 002	1 059	2 652	2 842	3 942
3 PRODUIT NET BANCAIRE	63 020	54 122	181 982	159 399	216 684
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	24	79	78	113
5 CHARGES OPERATOIRES	29 658	28 211	88 364	80 943	109 476
- Frais de personnel	21 579	20 558	64 464	59 036	78 794
- Charges générales d'exploitation	6 008	5 501	17 716	15 754	22 283
- Dotation aux amortissements	2 071	2 152	6 184	6 153	8 399
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	166 092	113 091	114 971
- Portefeuille titres commercial	-	-	12 000	-	-
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	154 092	113 091	114 971
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	3 911 293	3 535 357	3 725 437
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	3 466 225	3 199 328	3 402 262
- Dépôts à vue	-	-	1 091 102	927 990	1 010 059
- Dépôts d'épargne	-	-	1 246 940	1 167 727	1 209 007
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 052 203	1 012 200	1 081 587
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	75 980	91 411	101 609
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	285 394	324 768	320 914
10 CAPITAUX PROPRES (1)	-	-	295 743	250 567	250 592

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

5.1. Commentaires / indicateurs d'activité au 30 Septembre 2016

1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Septembre 2016, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

1. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/09/2016, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/09/2016.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté de **8,3 %** pour atteindre un encours de **3 466,2 MTND** au 30 septembre 2016 vs 3 199,3 MTND au 30 septembre 2015 correspondant à une progression de **+266,9 MTND**. Cette évolution résulte principalement de la progression de **17,6%** des dépôts à vue (**+163,1 MTND**), de **+ 6,8%** des dépôts d'épargne (**+79,2 MTND**), et de **+4%** des Dépôts à terme et Certificats de Dépôts (**+40 MTND**)
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **10,6 %** ou **375,9 MTND** au 30 septembre 2016, pour atteindre **3 911,3 MTND** vs 3 535,4 MTND au 30 septembre 2015.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **285,4 MTND** au 30 septembre 2016 contre 324,8 MTND à fin septembre 2015. Cette évolution s'explique par le remboursement d'un montant de **26,7 MTND** relatif aux échéances de l'emprunt obligataire subordonné 2015 et des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, en décembre 2011 et en décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par l'amortissement à hauteur de **7,9 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale, par la baisse des ressources spéciales de **4 MTND** et par la baisse des dettes rattachées de **0,8 MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **275,4 MTND** au 30 septembre 2016, ce qui correspond à une évolution de **+10,6%**.
- La marge d'intérêt a atteint **104,2 MTND** au 30 septembre 2016 vs 103,1 MTND à fin septembre 2015, soit une progression de **1%**.
- La marge sur les commissions a atteint **59,1 MTND** au 30 septembre 2016 vs 42,6 MTND au 30 septembre 2015, soit une progression de **38,8%**.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont atteint **18,7 MTND** au 30 septembre 2016 vs 13,7 MTND au 30 septembre 2015, soit une progression de **36,1%**.
- Le Produit Net Bancaire a atteint un montant de **182 MTND** au 30 septembre 2016 vs 159,4 MTND au 30 septembre 2015, correspondant à une évolution de **+14,2 %**.
- Les charges opératoires (frais de personnel, charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements) ont évolué de **+ 9,2% à 88,4 MTND**, sous l'effet notamment de l'augmentation salariale conventionnelle, des dispositifs d'incitation liés aux performances de la banque et de la hausse du coût de maintenance des infrastructures informatiques.
- Le résultat brut d'exploitation a atteint **93,7 MTND** au 30 septembre 2016 contre 78,5 MTND au 30 septembre 2015, soit un taux de croissance de **+19,3%**.
- Compte-tenu des évolutions précitées, l'UIB a consolidé son coefficient d'exploitation qui s'établit à **45,2%** au 30 septembre 2016 vs **46,9%** au 30 septembre 2015.

6. MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES) :

Forces

- Taille du fonds de commerce clientèle de particuliers
- Taille et qualité de la couverture géographique du réseau d'agences
- Offre étendue de produits et services
- Adossement à un grand groupe (Société Générale) avec une ambition régionale
- Actionnariat stable

Faiblesses

- Offre de produits à compléter (OPCVM, Leasing, affacturage...)
- Faible part de marché sur le segment des entreprises à renforcer

Opportunités

- Potentiel de développement du marché Entreprises (plan action 2016-2018)
- Poursuite du dynamisme du marché des particuliers avec un accent sur le marché Haut de gamme

Menaces

- Environnement peu porteur
- Tension accrue sur la liquidité bancaire
- Règlements trop rigides des taux d'intérêt
- Faible demande des crédits bancaires entreprise

7. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE :

7.1 Risque lié aux fonds propres :

La réduction et l'augmentation du capital effectuées en 2014 ont permis à la Banque de ramener ses fonds propres à un montant supérieur à la moitié de son capital et d'absorber les pertes cumulées au 31/12/2013 comme l'exige l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

7.2 Risque de solvabilité :

Le ratio de solvabilité de la banque au 31/12/2015 étant de 11.34% est supérieur au taux minimum prudentiel fixé par la BCT, soit 10%

A rappeler que ce taux prudentiel permet de s'assurer de la capacité de la banque à faire face aux risques éventuels liés à ses activités (non remboursement de crédits distribués ou autres pertes de valeur de ses actifs).

Aussi, les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs en permanence à 7% des risques nets encourus. Ce ratio « TIER ONE » enregistre 8,14% au 31/12/2015 soit supérieur au minimum prévu par l'article 4 de la circulaire BCT n°2012-09 du 29 juin 2012.

7.3 Risque de liquidité :

La BCT a publié une circulaire relative au nouveau ratio de liquidité LCR⁶ et ses dispositions sont entrées en vigueur à partir du 1er janvier 2015.

Le ratio de liquidité **LCR** de la banque au 31/12/2015 étant de 202,39%, se situe à un niveau supérieur aux exigences réglementaires (60% à compter du 1er janvier 2015, 70% en 2016, 80% en 2017, 90% en 2018 et 100% en 2019).

Ce ratio est calculé par le rapport entre l'encours des actifs liquides (en TND) et le total des sorties nettes de trésorerie (en TND) durant les 30 Jours calendaires suivants.

Le risque de liquidité est géré au niveau du département contrôle de gestion et ALM (Asset Liability Management) rattaché au pôle Finance.

L'ALM gère le risque de liquidité découlant de toutes les opérations réalisées par l'UIB et qui figurent au niveau de son bilan (dépôts, crédits, emprunts, placements, immobilisations, capitaux propres, dettes...) et de son hors bilan. Des reportings présentant les gaps de liquidité statiques sont produits mensuellement.

Les deux ratios bâlois LCR et NSFR⁷ sont calculés mensuellement depuis janvier 2013 par l'UIB en respect des exigences du groupe Société Générale qui imposent à la banque des pondérations stressées pour tout type de clientèle (Retail, Corporate et institutionnels).

Le **LCR** bâlois est de 56% au 31/12/2015 et se situe à un niveau inférieur aux exigences réglementaires (60% en 2015). Ce ratio est calculé par le rapport entre les actifs liquides et le net cash outflows (flux sortants –flux entrants) à un mois.

7.4 Risque de crédit :

L'UIB dispose d'un système de mesure des risques du crédit qui lui permet d'identifier l'engagement détaillé par contrepartie (ou contreparties considérées comme un même bénéficiaire), par classe de risque, par marché, par région, par activité...

Ces informations sont communiquées aux membres du Comité Exécutif de Crédit (qui s'est tenu 6 fois en 2015) et au conseil d'administration à chacune de sa réunion.

L'UIB dispose, depuis décembre 2007, d'un système de notation interne (outil STARWEB) des contreparties Non Retail, validé par le conseil d'administration.

Le système mis en place au sein de l'UIB est basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs qui sont révisés périodiquement (tous les 2 ans) tout comme la pertinence des statistiques exploitées dans le système de notation interne qui est vérifié également périodiquement.

Le processus de notation est initié par le gestionnaire de la contrepartie et validé par le Pôle Risque ; la notation des contreparties permettant d'estimer la probabilité de défaut à un an des contreparties.

L'UIB utilise également, depuis mars 2006, un outil de scoring (Transact) des crédits aux particuliers hors crédits hypothécaires. C'est un outil d'aide à la décision avec, in fine, une décision système fournie au bout de l'opération de scoring qui peut être *Accepté, Refusé ou Etude*, et est soumise à la validation définitive du décideur habilité.

⁶ **LCR** : Liquidity Coverage Ratio.

⁷ **NSFR** : Net Stable Funding Ratio.

7.5. Risque de marché :

7.5.1. Risque de change

Organisation du suivi du risque lié aux opérations de change : qui est actuellement assuré par un contrôleur dédié rattaché à la Direction de la Surveillance et du Suivi des Risques, elle même rattachée au Pôle Risques. Les travaux de contrôle se rapportent exclusivement aux activités du marché des changes (change au comptant, à terme, opérations de swap) et sont définis dans une circulaire interne.

Modalités de suivi du risque lié aux opérations de change : les travaux de contrôle portent essentiellement sur le suivi quotidien de la position de change, notamment le respect des limites (limites « stop loss » et « overnight ») et la conformité des transactions (conformité des tickets de change et la comptabilisation des transactions de change), ainsi que le rapprochement mensuel de la position de change de gestion avec la position de change scripturale et justification des écarts.

Mesure du risque global par l'approche fondée sur la notion de perte potentielle maximale : est assurée par l'outil du suivi des opérations à terme et de swap « CVI ». L'outil « CVI » permet de calculer la **valeur à risque conditionnelle (CVaR)** ou risque de remplacement qui donne la mesure du coût du remplacement d'une opération en cas de défaut de la contrepartie d'origine et la nécessité de fermer auprès d'une autre contrepartie la position qui en découle;

Les limites fixées en matière de risque de marché sont déterminées conformément à la circulaire BCT n°97/08 du 09 Mai 1997 :

Limite de positions de change maximales dans chaque devise à 10% des fonds propres nets de la Banque et la limite de position de change globale à 20% des fonds propres nets de la Banque.

La limite de « Stop Loss » sur les positions de changes ouvertes : La réglementation de la BCT prévoit une limite à la perte ou « Stop Loss » de 3% du montant de la position par devise lorsque celle-ci dépasse 0,2 millions de dinars.

Limites Interbancaires (par contrepartie et par maturité).

Révision annuelle des limites fixées en matière de risque de marché.

Stress scenarii utilisés : pour mesurer le risque encouru en cas de forte variation des paramètres de marché, l'UIB a demandé à la Société Générale de former un ou deux de ses cadres aux techniques de simulations de crise, notamment en cas de fortes variations des paramètres de marché

Analyse des écarts entre les résultats comptables et les résultats de gestion : la conduite des travaux de réconciliation du solde comptable et du solde de gestion de la position de change se fait quotidiennement. Les écarts identifiés sont communiqués aux directions opérationnelles pour régularisation.

7.5.2. Risque Global de Taux d'intérêt

Le risque de taux est géré au niveau du département contrôle de gestion et ALM (Asset Liability Management) rattaché au pôle finance. L'ALM gère le risque de taux découlant de toutes les opérations réalisées par l'UIB et qui figurent au niveau de son bilan (dépôts, crédits, emprunts, placements, immobilisations, capitaux propres, dettes...) et de son hors bilan.

L'ALM prépare trimestriellement un rapport « Assets and Liabilities Committee » servant à la tenue du comité risques structurels.

Ce rapport présente, outre les informations financières et l'analyse du bilan et du compte de résultat, une analyse de la position de liquidité, de la position de taux (gap de taux fixe et sensibilité) ainsi que la position de change.

La gestion du risque de taux permet de mesurer les impacts, sur les résultats de la banque et la valeur de son bilan, en cas de variation défavorable de taux d'intérêt. Il est appréhendé, à travers le gap de taux fixe.

Des reportings permettant de calculer les gaps de taux ainsi que la sensibilité à court, moyen et long terme sont produits trimestriellement.

Actuellement, la gestion du risque de taux se base sur des positions statiques. L'introduction de la nouvelle production pour le calcul des gaps de taux dynamique sera réalisée dans une deuxième phase.

Une réflexion est menée au sein de l'UIB sur la méthodologie à adopter pour mener des stress tests sur le risque de taux.

Des limites de sensibilité sont fixées pour chaque devise et sont validées par le comité des risques de l'UIB. Ces limites cadrent la position totale en toutes devises ainsi que les principales devises prises individuellement (TND, EURO, USD). Ces limites sont révisées annuellement.

Les dépassements de limite font l'objet d'explications et de recommandations pour ramener la sensibilité aux niveaux des limites fixées.

7.6 Risque de règlement :

Le suivi du risque de règlement au niveau de l'UIB est appliqué pour maîtriser le risque en lien avec les opérations de Marché boursier qui peuvent générer des problèmes de règlement des ordres émis par la clientèle, la procédure appliquée au niveau de la Banque prévoit deux niveaux de contrôle :

Contrôle au niveau de l'agence, sous la responsabilité du chef d'agence au préalable à l'envoi de l'ordre au Back office Titres pour exécution.

Contrôle au niveau du Back office Titres, qui vérifie la bonne application de l'agence des contrôles liés au fonctionnement du compte et à la disponibilité de la provision sur la base des confirmations apposées sur l'ordre.

7.7 Risque opérationnel :

L'UIB est dotée d'un responsable des risques opérationnels et d'un responsable de la surveillance permanente tous les deux rattachés à la Direction du Contrôle Permanent.

Chaque entité de la Banque dispose d'un correspondant (Risques opérationnels / surveillance permanente) qui est tenu de reporter les informations relatives aux risques opérationnels et à la surveillance permanente aux responsables précités :

- Au fil de l'eau pour les pertes opérationnelles ;
- Trimestriellement pour les indicateurs de risques opérationnels ;
- Trimestriellement pour les rapports de la surveillance permanente.

Des missions trimestrielles de contrôle de la qualité de la surveillance permanente au niveau des services, sont prises en charge par la Direction du Contrôle Permanent à travers les Contrôleurs de la surveillance permanente.

En application des exigences de b le II en mati re de gestion des risques op rationnels, l'UIB mesure et surveille ces dits risques   travers :

La collecte des pertes au fil de l'eau et leur d claration dans un outil de gestion des risques op rationnels du Groupe Soci t  G n rale, et la mise en place de plans d'actions en cas de pertes significatives et / ou r currentes.

Le contr le trimestriel des indicateurs cl  de risque KRI "Key Risk Indicators", permettant la pr vention contre les risques op rationnels au niveau de toutes les entit s de la Banque, et la mise en place de plans d'actions en cas de d passement r current et significatif des seuils d'alerte.

L'analyse annuelle des cinq sc narios les plus catastrophiques auxquels peut  tre expos e la Banque, et la mise en place des plans d'actions appropri es en cas de d faillance.

L'exercice biennal RSCA (Risk & Control Self Assessment), consistant   une auto- valuation des risques et des contr les au niveau de toutes les entit s de la Banque, et la mise en  uvre des actions correctrices en cas de constatation de risque  lev  r siduel.

L'UIB dispose de 5 circulaires internes d crivant la gestion des risques op rationnels au sein de la Banque.

Le dispositif de la surveillance permanente mis en place par l'UIB depuis 2004, sous ses deux composantes,   savoir la s curit  au quotidien, et la supervision formalis e, permet d'assurer un contr le permanent au sein de la Banque sur, le respect des proc dures, la r gularit  des comptes, la d tection et la d claration des anomalies et la mise en  uvre des plans d'actions.

La remont e trimestrielle des rapports de la surveillance permanente  tablis par les diff rents responsables des diff rentes entit s, au responsable de la Surveillance Permanente, conjugu e avec la collecte des pertes ainsi que l'analyse trimestrielle des indicateurs cl s de risques, permet   la Banque d' tre proactive et de limiter au maximum son exposition aux risques op rationnels.

7.8 Risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme :

L'UIB a mis en place des circulaires internes r gissant la proc dure de la connaissance et l'identification du client « KYC » et les op rations n cessitant une vigilance particuli re ou une vigilance renforc e au niveau des agences (personnes politiquement expos es, les associations dont les partis politiques, les correspondants bancaires, et les clients occasionnels, virements internationaux...).

Les agences sont tenues aussi dans le cadre de cette circulaire, d'enregistrer sur un registre sp cifique les op rations d passant les seuils fix s par la Banque, en pr cisant l'origine ou la destination des fonds, notamment celles en esp ces.

Les crit res et les seuils de significativit  pour la d tection des op rations inhabituelles, sont d finis en fonction de la nature du client et de la transaction.

Les seuils des op rations en esp ces pour le march  des particuliers et pour le march  des Professionnels et des Entreprises sont fix s pour chaque march  selon les recommandations du Groupe Soci t  G n rale et son exp rience sur le sujet.

Toutes les op rations complexes, inhabituelles ou n'ayant pas d'objet  conomique apparent ou d'objet licite visible, doivent selon la circulaire,  tre syst matiquement d tect es par les agences et consign es dans le registre appropri .

Un outil de profilage « SIRON AML » permet de d tecter les op rations remarquables et/ou douteuses qui s' cartent du fonctionnement habituel du compte d'un client et/ou du profil d fini pour celui-ci. Les

alertes générées sont analysées au sein de l'unité de lutte anti-blanchiment en collectant les informations nécessaires auprès des agences et des charges d'affaires concernées. A la lumière des renseignements recueillis, les alertes sont clôturées dans l'application en cas de levée du doute. Le cas échéant, et si les doutes sont confirmées après analyse du dossier, ce dernier fait l'objet d'une déclaration de soupçon à la Commission Tunisienne des Analyses Financières.

Un outil de filtrage « LABO ON LINE » est mis à la disposition de toutes les agences afin de vérifier si le prospect est black-listé ou non avant toute entrée en relation.

Un outil de filtrage « OCR » est mis à la disposition de toutes les agences afin de vérifier si le prospect est une personne politiquement exposée ou non avant toute entrée en relation.

Un outil de filtrage « LABO 2 » est déployé au niveau de l'Unité AML afin d'effectuer un 2eme contrôle trimestriellement sur la base des clients UIB et les listes de sanctions et PPE obtenues de nos correspondants, et ce afin de s'assurer qu'aucune entrée en relation n'ait été nouée avec des personnes sanctionnées ou des PPE sans respect de la procédure en vigueur traitant du sujet.

8. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR :

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire N°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire N° 2001-04 du 16/02/2001 et N° 2001-12 du 04/05/2001.

Application de l'article 1 :

Conformément à l'article premier de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifié par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, le montant total des risques encourus doit être inférieur à :

3 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets;et

1,5 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31/12/2015, Le montant total des risques nets encourus sur les bénéficiaires, dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque, s'élève à 357 741 KTND, représentant 0.9 fois des fonds propres nets de la Banque.

Ce ratio est donc respecté par l'UIB.

Au 31/12/2015, Le montant total des risques nets encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la Banque s'élève à 136 116 KTND, représentant 0,3 fois les fonds propres nets de la Banque.

Ce ratio est respecté par l'UIB.

Application de l'article 2 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire de la BCT n° 91 -24 tel que modifié par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

En KTND

<i>RELATION</i>	<i>Risque net encouru</i>	<i>Risque net encouru</i>	<i>Classe 12 2015</i>
ELLOUMI TAOUFIK	86 118	21,02%	C0
POULINA	72 373	17,66%	C0
TUNISIE TELECOM	69 816	17,04%	C0
BELKHIRIA KAMEL B. BRAHIM	52 206	12,74%	C0

Aucun dépassement de ce ratio par l'UIB au 31 décembre 2015.

Application de l'article 3 :

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 tel que modifié la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une (01) fois les fonds propres nets.

Au 31/12/2015, Le montant total des risques nets encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève à 3 359 KDT, représentant 0,01 fois des fonds propres nets de la banque.

Ce ratio est respecté par l'UIB.

Application de l'article 4 :

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24 tel que modifié par la circulaire BCT n°2012-09 du 29 juin 2012, les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques nets encourus pondérés. Les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs en permanence à 7% des risques nets encourus.

Au 31/12/2015, les fonds propres nets s'élevant à 409 767 KDT rapportés à un total des risques nets encourus pondérés de 3 613 199 KTND génèrent un ratio de solvabilité de 11,34% au-dessus du minimum prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée.

Les fonds propres nets de base s'élevant à 294 251 KDT rapportés à un total des risques nets encourus pondérés 3 613 199 KDT génèrent un ratio « TIER ONE » de 8,14% respectant le minimum prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée.

Ce ratio est donc respecté par l'UIB.

9. LITIGE OU ARBITRAGE :

9.1. Risque social :

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KDT. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KDT.

En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme

social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KDT.

A la date de la rédaction du présent document, l'affaire suit encore son cours.

10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE :

Les investissements en cours de réalisation :

- Le réaménagement et la rénovation des agences actuelles pour atteindre une couverture de 100% du réseau à fin 2020.
- La rénovation des sièges de la banque (Lafayette)
- Les investissements informatiques (licences, serveur monétique, logiciels, renouvellement de matériels bureautiques, acquisition de DAB.)

Les investissements futurs :

- L'expansion du réseau à travers l'ouverture de 20 nouvelles agences pendant la période 2017/ 2020 et ce afin de permettre au réseau d'avoir un meilleur émaillage géographique, nombre total des agences est ainsi passé à 135 au 31 Décembre 2015 (hors box de changes, qui s'élève à 4) et devrait atteindre 156 à fin 2020.
- La rénovation des infrastructures informatiques (Licence, acquisition de matériels informatique et de télécommunication, acquisition de GABs, acquisition de TPEs)

Projet d'investissement de la banque sur la période 2016-2020

	En Mdt				
	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E
Logiciels	3 172	4 337	3 300	3 300	3 300
Fonds de commerce	500				
Total Investissements incorporels	3 672	4 337	3 300	3 300	3 300
Rénovation des Sièges	2 803	2 960	3000	800	0
Rénovations agences	841	400	400	400	400
Ouverture agences	245	1 225	1 225	1 286	1 351
Autres immobilisations	1 241	1 353	434	434	434
TOTAL immobilier	5 130	5 938	5 059	2 920	2 185
Matériel	4 418	4 431	4 275	4 125	4 125
TOTAL Matériel et divers	4 418	4 431	4 275	4 125	4 125
Total Investissements Corporels	9 548	10 369	9 334	7 045	6 310
charges à répartir*		2 208	1 850		
Total Investissements à réaliser	13 220	16 914	14 484	10 345	9 610

*Cette rubrique comporte les charges engagées au titre du projet de migration du CBS et qui ne seront pas immobilisées en immobilisations corporelles. Ils seront résorbés sur trois ans à partir de l'année de leur constatation.

CHAPITRE IV : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTAT

1. PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 31/12/2015 :

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2015 :

1.1.1 Terrains :

En TND

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	VCN
01/05/1976	SIEGE SOCIAL	36 450	36 450
01/03/1980	KERKENNAH	3 233	3 233
Aout 1980	AVENUE DE LA LIBERTE	185 000	185 000
01/01/1981	MENZEL JEMIL	7 000	7 000
01/01/1982	LA MARSA, 14 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	49 466	49 466
01/08/1982	EZZAHRA	32 653	32 653
01/03/1983	DEGUECHE	9 117	9 117
01/03/1983	SOUSSE	41 257	41 257
01/04/1983	NEFTA (1)	30 566	30 566
01/04/1983	NEFTA (2)	15 010	15 010
01/06/1983	HAMMAM-LIF	122 078	122 078
01/06/1984	MENZEL BOURGUIBA	50 269	50 269
01/11/1984	TOZEUR	4 000	4 000
01/09/1983	ZAGHAOUN	8 255	8 255
28/11/2001	terrain polyclinique Ettaoufik 1030m2	9 046	9 046
30/12/2002	terrain agricole sise à SFAX route de MAHDIA km13+terrain de 9300m2	23 455	23 455
22/10/1997	Villa Houmet souk	131 266	131 266
01/12/1980	BEN AROUS	16 707	16 707
21/11/1990	MATEUR	322	322
01/10/1983	BOUHAJLA	3 650	3 650
01/09/1982	SFAX	268 715	268 715
	Total	1 047 514	1 047 514

1.1.2 Immeubles d'exploitation :

En KTND

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	Amortissement cumulé 2015	VCN
01/01/1964	SIEGE SOCIAL	108	108	0
01/02/1975	IMMEUBLE 5 RUE D'ALGER	35	29	6
01/03/1975	INFORMATIQUE	5	5	0
01/01/1976	AG.U S A (1)	28	22	6
01/02/1976	U.S.A (1)	4	4	0
01/12/1976	AG. SAADI	62	49	13
01/07/1977	MATEUR	2	2	0
01/07/1977	AG. MATEUR	16	12	4
01/10/1977	AG. BARDO	65	49	16
01/11/1977	AG.CENTRALE	70	24	46
01/12/1977	PARKING	2	2	0
01/09/1978	DEPOT BEN AROUS	105	78	27
05/02/1979	TOZEUR	75	42	33
01/11/1979	AG.BEJA	34	25	10
01/03/1980	BARDO	11	11	0
01/03/1980	BEJA	7	7	0
01/03/1980	SAADI	12	12	0
01/03/1980	SAADI	3	3	0
01/04/1980	AG.LA MARSA	86	59	28
01/09/1980	APPART 8 RUE D'ALGER	35	25	10
01/03/1981	MENZEL JEMIL	1	1	0
01/03/1981	RUE D'ALGER (2)	0	0	0
01/08/1982	AG. KHEIREDDINE	119	77	42
13/09/1982	EZZAHRA	6	6	0
01/01/1983	U.S.A (2)	8	8	0
01/01/1983	AG. U S A (2)	47	31	16
01/01/1983	AG. ZAGHOUAN	60	40	20
01/01/1983	AG. GAFSA	89	49	41

26/01/1983	GAFSA	13	13	0
01/03/1983	KHEIREDDINE	0	0	0
01/04/1983	NEFTA	2	2	0
01/06/1983	AG. MENZEL JEMIL	152	99	53
01/08/1983	VILLA KEIREDDINE	11	11	0
01/08/1983	IMMEUBLE BOUHAJLA	97	62	35
01/11/1983	INFORMATIQUE	71	71	0
01/11/1983	LA GOULETTE	6	6	0
01/11/1983	AG. LA GOULETTE	42	27	15
14/12/1984	GAFSA	0	0	0
03/05/1985	TOZEUR	10	10	0
15/05/1985	KERKENNAH	4	4	0
01/12/1985	AG.NAFTA	114	68	46
01/01/1986	AVENUE DE LA LIBERTE	29	29	0
03/02/1986	TOZEUR	1	1	0
01/07/1986	IMMEUBLE AV DE LA LIBERTE	1 615	963	652
07/02/1988	GAFSA	1	1	0
04/04/1988	SAADI	1	1	0
01/01/1989	SOUK EL AHAD SOUSSE	11	3	8
25/03/1989	AUTORISATION DE BATIR TOZEUR	0	0	0
10/04/1989	EZZAHRA	0	0	0
08/07/1989	reg. main -levée hypothèque ter.M.BOURGUIBA	6	6	0
20/09/1989	frais de topographie AG. BOUHAJLA	0	0	0
20/09/1989	frais d'enregistrement AG .BOUHAJLA	0	0	0
16/11/1990	frais de bornage local S. AMOR BOUHAJLA	0	0	0
29/05/1991	AUTORISATION DE BATIR M.BOURGUIBA	0	0	0
07/06/1993	AUTORISATION DE BATIR ARCHIVE B.AROUS	4	4	0
04/03/1994	SAPRIM REZ-DE CHAUSSEE	228	100	128
04/04/1994	FRAIS D'ENREGIS. ARCHIVE B. AROUS	0	0	0
14/10/1994	F.E. AG. GAFSA	0	0	0

18/11/1994	LOCAL SFAX 2000 AL JADIDA	199	83	116
26/01/1995	AG. EL MANAR	204	85	119
08/02/1995	COMPLEXE KERKENNAH	304	127	177
05/06/1995	DOSSIER DU PATRIMOINE AG NAFTA	0	0	0
05/01/1996	frais d'enregistrement AG EL MANAR	14	14	0
22/04/1996	CONSTRUCTION DEPÔT BEN AROUS	623	245	378
17/07/1996	MARIE TABARKA acquis;AG TA	288	112	176
02/08/1996	Frais d'enregistrement AG ZARZIS	12	12	0
20/08/1996	SOPROGOLF ACQUIS.AG ZAR	202	78	124
13/12/1996	Contrat de vente ag.TABARKA	9	9	0
12/05/1997	FORACO fact. n°9705 AG. GAFSA	7	7	0
05/06/1997	frais d'acq. immob. AG. EZZAHRA	1	1	0
11/07/1997	TF.N°50753 souk el ahed	3	3	0
16/07/1997	ACQ.1er ETAGE N°12 BARDO	150	55	95
09/12/1997	Regisseur des recettes de la CPF GAFSA	1	1	0
01/01/1998	HOUMT SOUK JERBA (agence+lot)	2	1	1
18/03/1998	Honoraire d'avocat/contrat de vente Tabarka et Bardo.	1	1	0
18/03/1998	Honoraire d'avocat/contrat de vente Tabarka et Bardo.	1	1	0
24/11/1999	ACQUISITION AGENCE AFRIQUE	236	76	160
31/12/1999	Frais d'enregistrement du local sis à Douar Hicher	1	0	1
01/01/2000	Acq local AC14 „Douar hicher"sté SPRIC"	119	39	80
01/01/2000	Construction ag EZZAHRA	201	60	140
01/01/2000	Construction arch BEN AROUS	215	64	150
01/01/2000	Construction ag ML BOURGUIBA	275	83	193
01/01/2000	Construction ,imm R+3 GAFSA	688	207	482
01/01/2001	Sous sol(p20,sup463m2)rue Tazarka Tunis	0	0	0
01/01/2001	Agence ML BOURGUIBA	89	27	62
01/01/2001	LOCAL EL MOUROUJ	185	53	131
01/01/2001	Agece HOUMT SOUK	230	69	161
01/01/2001	Agence SOUK EL AHAD	709	209	500

01/11/2004	Etude pour la Climatisation de l'agence Saadi	2	0	1
01/11/2004	Travaux de déménagement de l' Ag.0045 (Décompte Définitif)	33	7	26
01/11/2004	Travaux de déménagement de l' Ag.0045 (Décompte Provisoire)	52	12	40
01/11/2004	Travaux de déménagement de l' Ag.0045 (Décompte Provisoire)	98	22	76
22/11/2004	Travaux de déménagement de l' Ag.0037 (Décompte Provisoire)	44	10	34
22/11/2004	Travaux de déménagement de l' Ag.0037 (Décompte Provisoire)	49	11	38
22/11/2004	Travaux de déménagement de l' Ag.0037 (Décompte Provisoire)+01/01/05 Reprise / Acquisition : décompte provisoire N° 3 (Ag.0037)	54	12	42
01/01/2005	R.G / Décompte N° 1 & 2 : E.B.B (Ag.0045)	17	4	13
18/09/2006	évaluation du local Imm.Sis à Tunis 65 ,H.Bourguiba objet du T.F N° 60299 Tunis	3	0	2
31/12/2006	Frais d'enregistrement de l'avenant du local abritant notre Ag.El mourouj	0	0	0
02/02/2007	Frais d'enregistrement de l'avenant du local abritant notre Ag.El mourouj	7	1	6
06/07/2006	Immeuble M'HIRSI immobilisation Action en défense :ag ennasr	62	12	50
06/07/2006	Reliquat pour l'acquisition des biens immeubles à la propriété de M.M'hirsi créancier en faveur de l'U.I.B : ag ennasr	450	85	365
06/07/2006	Etude préliminaire du dossier foncier de chedly Mhirsi : agence ennasr	3	1	3
31/12/2009	Reclassement REX	735	88	647
31/12/2010	complement rex	28	3	25
30/12/2010	frais d'enregistrement du local rex à sfax	46	5	41
06/09/2013	Reliquat frais d'enregistrement agence ennasr	11	1	11
	Total	10 176	4 255	5 921

1.1.3. Immobilisations incorporelles :

En KTND

	V.Brute au 31/12/2014	Acquis /Cession	V.Brute au 31/12/2015	Amort Cumulé 31/12/2015	VCN 31/12/2015
Logiciels	9 914	1 496	11 410	8 781	2 629
Fonds de Commerce	277	0	277	203	74
Droit au bail	72	0	72	0	72
Immobilisations (logiciel) en cours	832	589	1 422	0	1 422
Total immobilisations incorporelles	11 095	2 085	13 181	8 984	4 197

1.1.4. Immobilisations corporelles :

En KTND

Libellé	V.Brute au 31/12/2014	Acquis /Cession	V.Brute au 31/12/2015	Amort Cumulé 31/12/2015	VCN 31/12/2015
Terrains	735	312	1 047	-	1 047
Immeubles d'exploitation	10 281	(105)	10 176	4 255	5 921
Immeubles H. exploitation	959	(394)	564	189	375
Matériel et mobilier	11 493	425	11 918	9 439	2 479
Matériel de transport	1 784	66	1 850	1 429	421
Matériel Informatique	16 540	1 399	17 939	14 675	3 264
Materiel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	9 792	9 792	-
Equipement logement de fonction	111	-	111	102	9
Materiels et équipements amical hors exploitation	18	-	18	18	-
Agencements Aménagements et Installations	51 297	3 943	55 240	31 790	23 450
Immobilisations en cours	827	209	1 036	-	1 036
Total immobilisations corporelles	103 837	5 855	109 691	71 689	38 002

1.2. Portefeuille titre au 31/12/2015 :

Le portefeuille d'investissement est composé des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et des parts dans les entreprises liées.

Au 31/12/2015, le portefeuille titres d'investissement de l'UIB s'élève à 114 971 KTND. Les provisions globales s'élèvent à 7 748 KTND.

En KTND

Désignation en %	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014
-Titres d'investissement	115 640	113 465	47 643	1,92%
-Titres de Participation	3 420	3 417	3 567	0,09%
-Part dans les Ent. Associées Et Co-Eses	-	-	-	0,00%
-Part dans les Entreprises Liées	3 659	3 659	3 659	0,00%
Valeurs brutes	122 719	120 541	54 869	1,81%
-Provisions /Dépréciation de titres d'investissement	-2 090	-2 198	-6 304	-4,91%
-Provisions /Dépréciation de titres	-5 306	-4 645	-2 195	14,23%
-Provisions Pour Dépréciation parts dans les entreprises liées	-352	-181	-339	94,48%
Total provisions	-7 748	-7 024	-8 838	10,31%
Valeurs Nettes	114 971	113 517	46 031	1,28%

1.2.1. Titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est composé des emprunts obligataires, bons de trésors, l'emprunt national et les fonds gérés par la SICAR et s'élève à 115 640 KTND au 31/12/2015.

En KTND

Désignation en %	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014
Emprunt obligataire	5 076	2 307	2 538	120,03%
Créances rattachées sur emprunt obligataire	3	-	-	Ns
BTA titres d'investissement	62 000	62 000	27 000	0,00%
Créances rattachées sur BTA	1 220	893	234	36,62%
Emprunt National	30 000	30 000	-	0,00%
Créance rattachées sur emprunt national	986	986	-	0,00%
Placement fonds gérés SICAR	14 616	14 607	15 162	0,06%
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 739	2 672	2 709	-34,92%
TOTAL	115 640	113 465	47 643	1,92%

1.2.2. Portefeuille des titres de participations au 31/12/2015 :

Ci- après la répartition du portefeuille titres de participations au 31/12/2015 :

En dinar

Titre	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015
Compagnie Touristique Arabe	1 277 550	1 277 550
Maison du Banquier	497 299	204 005
Sté El Mansoura Tabarka	240 000	240 000
Monétique Tunisie	230 800	0
Carthago	207 700	0
SIBTEL	193 572	0
TP STE GAMMARTH	2 800	2 800
Sototel.H.Président	135 000	135 000
S.T.G	130 000	0
S.O.T.U.L.U.B.	126 000	0
Ind.Mécan.Magh.	100 000	100 000
Ste Dev.Parc.ActEco.Zarzis	75 000	0
Sté Inter Bank Services IBS	73 445	0
Sté.Khadamet	49 445	49 445
S. El Fouledh	25 000	25 000
S.F.C.J.F. SHEMS FRUITS	24 750	24 750
Sté de Gestion à l'exportation	20 000	20 000
Sté.Istikhlass	6 000	6 000
S.Tun.Coord.Techn.	5 000	5 000
S.W.I.F.T.**	304	0
S.T.A.M.	100	0
Internationale Obligataire Sicav	100	0
Titres de participations	3 419 865	2 089 550

1.2.3. Titres admis au marché principal de la cote de la bourse au 31/12/2015

Néant

1.2.4. Parts dans les entreprises associées et co-entreprises au 31/12/2015 :

Néant

1.2.5. Parts dans les entreprises liées au 31/12/2015 :

En dinar

R. Sociale	Capital social	Val Nom /action	Nbre d'actions détenues	Valeur comptable	% part directe	Provisions constituées
INTERNATIONALE SICAR	5 000 000	10	169 990	1 714 900	34%	34 897
L'Internationale de Recouvrement de créances	1 000 000	5	199 940	999 700	99,97%	0
UIB Finance	1 094 400	48	22 763	944 557	99,84%	317 587
				3 659 157		352 484

2. PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30/06/2016 :

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2016 :

	V. Brute au 31/12/2015	Acquis	Cessions	Reclass	V. Brute au 30/06/2016	Amort. Cumulé 30/06/2016	VCN Au 30/06/2016
Logiciels informatiques	11 410	562	-	-	11 972	(9 346)	2 626
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(210)	67
Droit au bail	72	--	-	-	72	-	72
Immobilisations incorporelles en cours	1 422	-580	-	(580)	842	-	842
Total Immobilisations Incorporelles	13 181	562	-	(580)	13 163	(9 556)	3 607
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Immeubles d'exploitation	10 176	-	-	-	10 176	(4 353)	5 823
Immeubles hors exploitation	564	-	-	-	564	-194	370
Agencement aménagement installation	55 240	1 087-	-	-	56 330	(33 853)	22 477
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	17 939	591	-	-	18 530	(15 564)	2 966
Matériel roulant	1 850	376	-	-	2 226	(1 520)	706
Matériel et mobilier de bureau	11 918	31	-	-	11 947	(9 684)	2 263
Equipements logements de fonction	111	-	-	-	108	(102)	6
Immobilisations corporelles en cours	1 036	339	-	(136)	1 242	-	1 242
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Total Immobilisations Corporelles	109 691	2 424	-	(136)	111 981	(75 080)	36 901
TOTAL	122 872	2 986	-	(716)	125 144	(84 636)	40 508

2.2 Portefeuille titre au 30/06/2016 :

Le portefeuille d'investissement est composé des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et des parts dans les entreprises liées.

Au 30/06/2016, le portefeuille titres d'investissement de l'UIB s'élève à 122 095 KTND. Les provisions globales s'élèvent à 7 870 KTND.

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation 2016/2015 en %
-Titres d'investissement	115 016	112 591	115 640	2,15%
-Titres de Participation	3 420	3 420	3 420	0,00%
-Part dans les Ent. Associées Et Co-Eses		-	-	
-Part dans les Entreprises Liées	3 659	3 659	3 659	0,00%
Valeurs Brutes	122 095	119 670	122 719	2,03%
-Provisions /Dépréciation de titres d'investissement	(5 339)	(4 884)	(5 306)	9,32%
-Provisions /Dépréciation de titres de participations	(2 074)	(2 198)	(2 090)	-5,64%
-Provisions Pour Dépréciation parts dans les entreprises liées	(457)	(352)	(352)	29,83%
Provisions	(7 870)	(7 434)	(7 748)	5,86%
Valeurs Nettes	114 225	112 236	114 971	1,77%

2.2.1. Titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est composé des emprunts obligataires, bons de trésors, emprunt national et les fonds gérés par la SICAR et s'élève à 115 016 KTND au 30/06/2016 :

En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation 2016/2015 en %
Emprunt obligataire	5 076	2 307	5 076	120,03%
Créances rattachées sur emprunt obligataire	170	64	3	165,63%
BTA titres d'investissement	62 000	62 000	62 000	0,00%
Créances rattachées sur BTA	1131	793	1220	42,62%
Emprunt national	30 000	30 000	30 000	0,00%
Créances rattachées sur emprunt national	56	56	986	0,00%
Fonds gérés SICAR	14 616	14 607	14 616	0,06%
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 967	2 764	1 739	-28,84%
TOTAL	115 016	112 591	115 640	2,15%

2.2.2. Titres de participations :

La répartition du portefeuille titres de participations au 30/06/2016 est comme suit :

Raison Sociale	Valeur au 30/06/2016	Provision 30/06/2016	VCN au 30/06/2016
Compagnie Touristique Arabe	1 278	1 278	0
Maison du Banquier	497	188	309
Sté El Mansoura Tabarka	240	240	0
Monétique Tunisie	231	0	231
Carthago	208	0	208
SIBTEL	194	0	194
TP STE GAMMARTH	3	3	0
Sototel.H.Président	135	135	0
S.T.G	130	0	130
S.O.T.U.L.U.B.	126	0	126
Industrie mécanique maghrébine	100	100	0
Ste Dev.Parc.ActEco.Zarzis	75	0	75
Sté Inter Bank Services IBS	73	0	73
Sté.Khadamet	49	49	0
S. El Fouledh	25	25	0
S.F.C.J.F. SHEMS FRUITS	25	25	0
Sté de Gestion à l'exportation	20	20	0
Sté.Istiklass	6	6	0
S.Tun.Coord.Techn.	5	5	0
S.W.I.F.T.**	0	0	0
S.T.A.M.	0	0	0
Internationale Obligataire Sicav	0	0	0
Total	3 420	2 074	1 346

2.2.3. Parts dans les entreprises liées au 30-06-2016

En DT

R. Sociale	Capital social	Val Nom /action	Nbre d'actions détenues	Valeur comptable	% part directe	Provisions constituées	VCN au 30/06/2016
Internationale SICAR	5 000 000	10	169 990	1 714 900	34%	0	1 714 900
L'Internationale de Recouvrement de créances	1 000 000	5	199 940	999 700	99,97%	0	999 700
UIB Finance	1 094 400	48	22 763	944 557	99,84%	456 694	487 863
Total				3 659 157		456 694	3 202 463

3. ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS, CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2016:

En KTND

Libellé	Acquisitions	Cessions
Immobilisations en cours (Logiciels)	0	0
Immobilisations Incorporelles (a)	0	0
Aménagements Agencements & Installations	33	0
Mobilier de bureau	0	0
Immobilisations Corporelles (b)	33	0
Immobilisations Financières (c)	0	0
Total (a+b+c)	33	0

4. RENSEIGNEMENT SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2015 :

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptables des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note complémentaire à la note 2-6 « titres de participation » (P10) précisant les règles de classification des titres (les titres de participation et d'investissement), les méthodes d'évaluation des titres d'investissement ainsi que les règles de constatation des revenus y compris les revenus des titres à revenu fixe et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la NC 21 relative à la présentation des établissements financiers des établissements bancaires et du paragraphe 48 de la NC 25 relative au portefeuille-titre dans les établissements bancaires.

- Une note complémentaire à la note 2-7 « évaluation des avoirs et dettes en devises » (P10) mentionnant :
 - ✓ Les règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation des résultats de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la NC 21 relative à la présentation des établissements financiers des établissements bancaires.

 - ✓ la base de conversion des charges et produits libellés en devises lorsqu'une base autre que le cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité devise est utilisée ;

 - ✓ les bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises ;

 - ✓ les règles de prise en compte des différences de change en résultat.

 - ✓ le montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises.

 - ✓ la valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la clôture de l'exercice.

 - ✓ la valeur des opérations de change à terme non dénouées à la clôture de l'exercice en distinguant les opérations conclues à des fins de couverture de celles conclues dans un but spéculatif.

 - ✓ le montant des autres engagements relatifs à des opérations en devises.

Et ce, conformément aux dispositions des paragraphes 48 et 49 de la NC 23 relatifs aux

opérations en devises dans les établissements bancaires

- Une note complémentaire à la note 2 « créances sur les établissements bancaires et financiers » (P11) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires :
 - ✓ Portant défalcation de cette rubrique entre :
 - a. créances sur les établissements bancaires ;
 - b. créances sur les établissements financiers.
 - ✓ Portant ventilation de cette rubrique selon la nature de la relation: entreprises liées, entreprises associées et coentreprises, et autres;
 - ✓ Précisant les mouvements des créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers et des provisions correspondantes au cours de l'exercice: montants à la clôture de l'exercice précédent, augmentations (dotations) de l'exercice, diminutions (reprises) de l'exercice, montants à la clôture de l'exercice ;
 - ✓ Mentionnant le montant des créances sur les établissements bancaires et financiers existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les intérêts ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice et le montant de ces intérêts.
- Une note complémentaire à la note 3 « créances sur la clientèle » (P12) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires mentionnant :
 - ✓ La ventilation de cette rubrique selon la nature de la relation: entreprises liées, entreprises associées et coentreprises, et autre clientèle ;
 - ✓ La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale ;
 - ✓ Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice et le montant de ces revenus ;
 - ✓ Et le cas échéant, le montant des crédits sur ressources spéciales sur lesquels la banque n'encourt aucun risque de quelque nature que se soit, ainsi que le montant de l'encours des crédits sur ressources spéciales pour lequel la banque n'a pas encore obtenu l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant.

- Une note complémentaire à la note 4 « portefeuille d'investissement » (P14) indiquant les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement et des provisions correspondantes au cours de l'exercice: montants à la clôture de l'exercice précédent, acquisitions, cessions et transferts de titres, dotations aux provisions et reprises sur provisions, montants à la clôture de l'exercice et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

- Une note complémentaire à la note 6 « autres actifs » (P19) :
 - ✓ indiquant les mouvements par catégorie d'actif des provisions et résorptions y afférentes au cours de l'exercice: à la clôture de l'exercice précédent, dotations et reprises au cours de l'exercice, montants à la clôture de l'exercice et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

- Une note complémentaire à la note 7 « dépôts et avoirs auprès des établissements bancaires et financiers » (P20) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant sur la ventilation des dépôts et avoirs auprès des établissements bancaires et financiers :
 - ✓ selon la nature de la relation: entreprises liées, entreprises associées et coentreprises, et autres;
 - ✓ selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

- Une note complémentaire à la note 8 « dépôts de la clientèle » (P21) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant sur la ventilation de cette rubrique selon la nature de la relation: entreprises liées, entreprises associées et, coentreprises, et autre clientèle.

- Une note complémentaire à la note 9 « emprunts et ressources spéciales » (P21) :
 - ✓ Portant ventilation des emprunts matérialisés par un titre et des autres fonds empruntés et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires :
 - selon la nature de la relation: entreprises liées, entreprises associées et coentreprises, et autres emprunteurs ;
 - la ventilation des ressources spéciales par catégories principales.
 - ✓ Comportant un état sur les emprunts à long terme et à court terme détaillant les soldes à

l'ouverture, les nouveaux emprunts, les remboursements et les reclassements et les soldes à la clôture, ainsi que les conditions des emprunts (l'échéancier des emprunts: taux, durée...).

- Une note complémentaire à la note 13 « cautions, avals et autres garanties données » (P24) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant sur :
 - ✓ La défalcation de la rubrique « Cautions, avals et autres garanties données » entre:
 - a. en faveur d'établissements bancaires et financiers ;
 - b. en faveur de la clientèle.
 - ✓ La ventilation des « Cautions, avals et autres garanties données » selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises, autres.
- Une note complémentaire à la note 14 « crédits documentaires » (P24) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires mentionnant la ventilation de cette rubrique selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises, autres.
- Une note complémentaire à la note 15 « engagements donnés » (P25) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires mentionnant la ventilation de cette rubrique selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises, autres.
- Une note complémentaire à la note 16 « garanties reçues » (P25) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires :
 - ✓ précisant le montant total considéré douteux des postes d'actif ou de l'hors bilan auxquels se rapportent ces garanties.
 - ✓ Expliquant pour les « garanties reçues -opérations en devises » (P26) si les opérations de change à terme sont contractées à des fins spéculatives ou de couverture.
 - ✓ mentionnant le total de la rubrique « garanties reçues -opérations en devises » (P26) pour l'exercice 2014 et ce, pour les besoins de comparaison.
- Une note sur le poste PR 8 \ CH 9 « Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires » (P4) portant ventilation du solde entre: corrections de valeurs, plus-values de cession, moins-values de cession et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

- Une note sur le poste PR 9 \ CH 10 « Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires » (P4) portant ventilation du solde par nature et montant d'éléments extraordinaires et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note complémentaire à la note 26 « charges générales d'exploitation » (P31) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant défalcation de cette rubrique entre :
 - a. Frais d'exploitation non bancaire;
 - b. Autres charges générales d'exploitation.
- Une note complémentaire à la note 27 « impôt sur les sociétés » (P32) mentionnant le total de cette rubrique au titre de l'exercice 2014 et ce, pour les besoins de comparaison.
- Une note complémentaire à la note 30 « passifs éventuels – provisions » (P43) présentant la situation à ce jour de ce redressement fiscal et les raisons qui font que la provision constatée par votre banque ne couvre pas le total de cette affaire.

La banque s'engage, pour l'établissement de ses états financiers individuels, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2016 et suivant.

4.1. Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015 :

4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre (En KTND) :

	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF				
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	62 742	197 667	71 019
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	153 200	191 266	271 808
AC 3- Créances sur la clientèle	3	3 725 437	3 441 625	3 151 486
AC 5- Portefeuille d'investissement	4	114 971	113 516	46 031
AC 6- Valeurs immobilisées	5	42 199	42 053	43 418
AC 7- Autres actifs	6	42 379	35 535	38 470
TOTAL ACTIF		4 140 928	4 021 662	3 622 232
PASSIF				
PA 1- Banque centrale et C.C.P		-	-	-
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	3 495	190 254	154 353
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	8	3 402 262	3 150 880	2 956 445
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	9	320 914	304 534	332 662
PA 5- Autres passifs	10	99 628	108 279	117 437
TOTAL PASSIF		3 826 299	3 753 947	3 560 897
CAPITAUX PROPRES				
CP 1- Capital		172 800	172 800	196 000
CP 2- Réserves	11	77 789	89 470	14 506
CP 5- Résultats reportés	2		-51 171	-187 187
Résultat reporté hors modifications comptables	2		-51 171	-61 852
Effet des modifications comptables	0		0	-125 335
CP 6- Résultat de l'exercice		64 038	56 616	38 016
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	314 629	267 715	61 335
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 140 928	4 021 662	3 622 232

4.1.2 Etat des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre (En KTND) :

	<i>Note</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
<i>HB 1- Cautions, avals et autres garanties données</i>	<i>13</i>	<i>499 161</i>	<i>503 050</i>	<i>543 745</i>
<i>HB 2- Crédits documentaires</i>	<i>14</i>	<i>114 210</i>	<i>97 652</i>	<i>78 573</i>
<i>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</i>		<i>613 371</i>	<i>600 702</i>	<i>622 318</i>
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
<i>HB 4-Engagements de financement donné</i>	<i>15</i>	<i>72 066</i>	<i>119 819</i>	<i>85 521</i>
<i>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</i>		<i>72 066</i>	<i>119 819</i>	<i>85 521</i>
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
<i>HB 7- Garanties reçues</i>	<i>16</i>	<i>643 145</i>	<i>675 496</i>	<i>846 858</i>
<i>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</i>		<i>643 145</i>	<i>675 496</i>	<i>846 858</i>

4.1.3 Etat de résultat comparé au 31 Décembre (En KTND) :

	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	17	255 901	245 928	214 131
PR 2- Commissions (en produits)	18	62 221	55 555	49 612
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	11 397	9 988	11 258
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	20	8 067	4 968	2 451
Total produits d'exploitation bancaire		337 586	316 439	277 452
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>				
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	21	(116 960)	(116 669)	(90 811)
CH 2- Commissions encourues	22	(3 942)	(3 052)	(2 686)
Total charges d'exploitation bancaire		(120 902)	(119 721)	(93 497)
PRODUIT NET BANCAIRE		216 684	196 718	183 955
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	23	(16 755)	(12 822)	(31 826)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	24	(724)	1 141	(1 207)
PR 7- Autres produits d'exploitation		113	117	108
CH 6- Frais de personnel	25	(78 795)	(73 015)	(67 573)
CH 7- Charges générales d'exploitation	26	(22 283)	(21 123)	(18 428)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(8 399)	(7 901)	(7 513)
RESULTAT D'EXPLOITATION		89 841	83 115	57 516
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		57	1769	284
CH 11- Impôt sur les sociétés	27	(25 869)	(28 643)	(20 002)
PR9/CH10 - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments Extraordinaires		9	375	218
RESULTAT DE L'EXERCICE		64 038	56 616	38 016
Effet de la modification comptable		0	0	(125 335)
Résultat net après modifications comptables		64 038	56 616	(87 319)
Résultat par Action (en DT)	28	1,853	2,560*	1,94

*déterminé suivant un nombre d'actions pondérées

4.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre (En KTND) :

	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<u>Flux d'exploitation</u>				
Produits d'exploitation encaissés		330 339	312 657	265 567
Charges d'exploitation décaissées		(118 461)	(118 535)	(89 917)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		300	(115)	(593)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(302 401)	(306 446)	(242 229)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		248 433	191698	262 972
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(101 497)	(90 631)	(87 570)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(816)	1 577	(1 030)
Impôt sur les bénéfices		(36 198)	(35 265)	(1 927)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		19 699	(45 060)	105 273
<u>Flux d'investissement</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		8 669	3 360	2 518
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		(2 781)	(64 736)	3 170
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(9 723)	(5 862)	(6 061)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(3 835)	(67 238)	(373)
<u>Flux de financement</u>				
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	149 600	-
Emission/Remboursement d'Emprunts		19 540	(28 277)	(4 569)
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		(4 125)	1019	(3 049)
Dividendes versés		(17 280)	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(1 865)	122 342	(7 618)
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		13 999	10 044	97 282
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		199 081	189037	91 755
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	29	213 080	199 081	189 037

4.1.5 Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 :

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

A – Actifs courants

B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier

B2 – Actifs incertains

B3 – Actifs préoccupants

B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 : actifs incertains 20 %

B3 : actifs préoccupants 50 %

B4 : Actifs compromis 100 %

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

Des agios réservés ;

Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit

Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;

Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;

Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015.

En application de la circulaire BCT n°2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés au niveau du secteur d'activité "crédits à la consommation" et ne font plus partie de la catégorie d'activité "crédits habitat". Ce reclassement est appliqué d'une manière prospective à partir de la date de publication de ladite circulaire.

2.3-Traitement des impayés

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4-Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 301 446 KTND au 31/12/2015 contre 300 699 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	265 247	269 601
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	4 414	4 232
Provision à caractère général dite collective	13 061	10 031
Provision pour dépréciation de titres	2 442	2 379
Provision pour dépréciation fonds gérés Sicar	5 306	4 646
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	295	793
Provision pour passifs et charges	10 681	9 017
Total	301 446	300 699

2.5-Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

2.6-Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7-Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

(Les chiffres sont exprimés En KTND : milliers de Dinars)

3.1 Notes sur les postes de l'actif.

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde de 62 742 KTND contre 197 667 KTND au 31 décembre 2014. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	En KTND	
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Caisse espèce en dinars	15 279	19 772
Espèces en route	389	1 508
Alimentation GAB	7 929	7 028
Caisse espèces en devises	703	1 822
Remise des fonds à IBS	2 886	9 771
BCT comptes ordinaires	35 718	157 951
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15
Sous total	62 919	197 867
Provision sur suspens caisse, CCP et BCT	(177)	(200)
Total	62 742	197 667

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 200 KTND au 31 décembre 2015 contre 191 266 KTND au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Placements devises chez la BCT	60 526	1 383
Placements chez les correspondants locaux	70 000	14 000
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	20 520	11 999
Placements chez les correspondants étrangers	-	162 329
Autres concours	2 167	1559
Sous total	153 213	191 270
Provision sur suspens correspondants locaux et étrangers	(13)	(4)
Total	153 200	191 266

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

En KTND					
Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
Placements chez la BCT & les correspondants	132 693	-	-	-	132 693
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	20 520	-	-	-	20 520
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	153 213	-	-	-	153 213

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2015 un solde de 3 725 437 KTND contre 3 441 625 KTND au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 283 812 KTND et se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	275 583	259251
Autres concours à la clientèle	3 787 479	3519564
Crédits sur ressources spéciales	35 600	33 902
Sous total	4 098 662	3 812 717
Agios et intérêts réserves	(94 917)	(91 460)
Provision sur créances douteuses	(166 831)	(165 243)
Provision sur créances douteuses décotes des garanties	(98 416)	(104 358)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
Total créance sur la clientèle	3 725 437	3 441 625

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

En KTND

Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5ans à 7ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	275 583	-	-	-	-	275 583
Autres concours à la clientèle	799 943	522 430	1 951 221	253 959	259 926	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	4 278	2 952	17 032	4 535	6 803	35 600
Créances brutes sur la clientèle	1 079 804	525 382	1 968 253	258 494	266 729	4 098 662

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	59	275 524	275 583
Autres concours à la clientèle	-	3 787 479	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	-	35 600	35 600
Sous total	59	4 098 603	4 098 662
Agios et intérêts réserves	-	(94 917)	(94 917)
Provisions sur créances douteuses	-	(166 831)	(166 831)
Provisions sur créances douteuses décotes de garanties	-	(98 416)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(13 061)	(13 061)
Total créances sur la clientèle	59	3 725 378	3 725 437

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provision sur créances douteuses	(166 831)	(165 243)
Provision sur décotes des garanties	(98 416)	(104 358)
Total Provisions risque de contrepartie	(265 247)	(269 601)
Provision à caractère général dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(278 308)	(279 632)
Agios sur comptes non mouvementés	(47 701)	(46 495)
Intérêts réservés sur consolidation	(8 555)	(8 552)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 081)	(3 952)
Intérêts réservés sur crédits à moyen terme	(27 989)	(27 087)
Intérêts réservés sur crédits sur ressources spéciales	(2 597)	(2 595)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(115)
Autres commissions réservées	(3 950)	(2 664)
Total agios et intérêts réservés	(94 917)	(91 460)
Total	(373 225)	(371 092)

La ventilation des engagements de la banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Engagements bilan	3 658 606	3 384 350	424 201	418 382	4 082 807	3 802 732
Engagements hors bilan	287 902	260 576	12 257	13 404	300 159	273 980
Sous total	3 946 508	3 644 926	436 458	431 786	4 382 966	4 076 712
Autres Engagements*					15 855	9 985
Total	3 946 508	3 644 926	436 458	431 786	4 398 821	4 086 697

* Dont +10.427 KTND d'intérêts courus non échus, -2 886 KTND d'intérêts perçus d'avance, et 3 490 KTND échéance à recouvrer.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2014	(269 601)
Dotations aux provisions	(30 273)
Reprises sur provisions	11 603
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	4 106
Utilisations	18 918
Solde au 31/12/2015	(265 247)

Note 4 : Portefeuille d'investissement.

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 114 971 KTND contre 113 516 KTND au 31 décembre 2014. Le détail de cette rubrique est le suivant :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participation	3 420	3 417
Titres d'investissement	115 640	113 465
Part dans les entreprises liées	3 659	3 659
Sous total	122 719	120 541
Provision pour dépréciation des titres de participation	(2 090)	(2 198)
Provision pour dépréciation des titres d'investissement	(5 306)	(4 646)
Provision sur part dans les entreprises liées	(352)	(181)
Total Portefeuille d'investissement	114 971	113 516

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

En KTND

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2014	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2014
Titres d'investissement - BTA	62 000	893		62 893
Emprunt National	30 000	986		30 986
Titres d'investissement - FG SICAR	14 607	2 672	4 646	12 633
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 307			2 307
Titres de participation	3 417		2 198	1 219
Part dans les entreprises liées	3 659		181	3 478
Total	115 990	4 551	7 025	113 516

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2015	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2015
Titres d'investissement - BTA	62 000	1 220		63 220
Emprunt National	30 000	986		30 986
Titres d'investissement - FG SICAR	14 616	1 739	5 306	11 049
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 076	3		5 079
Titres de participation	3 420		2 090	1 330
Part dans les entreprises liées	3 659		352	3 307
Total	118 771	3 948	7 748	114 971

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Emprunt obligataire	5 076	2 307
Créances rattachées sur emprunts obligataires	3	-
Bons de trésor assimilables (BTA)	62 000	62 000
Créances rattachées sur BTA	1 220	893
Fonds gérés Sicar	30 000	30 000
Emprunt national	986	986
Placement Fonds gérés SICAR	14 616	14 607
Créances rattachées sur fonds gérés Sicar	1739	2672
Total Titres d'investissement	115 640	113 465

La subdivision des titres de participations, selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Titres non cotés	115 640	113 465
Provision sur titres non cotés	(2 090)	(2 198)
Total	113 550	111 267

Les titres de participations se détaillent comme suit :

En KTND

Titre	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015	Valeur brute 31/12/2014	Provision 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2014
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	0	1 278	1 278	0
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	204	293	497	315	182
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	0	240	240	0
Monétique Tunisie	2 308	8,548%	231	0	231	231	0	231
Carthago	2 922	0,642%	208	0	208	208	0	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	0	194	194	0	194
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	0			
Sototel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	0	135	135	0
S.T.G	1 300	4,333%	130	0	130	130	0	130
S.O.T.U.L.U.B.	2 513	2,290%	126	0	126	126	0	126
Ind.Mécan.Magh	2 000	0,333%	100	100	0	100	100	0
Ste Dev.Parc. ActEco.Zarzis	750	1,255%	75	0	75	75	0	75
Sté Inter Bank Services IBS	41 744	3,103%	73	0	73	73	0	73
Sté.Khadamet	50	0,010%	49	49	0	49	49	0
S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	0	25	25	0
S.F.C.J.F. SHEMS FRUITS	4 950	15,000%	25	25	0	25	25	0
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	0	20	20	0
Sté.Istikhlass	60	0,002%	6	6	0	6	6	0
S.Tun.Coord.Techn.	333	1,959%	5	5	0	5	5	0
S.W.I.F.T.**	3	0,001%	0	0	0	0	0	0
S.T.A.M.	1 320	0,033%	0	0	0	0	0	0
Internationale Obligataire Sicav	1	0,000%	0	0	0	0	0	0
Titres de participations			3 420	2 090	1 330	3 417	2 198	1 219

** Attribution de 3 actions gratuites

Les parts dans les entreprises liées se détaillent comme suit :

En KTND

Titres	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015	Valeur brute 31/12/2014	Provision 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2014
Internationale Sicar	169 900	33,980%	1 715	35	1 680	1 715	1	1 714
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,970%	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
UIB Finance	22 763	99,838%	945	318	627	944	180	764
Parts dans les entreprises liées			3 659	352	3 307	3 659	181	3 478

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

En KTND

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue (%)	Capitaux propres 2015	Résultat net 2015
Internationale de Recouvrement de Créances	45 Alain Savary, 1002 Tunis	Recouvrement des créances	99,97%	2 252	1 102
UIB Finance	Rue du Lac Turkana, Berges du Lac 2035 Tunis	Intermédiaire en bourse	99,84%	508	(120)
Internationale SICAR	61.Bis Rue Bab Jedid, 1008 Tunis	SICAR	34,00%	5 003	(61)

Note 5 : Valeurs immobilisée

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 199 KTND au 31 décembre 2015 contre un solde de 42 053 KTND au 31 décembre 2014. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

En KTND

Libellé	V.Brute au 31/12/14	Acquis	Cession ou abandon	Reclassement	V.Brute au 31/12/15	Amort. Cumulé Au 31/12/15	VCN au 31-12-215
Logiciels informatiques	9 914	2 148	-	(652)	11 410	(8 781)	2 629
Matériel pour traitements informatiques Delta	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autres matériels informatiques	16 540	1 503	-	(104)	17 939	(14 675)	3 264
Immeubles d'exploitation	10 281	-	(44)	(61)	10 176	(4 255)	5 921
Immeuble hors exploitation	959	-	(134)	(260)	564	(189)	375
Agencement, aménagement et installations	51 297	3 943	-	-	55 240	(31 790)	23 450
Terrains	735	-	-9	321	1 047	-	1047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(203)	74
Matériel roulant	1 784	170	(104)	-	1 850	(1 429)	421
Matériel et mobilier de bureau	11 493	425	-	-	11 918	(9 439)	2 479
Equipements logements de fonction	111	-	-	-	111	(102)	9
Immobilisations incorporelles en cours	833	777	-	(188)	1 422	-	1422
Immobilisations corporelles en cours	827	510	-	(301)	1 036	-	1036
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Total	114 933	9 476	(291)	(1 245)	122 872	(80 673)	42 199

Libellé	V. Brute au 31/12/14	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé Au 31/12/15
Logiciels informatiques	(7 599)	(1 182)	-	-	(8 781)
Matériel pour traitements informatiques Delta	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autres matériels informatiques	(12 688)	(1 988)	-	-	(14 676)
Immeubles d'exploitation	(4 154)	(196)	95	-	(4 255)
Immeuble hors exploitation	(296)	(11)	118	-	(189)
Agencement, aménagement et installations	(27 767)	(4 023)	-	-	(31 790)
Fonds de commerce	(190)	(13)	-	-	(203)
Matériel roulant	(1 370)	(164)	104	-	(1 430)
Matériel et mobilier de bureau	(8 907)	(531)	-	-	(9 438)
Équipements logements de fonction	(98)	(3)	-	-	(101)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
Total	(72 880)	(8 110)	317	-	(80 673)

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 42 379 KTND au 31 décembre 2015 contre 35 535 KTND au 31 décembre 2014 et se détaille ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Actions en défense	7 709	5 116
Divers autres actifs	1 372	1 673
Comptes d'attentes et de régularisation	10 140	5 599
Etat impôt et taxes	44	1
Crédits aux personnels	15 363	15 006
Créances prises en charge par l'état	7 856	8 729
Sous total autres actifs	42 484	36 124
Provision sur autres actifs	-105	-589
Total autres actifs	42 379	35 535

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Produits à recevoir	3 101	1810
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1107	1012
Débit à régulariser et divers	3 512	742
Autres comptes de régularisation actif	2 420	2035
Total Comptes d'attente et de régularisations actifs	10 140	5 599

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 3 495 KDT contre 190 254 KDT au 31 Décembre 2014 se détaillant comme suit :

En KTND

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	3 036	190 095
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	459	159
Total	3 495	190 254

La rubrique « dépôt et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 3 036 KTND au 31/12/2015 se détaillant comme suit :

En KTND

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidents	-	47 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non-résidents	3 036	1 724
Placement devise SG	-	141 188
Intérêts courus sur placement devise SG	-	177
Dettes rattachées sur les etab bancaires	-	6
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	3 036	190 095

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente ainsi :

En KTND

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidents	3 036	-	-	-	3 036
Dépôts et avoirs des établissements financiers	459	-	-	-	459
Total	3 495	-	-	-	3 495

Note 8 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 402 262 KTND au 31/12/2015 contre 3 150 880 KTND au 31 décembre 2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts à vue	1 010 059	923 654
Dépôts d'épargne	1 209 007	1 128 079
Dépôts à terme et bons de caisse	998 339	971 130
Certificats de dépôts	83 248	50 841
Autres dépôts et avoirs	101 609	77176
Total	3 402 262	3 150 880

La ventilation des dépôts clientèle par maturité se présente comme suit :

En KTND

Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 010 059	-	-	-	1 010 059
Comptes d'épargne	1 209 007	-	-	-	1 209 007
Comptes à Terme, Bons de Caisse et Autres Produits Financiers	635 547	261 776	101 016	-	998 339
Certificats de Dépôts	81 248	2 000	-	-	83 248
Autres dépôts et avoirs	101 609	-	-	-	101 609
Dépôts de la clientèle	3 037 470	263 776	101 016	-	3 402 262

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales.

Ce poste présente un solde de 320 914 KTND au 31 décembre 2015 contre 304 534KTND au 31 décembre 2014 ; il se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Emprunt en devises	8 627	15 956
Ressources spéciales	20 678	24 752
Emprunts obligataires	203 385	176 516
Dettes rattachées ressources spéciales	8 224	7 310
Total emprunts et ressources spéciales	320 914	304 534

Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7ans	Plus de 7 ans	Indéterminé	Total
Emprunts subordonnés	-	-	40 000	-	-	40 000	80 000
Emprunt en devise	4 313	4 314	-	-	-	-	8 627
Ressources spéciales	281	1 395	7 671	4 289	7 042	-	20 678
Emprunts obligataires	1 633	29 523	104 066	17 733	50 430	-	203 385
Dettes rattachée ressources spéciales	8 224	-	-	-	-	-	8 224
Dépôts de la clientèle	14 451	35 233	151 737	22 022	57 472	40 000	320 914

Note 10 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 99 628 KTND au 31 décembre 2015 contre 108 279 KTND au 31 décembre 2014 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour passifs et charges	15 095	13 249
Sommes dues au personnel	17 140	17 644
Charges provisionnées pour congé à payer	4 370	3 890
Cotisation CNSS	3 270	3 386
Provision sur chèques certifiés	5 082	3 947
Saisies arrêts clients	6 340	8 972
Fournisseurs factures à payer	2 121	2 614
Comptes d'attentes et de régularisation	25 053	22 883
Valeurs exigibles après encaissement	14 732	14 500
Etat impôt et taxes	6 425	17 194
Total	99 628	108 279

Les Provisions pour Passifs et Charges se détaillent comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Provision engagement hors bilan	3 824	3 440
Provision pour risques divers	6 375	4 696
Provision pour risques administratif	2 380	2 434
Provision sur action en défense	1 781	1 742
Provision pour action en justice	145	145
Provision hors bilan sur décotes de garanties	590	792
Total	15 095	13 249

Le poste « Comptes d'attentes et de régularisation » se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Charges à payer	17 992	13 331
Divers comptes de suspens	3 149	6 749
Prime d'assurance-crédit à reverser	1 738	1 107
Autres produits perçus d'avance	1 068	715
Produits perçus d'avance	380	349
Commission de garantie et de péréquation change	594	546
Assurance vie personnel	42	22
Fournisseurs bons de carburant	62	64
Dividende à payer	28	-
Total	25 053	22 883

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 11 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 77 789 KTND au 31 décembre 2015 contre 89 470 KTND au 31 décembre 2014 soit une diminution de 11 681 KTND. Cette diminution s'explique essentiellement par l'affectation de 50 MKTND de la prime d'émission pour la résorption du résultat reporté.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	En KTND	
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Primes liées au capital	24 800	74 800
Réserve légale	7 532	4 760
Autres réserves	34 679	289
Fonds social	10 778	9 621
Total	77 789	89 470

Note 12 : Capitaux Propres

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 172.800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 314 629 KTND au 31/12/2015 contre 267 715 KTND au 31/12/2014, soit une variation 46 914 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	En KTND							
Libellé	Capital	Résultat reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de la période	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	(187 187)	4 760	289	9 457	-	38 016	61 335
Affectation du résultat N-1	-	38 016	-	-	-	-	(38 016)	0
Réserves fonds Social	-	-	-	-	164	-	-	164
Variation du capital	(23 200)	98 000	-	-	-	74 800	-	149 600
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	56 616	56 616
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	(51 171)	4 760	289	9 621	74 800	56 616	267 715
Affectation du résultat N-1	-	1 171	2 772	34 390	1 000	-	(39 333)	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Report à nouveau	-	2	-	-	-	-	(2)	0
Résorption des pertes	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	0
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	64 038	64 038
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	157	-	-	157
Situation à la clôture de l'exercice 2015	172 800	2	7 532	34 679	10 778	24 800	64 038	314 629

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 499 161 KTND au 31 décembre 2015 contre 503 050 KTND au 31 décembre 2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	En KTND	
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	295 799	321 720
Avals donnés en devises	29 218	14 676
Cautions émises en faveur de la clientèle	170 009	163 416
Avals donnés en dinars	4 135	3 238
Total cautions, avals et autres garanties données	499 161	503 050

Note 14 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 114 210KTND au 31 décembre 2015 contre 97 652KTND au 31 décembre 2014. Le solde se détaille ainsi :

	En KTND	
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Credoc import confirmé	89 388	67 849
Ouverture Credoc import non confirmé	6 412	23 972
Sous total Credoc import	95 800	91 821
Confirmation de Credoc export	7 409	4 388
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	11 001	1443
Sous total Credoc export	18 410	5 831
Total	114 210	97 652

Note 15 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 72 066 KTND au 31/12/2015 contre 119 819 KTND au 31 décembre 2014 :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Engagement de financements donnés aux clients	72 066	119 819
Total engagement de financements donnés	72 066	119 819

Note 16 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 643 145KTND au 31 décembre2015 contre 675 496 KTND au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736
Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551
Compagnies d'assurance	1 424	900
Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309
Total	643 145	675 496

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 395 280 KTND au 31 décembre 2015 contre 408 551 KTND au 31décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2015	31/12/2014
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	295 799	321 720
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 376	43 007
Confirmation banque Credoc export	18 410	5 831
Garanties reçues des correspondants locaux	34 695	37 993
Total Garanties reçues des autres établissements de crédits	395 280	408 551

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 186 616 KTND au 31 décembre 2015 contre 186 309 KTND au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	En KTND	
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Garanties hypothécaires	186 494	185 058
Nantissements d'actions et valeurs mobilières	122	1 251
Total Garanties reçue de la clientèle	186 616	186 309

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 59 825 KTND au 31 décembre 2015 contre 79 736 KTND au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	En KTND	
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Autres garanties reçues de l'Etat	22 370	43 370
SOTUGAR	14 477	15 419
FNG ET FOPRODI	22 978	20 947
Total garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736

– Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

	En KTND
Désignation	31/12/2015
Achat au comptant	19 364
Vente au comptant	19 253

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	En KTND
Désignation	31/12/2015
Achat à terme	174 115
Vente à terme	172 123

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 255 901 KTND au 31 décembre 2015 se détaillant ainsi :

En KTND		
Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Opérations avec les établissements bancaires & financiers	3 353	2 309
Opérations avec la clientèle	245 444	236 008
Autres intérêts et revenus assimilés	7 104	7 611
Total	255 901	245 928

Note 18 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 62 221 KTND au 31 décembre 2015 se détaillant ainsi :

En KTND		
Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Commissions sur comptes	8 258	5 472
Commissions sur opérations de caisse	1 646	1 531
Commissions sur crédits	15 298	14 988
Commissions sur monétique banque à distance	19 138	16 337
Autres commissions	5 349	4 734
Commissions sur moyens de paiement	6 947	6 975
Autres produits sur services financiers	5 585	5 518
Total commissions (en produits)	62 221	55 555

Note 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 11 397 KTND au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

En KTND		
Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Gain net sur opérations de change	11 397	9 988
Total	11 397	9 988

Note 20 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 8 067 KTND au 31 décembre 2015 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Intérêts sur autres titres d'investissement	-	142
Intérêts sur obligations	133	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1581	1 032
Intérêts sur bons de trésor assimilables	3 819	2 477
Intérêts sur emprunt national	1840	1194
Intérêts sur titres d'investissement Sicar	694	123
Total revenus du portefeuille d'investissement	8 067	4 968

Note 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 116 960KTND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 266	7 895
Emprunts et ressources spéciales	15 923	15 088
Opérations avec la clientèle	96 958	91 688
Autres intérêts et charges	1 813	1998
Total intérêts courus et charges assimilées	116 960	116 669

Note 22 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 942 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Commissions monétiques	2 318	2 143
Redevances et prestations	267	283
Autres commissions	173	47
Rémunération du fonds géré Sicar	353	153
Frais de confection carnet de chèque	101	83
Frais Télégrammes Télex	182	215
Règlement Telecom SMS Banking	548	128
Total commissions encourues	3 942	3 052

Note 23 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non de provisions s'élèvent à 16 755 KTND au 31 décembre 2015 :

Désignation	En KTND	
	Exercice 2015	Exercice 2014
Coût net du risque clientèle	17 940	12 384
Coût net du risque divers	(1 185)	438
Total Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	16 755	12 822

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotations aux provisions collectives	3 030	-
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	30 510	29 438
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(11 779)	(9 283)
Reprises sur provision générale portefeuille	-	(169)
Reprises sur provision de contrepartie devenue disponible provenant de la Décote	(4 145)	(7 210)
Reprises sur provisions de contrepartie utilisées	(17 490)	(16 787)
Reprises sur provisions de contrepartie utilisées/Décote	(1 453)	-
Pertes couvertes de contrepartie	1 806	11 526
Perte non couverte de contrepartie	145	397
Cessions de créances à l'IRC	17 130	5 261
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie sur engagements hors bilan	1 152	1 215
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(764)	(490)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(200)	(481)
Récupération créance amorties	-	(1 027)
Gain de cession	(2)	(6)
Coût Net du Risque de la clientèle	17 940	12 384

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 792	3 650
Reprises sur provisions pour risques et charges	(482)	(3 639)
Reprises de provision sur comptes d'actifs	(106)	(242)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	15	182
Pertes sur éléments hors exploitation	353	3 198
Gains sur éléments hors exploitation	(3 257)	(3 233)
Pertes sur autres éléments exploitation	500	522
TOTAL	(1 185)	438

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent au 31 décembre 2015 un solde de -724 KTND et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotation aux provisions sur titres de participation	(174)	(5)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(738)	(438)
Pertes sur titres d'investissement	-	(722)
Plus value cession titres d'investissement	-	50
Reprise de provisions sur titres de participation	111	159
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	77	2 097
Total	(724)	1 141

Note 25 : Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 78 795 KTND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Rémunération du personnel	56 166	52 771
Charges sociales	15 296	14 611
Autres charges de personnel	7 398	5 889
Reprise provisions / indemnité fin de carrière	-54	(256)
Total	78 795	73 015

Note 26 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 22 283 KTND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Travaux fournitures et services extérieurs	9 775	7 835
Frais divers de gestion	12 508	13 288
Total	22 283	21 123

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 9 775 KTND et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	Exercice 2015	Exercice 2014
Loyers commerciaux	2 909	2 626
Maintenance logiciel informatique	1 915	1 256
Autres services extérieurs	887	799
Assurance globale banque	801	568
Entretien et nettoyage immeubles	450	439
Honoraires commissaires aux comptes	367	322
Maintenance matériel informatique	599	495
Loyer personnel logements de fonction	278	263
Assurance immeubles et voitures	339	294
Gardiennage et surveillance	314	276
Frais judiciaires	295	126
Rémunération d'intermédiaires	213	172
Honoraires service assistance Société Générale	118	43
Sous-traitance archives	151	75
Sous- traitance informatique	26	26
Maintenance et consommable photocopieurs	11	5
Entretien et réparation divers	102	50
Total	9 775	7 835

Note 27 : Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés totalise 25 869KTND et se détaillant ainsi :

	Exercice 2015
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	127 315
+ Déductions nets Réintégrations	(5 339)
Résultat fiscal avant provision	121 976
- Déduction provision 2015	34 690
Résultat fiscal	87 286
Réinvestissement	13 376
Résultat fiscal après réinvestissement	73 910
Taux d'impôt	35,00%
Impôt sur les sociétés	25 869

Note 28 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31 décembre 2015, est de 1,853 DT

	En KTND	
Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Résultat de la période	64 038	56 616
Capital social-nombre de titres	34 560 000	22 115 956
Résultat par action (en DT)	1,853	2,560*

-Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 19 600 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 16 072 678. Du 30 Octobre au 31 Décembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 34 560 000 conférant un nombre d'actions pondéré de 6 043 278.

Le résultat par action ainsi déterminé en 2015 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 29 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2015, un solde de 213 080 KTND contre 199 081 KTND au 31 décembre 2014 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	62 919	197 867
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	153 197	191 126
DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(3 036)	(189 912)
Total	213 080	199 081

3.6- Autres notes aux états financiers.

Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société " Nestlé Tunisie ", pour un montant total de 3 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016. Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société « Nestlé Tunisie " s'élèvent à 1,1 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie Distribution ", pour un montant total de 6 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société « Nestlé Tunisie Distribution » s'élèvent à 2,2 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015, une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 13 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,25% l'an.

L'encours du crédit couvert par la garantie au 31 décembre 2015 est désormais de 13 500 KTND.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 31 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a conclu, en vertu des décisions du Conseil d'Administration du 02 Octobre 2013 et du 19 Décembre 2013, une convention de placement avec la " Société Générale ", en vertu de laquelle cette dernière effectue un placement d'un montant globale de 125 000 K EUR, en une ou plusieurs tranches, dans les conditions suivantes :

- Durée : 15 mois

- Taux : EURIBOR 3 Mois +65bps

La " Société Générale " a effectué un premier placement de 62 500 K EUR en date du 31/10/2013 avec une échéance le 31/01/2015.

Les charges d'intérêts relatifs à l'exercice 2015 au titre de ce placement s'élèvent à 17 KTND.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2015, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 401 KTND Hors TVA.

- L'UIB, sur décision de son Conseil d'Administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :

- Nominal : 30.000.000 USD

- Durée : du 23/11/2009 au 23/11/2016

- Amortissement : constant / Périodicité de Remboursement : Semestrielle

- Taux : Libor 6 Mois+ 62bps

L'encours dudit emprunt au 31/12/2015 s'élève à 8 627 KTND. La charge d'intérêt en 2015 au titre dudit emprunt s'élève à 145 KTND.

- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 15 Mars 2009. Un avenant portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014.

Un avenant au contrat précité a été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'est élevée à 89 KTND Hors TVA.

-L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de

Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 891 KTND.

-L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 891 KTND.

-L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, un contrat d'assistance technique avec la société générale dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 KEuros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette convention, se sont élevés à 70 KTND Hors TVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5 000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette prestation s'élèvent à 11 KTNDHT. –

-L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'élève à 132 KTND Hors TVA.

-L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 novembre 2014, un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale.

Ce contrat, qui annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 08 avril 2011, est valable pour une durée de deux ans renouvelable de manière tacite pour des périodes successives d'un an.

Le coût de mise en place du projet est de 713 KTND hors TVA (licence et frais de mise en place). Le coût de la maintenance et du support post production supportée par la banque en 2015 est de 91KTND

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2014, un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA.

Ce contrat, annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2013.

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2015 s'élève à 9 KTND.

- L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2015. L'encours de ces opérations au 31/12/2015 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Contre-valeur
Garanties Reçues / concours à La Clientèle	TND	40 974	40 974
	EUR	1 927	4 238
Total			45 212
Credoc Import	JPY	185 663	3103
	USD	9 862	19 850
	EUR	10 526	23 150
	CHF	133	270
Total			30 140
Credoc Export	TND	170	170
	USD	33	66
	EUR	644	1 416
Total			1 482
Garanties Emises	EUR	939	2 065
	MAD	1 410	286
Total			2 351
Garanties Reçues	TND	71 992	71 992
	GBP	1 051	3 048
	USD	6 011	12 100
	EUR	80 504	177 052
Total			261 144

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu deux contrats avec l'IRC. Le premier consiste à céder, à la société l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC, 1741 créances pour un total d'engagements cédés de 9 592 KTND et à un prix de cession de 1 741 dinars.

Le deuxième contrat consiste à céder 824 créances pour un total d'engagements cédés de 11 386 KTND et à un prix de cession de 824 dinars.

Ces deux contrats ont été autorisés par le Conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance comptable avec l'IRC. Cette convention a été validée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 13 novembre 2012. Cette convention porte sur la réalisation des travaux d'assistance comptable, d'établissement et du contrôle des déclarations fiscales.

La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction. Les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel de 20 KTND Hors TVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève à 20 KTND.

Opérations avec la société « UIB Finance »

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société UIB Finance, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10 KTND Hors TVA en contrepartie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 10 K TND.

- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société UIB Finance une convention qui a été soumise au Conseil d'Administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, l'UIB Finance perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2015, s'élèvent à 8 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une convention en vertu de laquelle l'UIB loue à l'UIB Finance pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les revenus constatés par la banque, en 2015, s'élèvent à 5,250 KTND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec UIB Finance un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND Hors TVA.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève à 5 KTND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec UIB Finance un contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 K TND Hors TVA. Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2015 est de 5 K TND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

Opérations avec la société « International – Sicar »

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 19 Décembre 2013, un contrat d'assistance comptable avec la société International – Sicar, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 40 KTND Hors TVA en contrepartie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 40 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société International Sicar autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015.

Cette convention annule et remplace :

- La convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 13 Mars 2000 ;
- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB du 02 Septembre 2002 ;
- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 27 décembre 2003.

Au 31 Décembre 2015, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'international SICAR s'élèvent à 12 615 KTND. Il est à préciser que les déblocages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre ;
- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 10% des plus-values de cession de participation.
- Une commission de recouvrement à servir à la SICAR égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 au titre de la gestion des fonds confiés à l'International Sicar, s'élèvent à 198 KTND.

- Le montant des commissions de recouvrement s'élève à 145 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société International SICAR, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2015 et en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 2 000 KTND.

Sur ce fond géré, l'international SICAR percevra par an :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ;
- une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre.
- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 au titre de ce nouveau fond confié à l'international SICAR s'élève à 10 KTND.

- L'UIB a conclu, le 09/02/2016 une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant 1 376 KTND.

Sur ce Fond Géré l'International SICAR percevra par an :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre ;
- une commission de gestion égale à 1% des montants utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations fin de trimestre ;
- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 Mars 2016.

- Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société International SICAR consistant à faire bénéficier la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêts payées par la banque au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 13,603 KTND.

- L'UIB a conclu, le 02 Mai 2012, un contrat de sous location avec l'International SICAR moyennant un loyer annuel de 11 KTND HTVA. Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013.

Opérations avec la société "Zemni immobilière"

- L'UIB a conclu en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015 un contrat de location d'un local avec la société Zemni Immobilière gérée par l'administrateur de l'UIB Habib Bouaziz.

La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2015 est de 34 KTND HTVA.

Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

La rémunération brute du Directeur Général telle que fixée par les Conseils d'Administration du 22 mai 2012 et du 09 juin 2008 ainsi que celle des administrateurs telle que fixée annuellement par l'assemblée générale se détaillent comme suit :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme :				
- Salaire	432 870			
- Intéressement sous forme de bonus	252 920	310 101		
- Charges sociales et fiscales	218 611	98 908		
- Congés payés	11 647	112 306		
- Autres avantages	8 866	2 311		
- Jetons de présence			150 000	223 368
TOTAL	924 914	523 626	150 000	223 368

Note 30 – Passifs éventuels - Provisions.

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KTND. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêt des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

Note 31 – Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 mars 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.1.6. Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015

1-Une note explicative de la note 2-4 « présentation des provisions »

Note 2.4 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 301 446 KTND au 31/12/2015 contre 300 699 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit:

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	265 247	269 601
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 414	4 232
Provisions à caractère générale dite collective	13 061	10 031
Provision pour dépréciation de titres	2 442	2 379
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 306	4 646
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	295	793
Provision pour passifs et charges	10 681	9 017
Total	301 446	300 699

En application de la circulaire de la banque centrale de Tunisie n°2013-21 le montant de la provision est de 265 247 KDT à fin 2015 compte tenu de la provision additionnelle qui est de 3 055KTND.

Stock de départ au 31/12/2014	(269 601)
Dotations aux provisions	(27 218)
Dotations aux provisions sur décotes des garanties	(3 055)
Reprises sur provisions	11 603
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	4 106
Utilisations	18 918
Stock de clôture au 31/12/2015	(265 247)

2- Une note complémentaire à la note 2-6 « titres de participation »

Note 2.6 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

Les règles de constatation du portefeuille « titres de participation » sont :

- Règles de classification : il s'agit de titre de placements dont l'intention de détention est à long terme.
- Méthodes d'évaluation : les participations sont comptabilisées à la valeur nominale d'acquisition. Une évaluation extracomptable est faite chaque année sur la base des états financiers en se référant à la situation nette réelle (fonds propres minorés des non valeurs), et ce pour calculer le besoin en provisionnement/reprise sur provisions du titre.
- Règles de constatation du revenu : les revenus des participations, les dividendes, sont constatés dès la réception du PV signé et enregistré de l'AGO statuant sur la clôture de l'exercice précédent, sur la base de la clause de répartition du capital et du nombre d'actions détenus par la banque.

3- Note complémentaire à la note 2-7 « évaluation des avoirs et dettes en devises »

2-7 : évaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

1. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation de résultats de change :

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'UIB tient une comptabilité multidevises ; ce mode de comptabilité permet à la banque la détermination périodique de **la position de change**.

Pour assurer la tenue de comptabilité autonome par devise, il est fait usage des comptes techniques à savoir :

- ✓ « Positions de change »
- ✓ « Contre-valeur position de change »
- ✓ « Ajustement devises ».

Ainsi les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité ouverte dans chacune des devises. Elles sont ensuite converties et reversées dans la comptabilité en monnaie de référence à savoir le TND.

Le processus de tenue d'une comptabilité multidevises comporte les étapes suivantes :

- ✓ Comptabilisation dans la devise d'origine.
- ✓ Conversion des charges et produits libellées en devises au moment de leurs versement au niveau de compte de résultat de la Banque
- ✓ Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

2. Base de conversion des charges et produits libellés en devises :

Les charges et produits libellés en devises sont convertis dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base des cours de change au comptant propre à chaque opération et sont comptabilisés au jour le jour.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date de l'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours fixing BCT à la date d'arrêté comptable.

3. Bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises :

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence (en dinar) en utilisant le cours fixing BCT.

L'écart de réévaluation, entre le cours de référence utilisé au moment de la comptabilisation des éléments d'actif, de passif et du hors bilan et le cours fixing de la BCT, est comptabilisé en gains ou pertes de change au niveau du compte de résultat de la Banque

4. Règles de prise en compte des différences de change en résultat :

A chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués selon les cours de change en vigueur à la même date, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

5. Montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises :

La méthode adoptée pour la comptabilisation des opérations en devises consiste à décomposer l'opération en deux transactions séparées réalisées contre la monnaie de référence. Cette dernière joue le rôle de monnaie pivot.

La contre-valeur dans la monnaie de référence est déterminée sur la base du cours de change sur le marché pour une des deux devises considérées (appelée devise directrice). Le cours de change relatif à l'autre devise est déduit de façon à équilibrer les contre-valeurs de chacune des deux devises dans la monnaie de référence.

6. Valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change au comptant avec délai d'usage sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition.

Le délai d'usage correspond au délai nécessaire à la mise en œuvre de la livraison des devises qui est généralement de 2 jours ouvrables. A la fin de l'exercice, les opérations de change au comptant non dénouées sont déclarées en hors bilan.

7. Valeur des opérations de change à terme non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change à terme sont les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que les délais d'usage. Elles se traduisent ainsi par un engagement d'acheter ou de vendre une certaine quantité de devises, à un cours déterminé, à une date future donnée.

Les opérations de change à terme sont exclusivement réalisées à des fins de couvertures. Ces opérations sont converties, à la date de leur engagement, et réévaluées à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts (le cours fixing de la date d'arrêté). Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique en compte de résultat avec la constatation symétrique des comptes d'ajustements de devises Bilan et Hors bilan.

En KTND

OPERATIONS EN DEVISES	31/12/2015	30/06/2016
CV de l'actif et du passif en devise		
Opérations de change au comptant non dénouées à la clôture	988	-4 793
Opérations de change à Terme non dénouées à la clôture	39 647	28 040
Autres engagements relatifs à des opérations en devises (SWAP)	21 377	48
Total	62 012	23 296

4-Note complémentaire à la note 2 «créances sur les établissements bancaires et financiers»

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 200 KTND au 31/12/2015 contre 191 266 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devises chez la BCT	60 526	1 383
Placements chez les correspondants locaux	70 000	14 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	20 520	11 999
Placements chez les correspondants étrangers	-	162 329
Autres concours	2 167	1 559
Sous total	153 213	191 270
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(13)	(4)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 200	191 266

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se détaillent comme suit :

	Entreprise liée		Entreprise associées		Co-entreprises		Autres	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-	153 200	191 266
Créances sur les établissements Financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Créances sur les établissements bancaires et Financiers	-	-	-	-	-	-	153 200	191 266

Les provisions constatées sur les créances sur les établissements bancaires et financiers sont relatives aux suspens comptables figés et non pas des provisions sur créances douteuses.

5-Note complémentaire à la note 3 «créances sur la clientèle »

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2015 un solde de 3 725 437 KTND contre 3 441 625 KTND au 31/12/2014, soit une variation de 283 812 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	275 583	259 251
Autres concours à la clientèle	3 787 479	3 519 564
Crédits sur ressources spéciales	35 600	33 902
Sous total	4 098 662	3 812 717
Agios et intérêts réservés	(94 917)	(91 460)
Provisions sur créances douteuses	(166 831)	(165 243)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(98 416)	(104 358)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Créances sur la clientèle	3 725 437	3 441 625

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	275 583	-	-	-	-	275 583
Autres concours à la clientèle	799 943	522 430	1 951 221	253 959	259 926	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	4 278	2 952	17 032	4 535	6 803	35 600
Total des créances brutes sur la clientèle	1 079 804	525 382	1 968 253	258 494	266 729	4 098 662

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	59	275 524	275 583
Autres concours à la clientèle	-	3 787 479	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	-	35 600	35 600
Sous total	59	4 098 603	4 098 662
Agios et intérêts réservés	-	(94 917)	(94 917)
Provisions sur créances douteuses	-	(166 831)	(166 831)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(98 416)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(13 061)	(13 061)
Total Créances sur la clientèle	59	3 725 378	3 725 437

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions sur créances douteuses	(166 831)	(165 243)
Provisions sur décotes de garanties	(98 416)	(104 358)
Total Provisions risque de contrepartie	(265 247)	(269 601)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(278 308)	(279 632)
Agios sur comptes non mouvementés	(47 701)	(46 495)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 555)	(8 552)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 081)	(3 952)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(27 989)	(27 087)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 597)	(2 595)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(115)
Autres commissions réservées	(3 950)	(2 664)
Total agios et intérêts réservés	(94 917)	(91 460)
Total Agios et provisions sur clientèle	(373 225)	(371 092)

La ventilation des engagements de la banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi:

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Engagements bilan	3 658 606	3 384 350	424 201	418 382	4 082 807	3 802 732
Engagements hors bilan	287 902	260 576	12 257	13 404	300 159	273 980
Sous-total	3 946 508	3 644 926	436 458	431 786	4 382 966	4 076 712
Autres engagements*					15 855	9 985
Total	3 946 508	3 644 926	436 458	431 786	4 398 821	4 086 697

* Dont 10.427 KTND d'intérêts courus non échus, (2.886) KTND d'intérêts perçus d'avance, et 3 490 KTND échéance à recouvrer.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2014	(269 601)
Dotations aux provisions	(30 273)
Reprises sur provisions	11 603
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	4 106
Utilisation	18 918
Stock de clôture au 31/12/2015	(265 247)

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

	Entreprises liées		Entreprises associées		Co-entreprise		Autres		Total	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	59	-	-	-	-	-	275 524	259 251	275 583	259 251
Autres concours à la clientèle	-	30	-	-	-	-	3 787 479	3 519 534	3 787 479	3 519 564
Crédits sur ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	35 600	33 902	35 600	33 902
Créances douteuses ou litigieuses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total	59	30	-	-	-	-	4 098 603	3 812 687	4 098 662	3 812 717
Agios et intérêts réservés	-	-	-	-	-	-	(94 917)	(91 460)	(94 917)	(91 460)
Provisions sur créances douteuses	-	-	-	-	-	-	(166 831)	(165 243)	(166 831)	(165 243)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	-	-	-	-	-	(98 416)	(104 358)	(98 416)	(104 358)
Provisions à caractère générale dite collective	-	-	-	-	-	-	(13 061)	(10 031)	(13 061)	(10 031)
Total Créances sur la clientèle	59	30	-	-	-	-	3 725 378	3 441 595	3 725 437	3 441 625

- Au 31-12-2015, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 162 364 KTND contre 180 665 KTND au 31-12-2014.
- Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Montant brut de la créance	436 458	431 786
Dotation aux agios Réservés de l'exercice	12 767	13 540
- Les crédits sur ressources spéciales pour lesquelles la Banque n'encourt aucun risque que ce soit sont les crédits sur dotation FONAPRA dont le risque de contrepartie est couvert à 100% par l'Etat Tunisien, l'encours de ces crédits se présente comme suit :		
	31/12/2015	31/12/2014
Encours des crédits sur dotation FONAPRA	16 013	13 321

Par ailleurs, la Banque n'a pas d'accord de financement en cours auprès des bailleurs de fonds.

6-Note complémentaire à la note 4 « portefeuille d'investissement »

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à 114 971 KTND contre 113 516 KTND au 31/12/2014.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participations	3 420	3 417
Titres d'investissement	115 640	113 465
Part dans les entreprises liées	3 659	3 659
Part dans les entreprises associées et coentreprises	-	-
Sous total	122 719	120 541
Provisions pour dépréciation titres	(2 090)	(2 198)
Provisions sur obligations	-	-
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 306)	(4 646)
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(352)	(181)
Total Portefeuille d'investissement	114 971	113 516

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit:

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2014	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2014
Titres d'investissement - BTA	62 000	893		62 893
Emprunt National	30 000	986		30 986
Titres d'investissement - FG SICAR	14 607	2 672	4 646	12 633
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 307			2 307
Titres de participation	3 417		2 198	1 219
Part dans les entreprises liées	3 659		181	3 478
Total	115 990	4 551	7 025	113 516

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2015	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2015
Titres d'investissement - BTA	62 000	1220		63 220
Emprunt National	30 000	986		30 986
Titres d'investissement - FG SICAR	14 616	1 739	5 306	11 049
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 076	3		5 079
Titres de participation	3 420		2 090	1 330
Part dans les entreprises liées	3 659		352	3 307
Total	118 771	3 948	7 748	114 971

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Total net au 31/12/2014	Acquisitions	cession	Créances rattachées	transferts de titres	Dotation	reprise	Total net au 31/12/2015
Titres d'investissement - BTA	62 893	-	-	327	-	-	-	63 220
Emprunt National	30 986	-	-	-	-	-	-	30 986
Titres d'investissement-FG SICAR - FG SICAR	12 633	-	-	(923)	-	(661)	-	11 049
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 307	3 000	(231)	3	-	-	-	5 079
Titres de participation	1 219	3	-	-	-	(3)	111	1 330
Part dans les entreprises liées	3 478	-	-	-	-	(171)	-	3 307
Total	113 516	3 003	(231)	(593)	-	(835)	111	114 971

7-Note complémentaire à la note 6 « autres actifs »

Note 6 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 42 379 KTND au 31/12/2015 contre 35 535 KTND au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Action en défense	7 709	5 116
Divers autres actifs	1 372	1 673
Comptes d'attente et de régularisation actifs	10 140	5 599
Etat impôts et taxes	44	1
Crédits aux personnels	15 363	15 006
Créances prises en charge par l'Etat	7 856	8 729
Sous total Autres actifs	42 484	36 124
Provisions sur autres actifs	(105)	(589)
Total Autres actifs	42 379	35 535

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Produits à recevoir	3 101	1 810
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 107	1 012
Débit à régulariser et divers	3 512	742
Autres comptes de régularisation actif	2 420	2 035
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	10 140	5 599

Les mouvements par catégorie d'actif des provisions et résorptions y afférentes au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

<i>Rubriques / Montant KTND</i>	<i>Provision 2014</i>	<i>Dotation 2015</i>	<i>Reclassement</i>	<i>Reprise Utilisée</i>	<i>Perte Couverte</i>	<i>Perte non couverte</i>	<i>Profit</i>	<i>Provision 2015</i>
Créditeurs et Débiteurs Divers Contentieux	491		491					-
Suspens au niveau des comptes de Bilan et de liaison	21					317	1277	21
Erreurs de Caisse	77	85		(77)	77			85
Total	589	85	491	(77)	77	317	1277	105

Le détail de l'action en défense se présente comme suit :

Type	Montant de l'affaire (KTND)
Affaires Civiles	3 031
Affaires Contentieux Social	2 312
Affaires Saisies Arrêts & Oppositions	1 685
Affaires Pénales	553
Affaires prud'homales	129
Total	7 709

8-Note complémentaire à la note 7 « dépôts et avoirs auprès des établissements bancaires et financiers »

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 3 495 KTND contre 190 254 KTND au 31/12/2014 se détaillant comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	3 036	190 095
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	459	159
Total	3 495	190 254

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 3 036 KTND au 31/12/2015 se détaillant comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	-	47 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non-résidents	3 036	1 724
Placement devise SG	-	141 188
Intérêts courus sur placements devise SG	-	177
Dettes rattachés sur les étab bancaires	-	6
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	3 036	190 095

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	3 036	-	-	-	3 036
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	459	-	-	-	459
Total	3 495	-	-	-	3 495

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Entreprises associées		Co entreprise		Autres	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	-	-	-	3 036	190 095
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	-	-	-	-	-	-	459	159
Total	-	-	-	-	-	-	3 495	190 254

Au 31-12-2015 les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaires.

9-Note complémentaire à la note 8 « dépôts de la clientèle »

Note 8 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 402 262 KTND au 31/12/2015 contre 3 150 880 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts à vue	1 010 059	923 654
Comptes d'épargne	1 209 007	1 128 079
Comptes à terme et bons de caisse	998 339	971 130
Fonds gérés pour compte	-	-
Certificats de dépôts	83 248	50 841
Autres dépôts et avoirs	101 609	77 176
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 402 262	3 150 880

La ventilation des dépôts de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 010 059	-	-	-	1 010 059
Comptes d'épargne	1 209 007	-	-	-	1 209 007
Comptes à terme et bons de caisse	635 547	261 776	101 016	-	998 339
Certificats de dépôts	81 248	2 000	-	-	83 248
Autres dépôts et avoirs	101 609	-	-	-	101 609
Total	3 037 470	263 776	101 016	-	3 402 262

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

	Entreprises liées		Entreprises associées		Co-entreprises		Autres		Total	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts à vue	3 664	904	-	-	-	-	1 006 395	922 750	1 010 059	923 654
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-	1 209 007	1 128 079	1 209 007	1 128 079
Comptes à terme et bons de caisse	6 000	7 100	-	-	-	-	992 339	964 030	998 339	971 130
Certificats de dépôts	-	-	-	-	-	-	83 248	50 841	83 248	50 841
Autres dépôts et avoirs	-	-	-	-	-	-	101 609	77 176	101 609	77 176
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	9 664	8 004	-	-	-	-	3 392 598	3 142 876	3 402 262	3 150 880

10-Note complémentaire à la note 9 « emprunts et ressources spéciales »

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 320 914 KTND au 31/12/2015 contre 304 534 KTND au 31/12/2014 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Emprunt en devises	8 627	15 956
Ressources spéciales	20 678	24 752
Emprunts obligataires	203 385	176 516
Dettes rattachées ressources spéciales	8 224	7 310
Total Emprunts et ressources spéciales	320 914	304 534

	jusqu'à 3mois	3mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	plus de 7 ans	Indéterminé	Total
Emprunts subordonnés			40 000			40 000	80 000
Emprunt en devises	4 313	4 314					8 627
Ressources spéciales	281	1 395	7 671	4 289	7 042		20 678
Emprunts obligatoires	1 633	29 523	104 066	17 733	50 430		203 385
Dettes rattachées ressources spéciales	8 224						8 224
Total Emprunt et ressources spéciales	14 451	35 233	151 737	22 022	57 472	40 000	320 914

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Entreprises associées		Co-entreprise		Autres	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-	80 000	80 000
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	203 385	176 516
Dette rattachée emprunts matérialisés							8 172	7 196
Emprunts matérialisés	-	-	-	-	-	-	291 557	263 712
Emprunt en devises	-	-	-	-	-	-	8 627	15 956
Dette rattachée emprunts matérialisés							12	15
Autres fonds Emprunté	-	-	-	-	-	-	8 639	15 971
Ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	20 678	24 752
Dette rattachée Ressources spéciales							40	99
Total ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	20 718	24 851
Total Emprunts et ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	320 914	304 534

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31/12/2015 se détaille comme suit :

Libellé	Solde d'ouverture	Emissions nouveaux emprunts	Remboursement	Solde de clôture
Emprunt obligataire	176 516	50 000	(23 131)	203 385
Emprunt Subordonnée	80 000	-	-	80 000
Dette rattachée emprunts matérialisés	7 196		976	8 172
Total	263 712	50 000	(22 155)	291 557

Emprunts obligataires :

en MDT

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit	Encours au 31/12/2015
UIB 2009-1	100 MDT	Cat A 5,25	10	100	297 000	29,7	8.91
		Cat B 5,5	15	100	250 000	25	13.33
		Cat C 5,85	20	100	453 000	45,3	29.45
UIB 2011-1	50 MDT	Cat A TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	9.125
		Cat B 6,3	20	100	317 500	31,75	23.82
UIB 2011-2	50-75 MDT	5,9	7	100	514 310	51,43	22.03
UIB2012-1 CA	40-60 MDT	Cat A 6,3	7	100	347 000	34,7	19.82
		Cat B 6,4	10	100	48 500	4,85	3.39
		Cat C 6,7	20	100	4 500	0,45	0.38
UIB2015	50 MDT	Cat A TMM+ 1,95%		100	52 500	5,25	4.2
		Cat A 7,4	5	100	124 750	12,475	9.98
		Cat B 7,5	7	100	322 750	32,275	32.275

Emprunt subordonné

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années
Emprunt subordonné	40 000	5,25	Durée indéterminée
	40 000		10 ans

11-Note complémentaire à la note 13 « cautions, avals et autres garanties données »

Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	295 799	321 720
Avals donnés en devises	29 218	14 676
Cautions émises en faveur de la clientèle	170 009	163 416
Avals donnés en dinars	4 135	3 238
Total Cautions, avals et autres garanties données	499 161	503 050

L'encours des cautions et avals se détaille au 31/12/2015 comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	499 161	503 050
Cautions, avals et autres garanties donnés	499 161	503 050

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Entreprises associées		Co-entreprise		Autres	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	-	-	-	-	-	-	499 161	503 050
Cautions, avals et autres garanties donnés	-	-	-	-	-	-	499 161	503 050

12- Note complémentaire à la note 14 « crédits documentaires »

Note 14 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 114 210 KTND au 31/12/2015 contre 97 652 KTND au 31/12/2014.

Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Credoc import confirmé	89 388	67 849
Ouverture Credoc import non confirmé	6 412	23 972
Sous total Credoc import	95 800	91 821
Confirmation de Credoc export	7 409	4 388
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	11 001	1 443
Sous total Credoc export	18 410	5 831
Total Crédits documentaires	114 210	97 652

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Entreprises associées		Co entreprises		Autres	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Credoc import confirmé	-	-	-	-	-	-	89 388	67 849
Ouverture Credoc import non confirmé	-	-	-	-	-	-	6 412	23 972
Sous total Credoc import	-	-	-	-	-	-	95 800	91 821
Confirmation de Credoc export	-	-	-	-	-	-	7 409	4 388
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	-	-	-	-	-	-	11 001	1 443
Sous total Credoc export	-	-	-	-	-	-	18 410	5 831
Total Crédits documentaires	-	-	-	-	-	-	114 210	97 652

13-Note complémentaire à la note 15 « engagements donnés »

Note 15 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 72 066 KTND au 31/12/2015 contre 119 819 KTND au 31/12/2014.

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financements donnés aux établissements de crédits	-	-
Engagements de financements donnés aux clientèles	72 066	119 819
Total Engagements de financements donnés	72 066	119 819

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Entreprises associées		Co entreprises		Autres	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financements donnés aux établissements de crédits							-	-
Engagements de financements donnés aux clientèles							72 066	119 819
Total Engagements de financements donnés							72 066	119 819

14-Note complémentaire à la note 16 « garanties reçues-opération en devises »

Note 16 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 643 145 KTND au 31/12/2015 contre 675 496 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736
Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551
Compagnies d'assurance	1 424	900
Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309
Total Garanties reçues	643 145	675 496

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 395 280 KTND au 31/12/2015 contre 408 551 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	295 799	321 720
Garanties données par la Société Générale	-	-
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 376	43 007
Confirmation banque Credoc export	18 410	5 831
Garanties reçues des correspondants locaux	34 695	37 993
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 186 616 KTND au 31/12/2015 contre 186 309 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties hypothécaires	186 494	185 058
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	122	1 251
Total Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 59 825 KTND au 31/12/2015 contre 79 736 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Autres garanties reçues de l'Etat	22 370	43 370
SOTUGAR	14 477	15 419
FNG et FOPRODI	22 978	20 947
Total Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736

La distinction des garanties reçues en couverture des engagements par poste d'actif ou de hors bilan n'est pas actuellement assurée. La Banque a lancé depuis 2016 le déploiement d'une application informatique permettant la gestion et l'affectation des garanties par type d'engagement ; la mise en production est réalisée au cours du T4-2016. Un plan d'action est en cours pour l'enrichissement des dossiers des garanties au niveau de l'application.

Le plan d'action sera achevé au cours de 2017.

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Achat au comptant	19 364	14 342
Vente au comptant	19 253	14 327

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Achat à terme	174 115	59 486
Vente à terme	172 123	59 244

Les opérations de changes à terme sont contractés a des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle ayant un sous-jacent une opération commerciale.

15-Note sur le poste PR 8 \ CH 9 « Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires »

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2015 et 2014 :

	2015	2014
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	1	16
Gain provenant des autres éléments ordinaires	58	1 785
Total PR8/CH9 - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments	57	1 769

16-Note sur le poste PR 9 \ CH 10 « Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires »

Le solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires se présente comme suit en 2015 et 2014 :

	2015	2014
Pertes provenant des autres éléments extraordinaires	-	-
Gain provenant des autres éléments extraordinaires	9	375
PR9/CH10 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments	9	375

17-Note complémentaire à la note 26 « charges générales d'exploitation »

Note 26 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 22 283 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	Exercice 2015	Exercice 2014
Frais d'exploitation non bancaires	12 508	13 288
Autres charges générales d'exploitation	9 774	7 835
Total charges générales d'exploitation	22 283	21 123

18-Note complémentaire à la note 27 « impôt sur les sociétés »

Note 27 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 25 869 KTND au 31/12/2015 et se détaillant ainsi:

	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	127 315	120 188
(+) Déductions nets Réintégrations	(5 339)	(5 696)
Résultat fiscal avant provisions	121 976	114 492
- Déduction provisions 2015	34 690	30 654
Résultat fiscal	87 286	83 838
Réinvestissement	13 376	2 000
Résultat fiscal après réinvestissement	73 910	81 838
Taux d'impôt	35,00%	35,00%
Impôt sur les sociétés	25 869	28 643

19-Une note complémentaire à la note 30 « passifs éventuels – provisions »

Lors du dernier contrôle fiscal la banque n'a pas été redressée par l'administration fiscale.

La rubrique « Passifs éventuels – provisions » englobe au 31 décembre 2015 des provisions en couverture des risques fiscaux et sociaux :

Le dossier relatif au contrôle fiscal relatif aux années 2008-2011 est clôturé depuis mars 2014. Il s'est soldé par un redressement de 2,7 MTND passé par perte couverte en 2014, le montant de la provision qui a été constitué en couverture du risque fiscal était de 3,4 MTND d'où une reprise de provision devenue disponible constatée en 2014 de 0,7 MTND.

Au 31 décembre 2016, l'encours de la provision pour risque fiscal de 0,6 MTND est constaté en couverture d'un risque potentiel sur les exercices non contrôlés non prescrits.

Le montant de la couverture pour provision pour risque et charge en couverture du redressement de la CNSS de 1,5 MTND a fait l'objet d'échange entre les services de la Banque, les commissaires aux comptes ainsi que les avocats conseil de la Banque, sur la base de :

Une analyse des chefs de redressement de la CNSS.

Des chefs de redressement non fondés et n'ont pas été qualifiés des risques avérés à provisionner.

Des rapports des experts désignés par le tribunal qui ont confirmés que le risque de la banque ne peut excéder le montant de 850 KTND (comme hypothèse dégradée), cf. la note ci-jointe présentée au CA de la banque en date du 17 décembre 2015.

20- Un état de résultat rectificatif

		Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
Produits d'exploitation bancaire			
PR1	Intérêts et revenus assimilés	255 901	245 928
PR2	Commissions (en produits)	62 221	55 555
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	11 397	9 988
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	8 067	4 968
Total des produits d'exploitation bancaire		337 586	316 439
Charges d'exploitation bancaire			
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(116 960)	(116 669)
CH2	Commissions encourues	(3 942)	(3 052)
CH3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-
Total charges d'exploitation bancaire		(120 902)	(119 721)
Produit net bancaire		216 684	196 718
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(16 755)	(12 822)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(724)	1 141
PR7	Autres produits d'exploitation	113	117
CH6	Frais de personnel	(78 795)	(73 015)
CH7	Charges générales d'exploitation	(22 283)	(21 123)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(8 399)	(7 901)
Résultat d'exploitation		89 841	83 115
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	57	1 769
CH11	Impôt sur les bénéfices	(25 869)	(28 643)
Résultat des activités ordinaires		64 029	56 241
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	9	375
Résultat net de l'exercice		64 038	56 616
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat net après modifications comptables		64 038	56 616
Résultat par action (en DT)		1,853	2,560

21- Note sur l'état de flux de trésorerie

Etat de flux de trésorerie

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2015

Chiffres présentés en milliers de dinars

	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	330 339	312 657
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(118 461)	(118 535)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	-	-
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	-	-
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(302 401)	(306 446)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	248 433	191 698
Titres de placements, titres de transaction	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(101 497)	(90 631)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(816)	1 577
Impôts sur les bénéfices	(36 198)	(35 265)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	19 399	(44 945)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	8 669	3 360
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(2 781)	(64 736)
Acquisition / Cession immobilisations	(9 723)	(5 862)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(3 835)	(67 238)
Flux de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	149 600
Emission d'emprunts	50 000	-
Remboursement d'emprunts	(30 460)	(28 277)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(4 125)	1 019
Dividendes versés	(17 280)	-
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(1 865)	122 342
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	13 699	10 159
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	198 922	188 763
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	212 621	198 922

22-Note complémentaire à la note 29 « Liquidité et équivalent de liquidité »

Note 29 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2015 un solde de 212 621 KTND contre 198 922 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi :

Liquidités et équivalents de liquidités	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	62 919	197 867
Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 197	191 126
Emprunts auprès de la banque centrale	-	-
Dépôts des établissements bancaires	(3 036)	(189 912)
Dépôts des établissements financiers	(459)	(159)
Total	212 621	198 922

23-Note complémentaire à la note 4 « portefeuille d'investissement »

Note 4 : Portefeuille d'investissement

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres non cotés	3 420	3 417
Provisions sur titres non cotés	(2 090)	(2 198)
Total	1 330	1 219



**Note complémentaire : Rapport des commissaires aux comptes au 31/12/2015
sur les états financiers de l'Union Internationale des Banques**

Tunisie Audit et Conseil
Promed Building,
Bloc B 5^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 - Tunis - Tunisie
T + 216 71 82 20 20
F + 216 71 82 20 25
www.grantthornton.tn

La note 3.6 « **Autres notes aux états financiers** » portant sur les transactions avec les parties liées au niveau du rapport sur les états financiers arrêtés au 31/12/2015 de l'Union Internationale des Banques indique ce qui suit :

L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société International SICAR autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015.

Cette convention annule et remplace :

- La convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 13 Mars 2000 ;
- L'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB du 02 Septembre 2002 ;
- L'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 27 décembre 2003.

Au 31 Décembre 2015, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'international SICAR s'élèvent à 12 615 KTND. Il est à préciser que les débloquages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Cette note devrait être conforme avec le rapport spécial, ainsi le texte de la note 3.6 « **Autres notes aux états financiers** » relative aux transactions réalisées entre l'UIB et « International SICAR » devient comme suit :

L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société International SICAR autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015.

Cette convention annule et remplace :

- La convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 13 Mars 2000 ;
- L'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB du 02 Septembre 2000 ;
- L'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 27 décembre 2003.

Au 31 Décembre 2015, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'international SICAR s'élèvent à 12 615 KTND. Il est à préciser que les débloquages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Commissaire aux comptes

Tunisie Audit et Conseil

Lamjed Ben Mbarek

**Tunisie Audit et Conseil
Promed Building**

5^{ème} étage Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél 71 82 20 20 - Fax 71 82 20 25

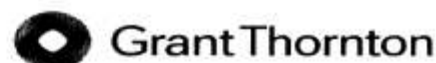
4.2. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015 :

4.2.1. Rapport général :



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Tunisie Audit & Conseil
Promed Building 5^{ème} étage-Centre Urbain
Nord Tunisie
Tel : +216 71 822 020
Fax : +216 71 822 025
E-mail : contact@tn.gt.com

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 04 juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 314 629 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 64 038 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le chef de caisse de l'agence de Ben Arous.

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, le 13 novembre 2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, par lettre en date du 29 mars 2016.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 282 KDT ont été provisionnés au cours de l'exercice 2015 à hauteur de 1 678 KDT. Le reliquat des réclamations non provisionnées est jugé non fondé.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

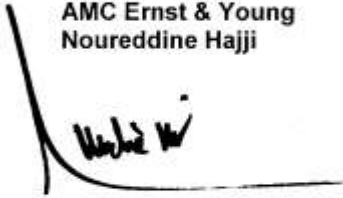
Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

Handwritten signature of Noureddine Hajji in black ink, written in a cursive style.

Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Mbarek

Handwritten signature of Lamjed Mbarek in black ink, written in a cursive style.

4.2.2. Rapport Spécial



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Tunisie Audit & Conseil
Promed Building 5^{ème} étage-Centre Urbain
Nord Tunisie
Tel : +216 71 822 020
Fax : +216 71 822 025
E-mail : contact@tn.gt.com

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2015.

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu avec l'IRC deux contrats de cession de créances portant sur la cession de deux lots de créances totalisant 20 978 KTND au prix de 2,5 KTND.

Ces deux contrats ont été autorisés par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

Opérations avec la société « International – Sicar »

- L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société «International SICAR » qui annule et remplace la convention de gestion de fonds conclue le 13 mars 2000 et les avenants du 02 septembre 2000 et 27 décembre 2003.

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés par la SICAR, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;

- Une part des revenus des participations égale à 20% des dividendes reçus et 10% des plus-values de cession de participation.
- Une commission de recouvrement égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives.

Le montant des commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la gestion des fonds s'élève à 198 KTND. Le montant des commissions de recouvrement s'élève à 145 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015.

- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de deux millions de dinars.

Sur ce fond géré l'international SICAR percevra :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre,
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investi.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 s'élève à 10 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2015.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs et renouvelées au cours de l'exercice 2015

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie » pour un montant total de 3 000 KTND jusqu'au 15 Juillet 2015 rémunérée à 0,032% l'an. Cette garantie a été renouvelée dans les mêmes conditions jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 1,1 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 décembre 2015.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie Distribution » pour un montant total de 6 000 KTND jusqu'au 15 Juillet 2015 rémunérée à 0,032% l'an. Cette garantie a été renouvelée dans les mêmes conditions jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 2,2 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 décembre 2015.

- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Un avenant portant sur la reconduction tacite dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014. Un deuxième avenant portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2016, a été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'est élevée à 89 KTND Hors TVA.

III. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,25% l'an. Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 31 KTND.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 13 KTND.

- L'UIB a conclu une convention de placement avec la « Société Générale », en vertu de laquelle cette dernière effectue un placement d'un montant global de 125 000 K EUR, en une ou plusieurs tranches.

La « Société Générale » a effectué un premier placement de 62 500 K EUR en date du 31/10/2013 échu le 30/01/2015.

Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2015 au titre de ce placement, s'élèvent à 17 KTND.

- L'UIB a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair.

Au 31/12/2015, l'encours de l'emprunt s'élève à 8 627 KTND ; La charge d'intérêt au titre de l'exercice 2015 s'élève à 145 KTND.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 s'élèvent à 1 891 KTND.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 s'élèvent à 1 891 KTND.

- L'UIB a conclu une convention avec la société générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenus pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2015 s'élèvent à 401 KTND Hors TVA.

- Le conseil d'administration réuni le 22 Septembre 2015 a autorisé la reconduction des contrats de services techniques avec le groupe SG pour l'année 2015. Ces contrats comprennent :

- L'assistance dans les domaines informatiques et organisationnels.

- La mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT.
- Des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

Les charges supportées par la banque au titre de chaque service prévu par les contrats s'élèvent respectivement à 70 KTND, 11 KTND et 132 KTND.

- L'UIB a conclu un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale.

Le coût de la maintenance et du support post production supporté par la banque en 2015 est de 91 KTND

- L'UIB a conclu un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA.
La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2015 s'élève à 9 KTND.

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance avec l'IRC portant sur la réalisation des travaux d'assistance comptable, l'établissement, le contrôle des déclarations fiscales et l'assistance à la gestion sociale de la société.

La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction. Les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel 20 KTND Hors TVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève 20 KTND.

Opérations avec la société « UIB Finance »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « UIB Finance ». Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 10 KTND Hors TVA.
A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 10 K TND.
- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « UIB Finance » une convention portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention UIB Finance, perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.
A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2015, s'élèvent à 8 KTND Hors TVA.
- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une convention en vertu de laquelle l'UIB loue à «UIB Finance» pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les produits constatés par la banque, en 2015, s'élèvent 5,250 KTND.
- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND Hors TVA.
A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève 5 KTND.
- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 K TND Hors TVA. Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2015 est de 5 K TND.

Opérations avec la société « International – Sicar »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « International – Sicar ». Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 40 KTND Hors TVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 40 KTND.
- Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société « International SICAR » consistant à faire bénéficier à la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêt payées par la banque au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 14 KTND HTVA.
- L'UIB a conclu, le 02 mai 2012, un contrat de sous location avec « International Sicar » moyennant un loyer annuel de 11 KTND.

IV. Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit :
 - La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par les Conseils d'Administration du 22 Mai 2012 et du 09 juin 2008. Il reçoit un salaire annuel fixe, un intéressement sous forme de bonus et bénéficie de la prise en charge des frais d'utilité.
 - Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'assemblée générale.
2. Les obligations et engagements de l'Union Internationale de Banques envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

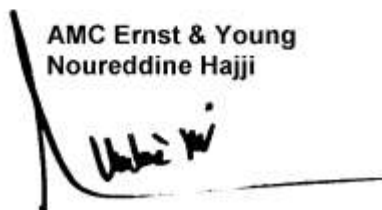
(EN TND)	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme :				
- Salaires bruts	432 870	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus	252 920	310 101	-	-
- Charges sociales et fiscales	218 611	98 908	-	-
- Congés payés	11 647	112 306	-	-
- Autres avantages	8 866	2 311	-	-
- Jetons de présence	-	-	150 000	223 368
TOTAL	924 914	523 626	150 000	223 368

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji



Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Mbarek



4.3 Tableau des mouvements des capitaux propres :

En KTND

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	(187 187)	4 760	289	9 457	-	38 016	61 335
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	38 016	-	-	-	-	(38 016)	-
Réserve sur fonds Social	-	-	-	-	164	-	-	164
Variation du capital	(23 200)	98 000	-	-	-	74 800	-	149 600
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	56 616	56 616
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	(51 171)	4 760	289	9 621	74 800	56 616	267 715
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	1 171	2 772	34 390	1 000	-	(39 333)	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Report à nouveau	-	2	-	-	-	-	(2)	-
Résorption des pertes	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	64 038	64 038
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	157	-	-	157
Situation à la clôture de l'exercice 2015	172 800	2	7 532	34 679	10 778	24 800	64 038	314 629
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	19 010	3 202	40 826	1 000	-	(64 038)	-
Distribution de dividendes	-	(19 008)	-	-	-	-	-	(19 008)
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des pertes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	32 119	32 119
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	79	-	-	79
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016	172 800	4	10 735	75 505	11 856	24 800	32 119	327 819

4.4 Affectation des résultats :

1-Tableau d'affectation des résultats (conformément aux PV des AGO)

	En KTND		
	2015	2014	2013
Bénéfice nets de l'exercice	64 038	56 616	38 016
Report à nouveau	2	-1 171	-61 852
Modification comptable	-	-	-125 335
Résultat reporté	64 040	55 445	-149 171
Reserve légale	3 202	2 772	-
Fonds social	1 000	1 000	-
Reserve ordinaire	27 450	32 390	-
Reserve pour réinvestissement exonéré	13 376	2 000	-
Dividende	19 008	17 280	-
Report à nouveau	4	2	-

4.5 Evolution des dividendes

	2015	2014	2013
Capital	172 800	172 800	196 000
Dividende	19 008	17 280	-
Nombre d'actions	35 560 000	22 115 956	19 600 000*
Dividende par action	0,55	0,5	-
Taux de dividende en % du nominal	11%	10%	-
Date de détachement	01/07/2016	15/06/2015	-

* Dont 2 000 000 certificats d'investissement

4.6 Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation :

	En KTND		
	31/12/2015	31/12/2013	31/12/2014
Total produit d'exploitation bancaire	337 586	277 452	316 439
Produit Net Bancaire	216 684	183 955	196 718
Résultat d'exploitation	89 841	57 516	83 115
Capital social	172 800	196 000	172 800
Nombre de titres de capital (Actions et Certificats d'investissement)	34 560 000**	19 600 000*	22 115 956
Produit d'exploitation / titre de capital (en dinars)	9,768	14,156	14,308
Produit Net Bancaire / titre de capital (en dinars)	6,27	9,385	8,895
Résultat d'exploitation / titre de capital (en dinars)	2,599	2,934	3,758

*Dont 2 000 000 certificats d'investissement

**Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 19 600 000 , conférant un nombre d'actions pondéré de 16 172 678.

Du 30 Octobre au 31 Décembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 34 560 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 6 043 278.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice

4.7. Evolution des bénéfices nets :

	En KTND		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Capital social	172 800	172 800	196 000
Nombre de titres de capital	34 560 000**	22 115 956	19 600 000*
Bénéfice avant impôt	89 907	85 259	58 038
Bénéfice net	64 038	56 616	38 016
Bénéfice consolidé avant impôt	33 825	22 848	59 002
Bénéfice consolidé net	62 021	54 578	34 130
Bénéfice avant impôt par titre (en dinars)	2,601	3,854	2,961
Bénéfice net par titre (en dinars)	1,853	2,56	1,94
Bénéfice consolidé net par titre (en dinars)	1,795	2,468	1,741

*(17 600 000 actions et 2 000 000 certificats d'investissement

**Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 19 600 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 16 172 678.

Du 30 Octobre au 31 Décembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 34 560 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 6 043 278.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice

4.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement :

	En KTND		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Bénéfice net	64 038	56 616	38 016
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	16 755	12 822	31 826
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	724	-1 141	1207
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 399	7 901	7513
Marge d'autofinancement	89 916	76 198	78 562

4.9. Emprunts obligataires garantis par l'UIB :

Néant.

4.10. Encours emprunts obligataires émis par l'UIB :

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit En KTND	Encours au 31/12/2016 En KTND
UIB 2009-1	100 KTND	Cat A 5,25	10	100	297 000	29,7	8.91
		Cat B 5,5	15	100	250 000	25	13.33
		Cat C 5,85	20	100	453 000	45,3	29.45
UIB 2011-1	50 KTND	Cat A TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	9.125
		Cat B 6,3	20	100	317 500	31,75	23.82
UIB 2011-2	50-75 KTND	5,9	7	100	514 310	51,43	22.03
UIB2012-1 CA	40-60 KTND	Cat A 6,3	7	100	347 000	34,7	19.82
		Cat B 6,4	10	100	48 500	4,85	3.39
		Cat C 6,7	20	100	4 500	0,45	0.38
UIB2015	50 KTND	Cat A TMM+ 1,95%	5	100	52 500	5,25	4.2
		Cat A 7,4	5	100	124 750	12,475	9.98
		Cat B 7,5	7	100	322 750	32,275	32.275

4.11. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire UIB 2015-1

Liste des souscripteurs à taux fixe

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	
			CAT A	CAT B
ASSURANCES	15	130 750	1 700 000	11 375 000
BANQUE	2	30 000	2 000 000	1 000 000
ETAT TUNISIEN	2	100 000	-	10 000 000
OPCVM	24	184 800	8 580 000	9 900 000
PARTICULIERS	2	1 950	195 000	-
Total	45	447 500	12 475 000	32 275 000

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
CAT A	5 ans	7,40%
CAT B	7 ans	7,50%

Liste des souscripteurs à taux variable

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	
			CAT A	
BANQUE	1	30 000	3 000 000	
OPCVM	1	20 000	2 000 000	
PARTICULIERS	1	2 500	250 000	
Total	3	52 500	5 250 000	

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
CAT A	5 ans	TMM+1,95%

4.12. Encours des emprunts obligataires souscrits par l'UIB :

L'encours des emprunts obligataires souscrits par l'UIB s'élève au 31/12/2015 à 5 076 KTND. Il correspond à l'emprunt obligataire B.H et l'emprunt obligataire UBCI.

4.13 : emprunt national

L'encours de l'emprunt national souscrit par l'UIB s'élève au 31/12/2015 à 30 000 KTND

4.14. Principaux indicateurs et ratios :

Indicateurs	En KTND			
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013 Publié	31/12/2013 retraité
Dépôts de la clientèle	3 402 262	3 150 880	2 956 445	
Créances nettes sur la clientèle	3 725 437	3 441 625	3 151 486	
Créances douteuses et litigieuses	437 129	434 009	428 113	
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	4 405 713	4 087 375	3 783 469	
Total des capitaux propres avant résultat	250 591	211 099	23 318	
Total des capitaux propres après résultat	314 629	267 715	61 335	
Capital social	172 800	172 800	196 000	
Total bilan	4 140 928	4 021 662	3 622 232	3 619 172
Produit Net Bancaire	216 684	196 718	183 955	
Commissions nettes	58 279	52 503	46 926	
Frais d'exploitation (charges opératoires)	109 477	102 039	93 515	
Frais de personnel	78 795	73 015	67 573	
Provisions affectées en couverture des créances douteuses et litigieuses	253 922	258 103	261 532	
Agios réserves affectés en couverture des créances douteuses et litigieuses	93 657	89 773	88 127	
Provisions et agios réservés	347 579	347 876	349 659	
Résultat d'exploitation	89 841	83 115	57 516	
Résultat net	64 038	56 616	38 016	
Résultat net après modifications comptables	64 038	56 616	-87 319	
Dividendes	19 008	17 280	0	
Fonds propres nets	409 767	323 017	121 044	
Les actifs pondérés par les risques	3 607 532	2 641 113	2 346 138	
Effectif	1 325	1 335	1 305	

En KTND

	31/12/2013		
<i>Ratios</i>	31/12/2015	31/12/2014	Publié
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/total bilan	7,60%	6,66%	1,69%
Dépôts de la clientèle / total bilan	82,16%	78,35%	81,62%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	89,97%	85,58%	87,00%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	91,33%	91,55%	93,81%
Ratios de productivité			
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	50,52%	51,87%	50,84%
Commissions nettes / Frais de personnel	73,96%	71,90%	69,44%
Frais de personnel / Produit Net Bancaire	36,36%	37,11%	36,73%
Dépôts de la clientèle / Effectif (KTND)	2 567,74	2 360,21	2 265,50
Frais d'exploitation / Effectif (KTND)	82,6	76,4	71,7
Frais de personnel / Effectif (KTND)	59,4	54,7	51,8
Produit Net Bancaire / Effectif (KTND)	164	147	141
Ratios			
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Ratios de rentabilité			
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat - réserves spéciales de réévaluation)	25,55%	26,82%	163,03%
R.O.A = Résultat net / Total actif	1,55%	1,41%	1,05%
Résultat net / Produit Net Bancaire	29,55%	28,78%	20,67%
Produit Net Bancaire / Total bilan	5,23%	4,89%	5,08%
Dividendes / capital social	11,00%	10,00%	0,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	26,90%	26,70%	25,51%
Ratios prudentiels			
Ratio de liquidité	202,39%	100,58%	87,74%
Ratio de solvabilité	11,36%	12,20%	5,16%
Ratios de risques			
Créances douteuses et litigieuses CDL (En KTND)	436 458	431 786	427 871
Evolution	1.08%	0.92%	-10,98%
Provisions et Agios réservés sur CDL (En KTND)	347 579	347 876	349 659
Evolution	-0,09%	-0,51%	-3,07%
Total Engagements Bruts En KTND (hors autres engagements)	4 382 966	4 076 712	3 775 295
Créances douteuses et litigieuses / Total engagements	9,95%	10,59%	11,33%
Provisions et Agios réservés / Créances douteuses et litigieuses	79,64%	80,57%	81,72%

5. RENSEIGNEMENT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2015

5.1. Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2015

		En KTND		
		Notes	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Actif				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	62 743	197 667
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	153 200	191 268
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	3 725 217	3 441 432
AC5	Portefeuille d'investissement	(4)	123 622	123 147
AC6	Valeurs immobilisées	(5)	42 483	42 318
AC7	Autres actifs	(6)	42 158	36 453
	Actif d'impôt différé	(7)	43 052	44 836
	Total Actifs		4 192 475	4 077 121
Passif				
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(8)	3 495	190 254
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(9)	3 405 501	3 155 714
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(10)	320 914	304 535
PA5	Autres passifs	(11)	100 623	109 576
	Impôt différé Passif		27	29
	Total Passifs		3 830 560	3 760 108
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		3 264	3 329
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		41	(43)
	Intérêts Minoritaires		3 305	3 286
Capitaux propres				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		80 932	92 371
CP5	Résultats reportés		42 857	(6 022)
	Résultats reportés hors modifications comptables		42 857	(6 022)
CP6	Résultat de l'exercice		62 021	54 578
	Total capitaux propres	(12)	358 610	313 727
	Total capitaux propres et passifs		4 192 475	4 077 121

5.2. Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2015 :

		En KTND	
	Notes	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Passifs éventuels			
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	499 161	503 050
HB2	Crédits documentaires	114 210	97 652
Total des passifs éventuels		613 371	600 702
Engagements donnés			
HB4	Engagements de financements donnés	72 066	119 819
Total des engagements donnés		72 066	119 819
Engagements reçus			
HB7	Garanties reçues	643 145	675 496
Total des engagements reçus		643 145	675 496

5.3. Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2015 :

		En KTND		
		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(17)	256 154	246 114
PR2	Commissions (en produits)	(18)	62 494	55 721
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(19)	11 397	9 986
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(20)	6 727	4 288
Total des produits d'exploitation bancaire			336 772	316 109
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(21)	(116 612)	(116 294)
CH2	Commissions encourues	(22)	(3 707)	(2 918)
Total charges d'exploitation bancaire			(120 319)	(119 212)
Produit net bancaire			216 453	196 897
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(23)	(14 833)	(10 022)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(24)	(476)	940
PR7	Autres produits d'exploitation		27	49
CH6	Frais de personnel	(25)	(79 938)	(74 159)
CH7	Charges générales d'exploitation	(26)	(22 625)	(21 664)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 432)	(7 934)
Résultat d'exploitation			90 176	84 107
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		67	1 783
CH11	Impôt sur les bénéfices	(27)	(28 196)	(31 730)
Résultat des activités ordinaires			62 047	54 160
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		15	375
Part de résultat revenant aux minoritaires			41	(43)
Résultat net du groupe			62 021	54 578
Résultat net après modifications comptables			62 021	54 578
Résultat par action (en DT)		(28)	1,795	2,468*

* Déterminé suivant un nombre d'action pondérée

5.4. Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2015 :

En KTND

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	330 866	313 007
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(116 434)	(118 102)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	300	(115)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(300 573)	(303 163)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	246 901	188 333
Titres de placement	-	369
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(103 310)	(92 547)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(1 820)	4 587
Impôt sur les bénéfices	(37 033)	(35 856)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	18 897	(43 487)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	6 444	2 713
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(668)	(62 437)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(9 756)	(5 852)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(3 980)	(65 576)
Flux de financement		
Emissions d'actions	-	149 600
Emission / Remboursement d'emprunts	20 487	(31 471)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(4 125)	1 019
Dividendes et autres distributions	(17 280)	-
Autres flux de financement	-	(7)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(918)	119 141
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	13 998	10 078
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	199 083	189 005
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice (29)	213 081	199 083

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

5.5. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 :

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2015.

3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	Méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Mère	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,84%	Mère	Intégration globale	99,84%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Mère	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque à un contrôle exclusif sur cette filiale puisqu'elle dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR, ainsi la SICAR est dirigée par un directeur général qui est du personnel UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

2. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2015, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés au niveau du secteur d'activité " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliqué d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire.

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 415 367 KTND au 31/12/2015 contre 406 813 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit:

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	376 003	372 475
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 414	4 232
Provisions à caractère général dite collective	13 061	10 031
Provision pour dépréciation de titres	5 185	5 093
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 306	4 646
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	295	793
Provision pour passifs et charges	11 103	9 543
Total	415 367	406 813

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2015 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2015 un solde de 62 743 KTND contre 197 667 KTND au 31/12/2014. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Caisse espèces en dinars	15 280	19 772
Espèces en route	389	1 508
Alimentation GAB	7 929	7 028
Caisse espèces en devises	703	1 822
Remise des fonds à IBS	2 886	9 771
Banque Centrale comptes ordinaires	35 718	157 951
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15
Sous total	62 920	197 867
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(177)	(200)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	62 743	197 667

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 200 KTND au 31/12/2015 contre 191 268 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devises chez la BCT	60 526	1 383
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	-	2
Placements chez les correspondants locaux	70 000	14 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	20 520	11 999
Placements chez les correspondants étrangers	-	162 329
Autres concours	2 167	1 559
Sous total	153 213	191 272
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(13)	(4)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 200	191 268

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2015 un solde de 3 725 217 KTND contre 3 441 432 KTND au 31/12/2014, soit une variation de 283 785 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	275 536	259 265
Autres concours à la clientèle	4 018 867	3 739 187
Crédits sur ressources spéciales	35 600	33 902
Sous total	4 330 003	4 032 354
Agios et intérêts réservés	(215 722)	(208 416)
Provisions sur créances douteuses	(277 587)	(268 117)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(98 416)	(104 358)
Provisions à caractère général dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Créances sur la clientèle	3 725 217	3 441 432

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions sur créances douteuses	(277 587)	(268 117)
Provisions sur décotes de garanties	(98 416)	(104 358)
Total Provisions risque de contrepartie	(376 003)	(372 475)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(389 064)	(382 506)
Agios sur comptes non mouvementés	(168 506)	(163 451)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 555)	(8 552)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 081)	(3 952)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(27 989)	(27 087)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 597)	(2 595)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(115)
Autres commissions réservées	(3 950)	(2 664)
Total agios et intérêts réservés	(215 722)	(208 416)
Total Agios et provisions sur clientèle	(604 786)	(590 922)

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à 123 622 KTND contre 123 147 KTND au 31/12/2014. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2015	31/12/2014
Titres d'investissement	100 503	97 451
Titres de participations	33 611	35 435
Sous total	134 114	132 886
Provisions pour dépréciation titres	(5 186)	(5 093)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(5 306)	(4 646)
Total Portefeuille d'investissement	123 622	123 147

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Bons de trésor et assimilables (BTA)	62 000	62 000
Emprunts obligataires	5 076	2 307
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 218	1 265
Créances rattachées sur BTA	1 220	893
Emprunt national	30 000	30 000
Créances rattachées sur emprunt national	986	986
Créances rattachées sur emprunts obligataires	3	-
Total Titres d'investissement	100 503	97 451

Note 5 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 483 KTND au 31/12/2015 contre un solde de 42 318 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2014	Acquis	Cessions ou Abandon	Reclassement	V. Brute au 31/12/2015	Amort. Cumulé 31/12/2015	VCN au 31/12/2015
Logiciels informatiques	10 163	2 148	-	(652)	11 659	(9 026)	2 633
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	16 587	1 505	-	(104)	17 988	(14 724)	3 264
Immeubles d'exploitation	10 281	-	(44)	(61)	10 176	(4 255)	5 921
Immeubles hors exploitation	1 130	-	(134)	(260)	736	(189)	547
Agencement aménagement installation	51 323	3 944	-	-	55 267	(31 802)	23 465
Terrains	735	-	(9)	321	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(203)	74
Matériel roulant	1 925	222	(157)	-	1 990	(1 495)	495
Matériel et mobilier de bureau	11 551	426	-	-	11 977	(9 479)	2 498
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(101)	7
Immobilisations incorporelles en cours	833	777	-	(188)	1 422	-	1 422
Immobilisations corporelles en cours	829	510	-	(301)	1 038	-	1 038
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
TOTAL	115 624	9 532	(344)	(1 245)	123 567	(81 084)	42 483

	Amort. Cumulé 31/12/2014	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2015
Logiciels informatiques	(7 840)	(1 186)	-	-	(9 026)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(12 733)	(1 991)	-	-	(14 724)
Immeubles d'exploitation	(4 154)	(196)	95	-	(4 255)
Immeubles hors exploitation	(296)	(11)	118	-	(189)
Agencement aménagement installation	(27 777)	(4 025)	-	-	(31 802)
Fonds de commerce	(190)	(13)	-	-	(203)
Matériel roulant	(1 466)	(183)	154	-	(1 495)
Matériel et mobilier de bureau	(8 944)	(535)	-	-	(9 479)
Equipements logements de fonction	(98)	(3)	-	-	(101)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(73 308)	(8 143)	367	-	(81 084)

Note 6 : Autres actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 42 158 KTND au 31/12/2015 contre 36 453 KTND au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Action en défense	7 709	5 116
Divers autres actifs	1 384	1 687
Comptes d'attente et de régularisation actifs	8 633	5 519
Etat impôts et taxes	1 308	973
Crédits aux personnels	15 373	15 019
Créances prises en charge par l'Etat	7 856	8 728
Sous total Autres actifs	42 263	37 042
Provisions sur autres actifs	(105)	(589)
Total Autres actifs	42 158	36 453

Note 7 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2015, 43 052 KTND contre 44 836 KTND au 31/12/2014. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 3 495 KTND contre 190 254 KTND au 31/12/2014 se détaillant comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devise SG	-	141 188
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	-	47 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	2 852	1 724
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	459	159
Intérêts courus sur placements devise SG	-	177
Dettes rattachées sur les établissements bancaires	-	6
Autres sommes dues	184	-
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3 495	190 254

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 405 501 KTND au 31/12/2015 contre 3 155 714 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts à vue	1 006 394	922 750
Comptes d'épargne	1 209 007	1 128 079
Comptes à terme et bons de caisse	992 305	963 917
Fonds gérés pour compte	12 637	12 781
Certificats de dépôts	83 248	50 841
Autres dépôts et avoirs	101 910	77 346
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 405 501	3 155 714

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 320 914 KTND au 31/12/2015 contre 304 535 KTND au 31/12/2014 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Emprunt en devises	8 627	15 956
Ressources spéciales	20 678	24 752
Dette rattachée ressources spéciales	8 224	7 310
Emprunts obligataires	203 385	176 516
Total Emprunts et ressources spéciales	320 914	304 535

Note 11 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 100 623 KTND au 31/12/2015 contre 109 576 KTND au 31/12/2014 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour passifs et charges	15 517	13 775
Sommes dues au personnel	17 140	17 644
Charges provisionnées pour congé à payer	4 424	3 946
Cotisation CNSS	3 321	3 447
Provision sur chèques certifiés	5 082	3 947
Saisies arrêts clients	6 340	8 972
Fournisseurs factures à payer	2 121	2 614
Comptes d'attente et de régularisation passif	25 451	23 200
Valeurs exigibles après encaissement	14 732	14 500
Etat impôts et taxes	6 495	17 531
Total Autres passifs	100 623	109 576

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2015 s'élèvent à 358 610 KTND au 31 Décembre 2015 contre 313 727 KTND au 31 Décembre 2014, soit une variation 44 883 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme :

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	(137 689)	4 760	2 735	9 457	-	75 263	34 130	109 393
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	33 667	-	463	-	-	34 130	(34 130)	-
Variation de capital	(23 200)	98 000	-	-	-	74 800	149 600	-	149 600
Réserve/fond social			-	-	164	-	164	-	164
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	54 578	54 578
Reclassement / Fonds social	-	-	-	(8)	-	-	(8)	-	(8)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	(6 022)	4 760	3 190	9 621	74 800	259 149	54 578	313 727
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(1 121)	2 772	34 647	1 000	-	37 298	(37 298)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Autres Reclassements	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	62 021	62 021
Autre mouvement	-	-	-	(15)	157	-	142	-	142
Situation à la clôture de l'exercice 2015	172 800	42 857	7 532	37 822	10 778	24 800	296 589	62 021	358 610

Note sur l'état des engagements hors bilan

Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 499 161 KTND au 31/12/2015 contre 503 050 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	295 799	321 720
Avals donnés en devises	29 218	14 676
Cautions émises en faveur de la clientèle	170 009	163 416
Avals donnés en dinars	4 135	3 238
Total Cautions, avals et autres garanties données	499 161	503 050

Note 14: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 114 210 KTND au 31/12/2015 contre 97 652 KTND au 31/12/2014. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Credoc import confirmé	89 388	67 849
Ouverture Credoc import non confirmé	6 412	23 972
Sous total Credoc import	95 800	91 821
Confirmation de Credoc export	7 409	4 388
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	11 001	1 443
Sous total Credoc export	18 410	5 831
Total Crédits documentaires	114 210	97 652

Note 15 : Engagements de financements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 72 066 KTND au 31/12/2015 contre 119 819 KTND au 31/12/2014.

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financements donnés aux clients	72 066	119 819
Total Engagements de financements donnés	72 066	119 819

Note 16 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 643 145 KTND au 31/12/2015 contre 675 496 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736
Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551
Compagnies d'assurance	1 424	900
Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309
Total Garanties reçues	643 145	675 496

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 395 280 KTND au 31/12/2015 contre 408 551 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	295 799	321 720
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 376	43 007
Confirmation banque Credoc export	18 410	5 831
Garanties reçues des correspondants locaux	34 695	37 993
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 186 616 KTND au 31/12/2015 contre 186 309 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties hypothécaires	186 494	185 058
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	122	1 251
Total Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 59 825 KTND au 31/12/2015 contre 79 736 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Autres garanties reçues de l'Etat	22 370	43 370
SOTUGAR	14 477	15 419
FNG et FOPRODI	22 978	20 947
Total Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736

Opération en devise

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2015
Achat au comptant	19 364
Vente au comptant	19 253

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2015
Achat à terme	174 115
Vente à terme	172 123

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 256 154 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Opérations avec les étab. Bancaires et financiers	3 353	2 309
Opérations avec la clientèle	245 442	236 008
Autres intérêts et revenus assimilés	7 359	7 797
Total Intérêts et revenus assimilés	256 154	246 114

Note 18 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 62 494 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Commissions sur comptes	8 258	5 472
Commissions sur opérations de caisse	1 646	1 531
Commissions sur crédits	15 298	14 988
Commissions sur monétique banque à distance	19 138	16 337
Autres commissions	5 622	4 900
Commissions sur moyens de paiement	6 947	6 975
Autres produits sur services financiers	5 585	5 518
Total Commissions (en produits)	62 494	55 721

Note 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 11 397 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Gain net sur titres de placement	-	-2
Gain net sur opérations de change	11 397	9 988
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	11 397	9 986

Note 20 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 6 727 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Intérêts sur autres titres d'investissement	-	142
Intérêts sur obligations	133	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	212	210
Intérêts sur bons de trésor assimilables	3 819	2 477
Intérêts sur emprunt national	1 840	1 194
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	723	265
Total Revenus du portefeuille d'investissement	6 727	4 288

Note 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 116 612 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 266	7 895
Emprunts et ressources spéciales	15 923	15 088
Opérations avec la clientèle	96 610	91 313
Autres intérêts et charges	1 813	1 998
Total Intérêts courus et charges assimilées	116 612	116 294

Note 22 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 707 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Commissions monétiques	2 318	2 143
Redevances et prestations	267	283
Autres commissions	183	47
Rémunération du fonds géré SICAR	108	19
Frais de confection carnet de chèques	101	83
Frais télégrammes télex	182	215
Règlement télécom SMS Banking	548	128
Total Commissions encourues	3 707	2 918

Note 23 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 14 833 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Cout net du risque clientèle	16 005	9 580
Cout net du risque divers	(1 172)	442
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	14 833	10 022

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Cout net du risque clientèle	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Dotations aux provisions collectives	3 030	-
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	30 512	29 440
Pertes couvertes de contrepartie	1 810	11 525
Pertes non couvertes de contrepartie	145	397
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	1 150	1 215
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(765)	(490)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(12 121)	(11 082)
Reprise /provision générale portefeuille	-	(169)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(4 147)	(7 210)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(201)	(481)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(18)	(10 760)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(1 453)	-
Recouvrement sur créances passées par perte	(224)	(31)
Reprise de provision suite aux recouvrements de créances chez l'IRC	(1 713)	(2 774)
Total Cout net du risque clientèle	16 005	9 580

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 805	3 650
Reprises sur provisions pour risques et charges	(592)	(3 647)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(106)	(242)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	15	182
Perte sur éléments hors exploitation	463	3 210
Gain sur éléments hors exploitation	(3 257)	(3 233)
Perte sur autres éléments d'exploitation	500	522
Total Cout net du risque divers	(1 172)	442

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 476 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Dotation aux provisions sur titres de participation	(174)	(64)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(566)	(437)
Pertes sur titres d'investissement	(11)	(757)
Plus-value cession titres d'investissement	-	(109)
Reprise de provisions sur titres de participation	198	211
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	77	2 096
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(476)	940

Note 25: Frais de Personnel

Les frais de personnel totalisent 79 938 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Rémunération du personnel	57 052	53 670
Charges sociales	15 511	14 805
Autres charges de personnel	7 435	5 923
Dotation à la provision sur indemnité fin de carrière	1	17
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(61)	(256)
Total Frais de personnel	79 938	74 159

Note 26 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 22 625 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Travaux fournitures et services extérieurs	10 020	8 272
Frais divers de gestion	12 605	13 392
Total Charges générales d'exploitation	22 625	21 664

Les travaux et services extérieurs totalisent 10 020 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Loyers commerciaux	2 943	2 658
Maintenance logiciel informatique	1 915	1 256
Autres services extérieurs	888	802
Assurance globale banque	800	568
Entretien et nettoyage immeubles	450	439
Honoraires commissaires aux comptes	383	339
Maintenance matériel informatique	602	497
Loyer personnel logements de fonction	278	263
Assurance immeubles et voitures	348	302
Gardiennage et surveillance	314	276
Frais judiciaires	419	403
Rémunération d'intermédiaires	258	210
Honoraires service assistance Société Générale	118	43
Sous-traitance archives	151	75
Sous- traitance informatique	26	26
Maintenance et consommable photocopieurs	11	5
Entretien et réparation divers	116	59
Autres charges d'exploitation bancaire	-	51
Total Travaux fournitures et services extérieurs	10 020	8 272

Note 27 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 28 196 KTND se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Impôt courant	26 411	29 444
Impôt différé	1 785	2 286
Total	28 196	31 730

Note 28 : Résultat par action

Le résultat par action au 31/12/2015, est de 1,795 DT.

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Résultat de la période	62 021	54 578
Capital social - nombre de titres	34 560 000	22 115 956*
Résultat par action en DT	1,795	2,468

*Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 19 600 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 16 072 678.

Du 30 Octobre au 31 Décembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 34 560 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 6 043 278.

Le résultat par action ainsi déterminé en 2015 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 29 : Liquidités et Equivalents de liquidités en début d'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2015 un solde de 213 081 KTND contre 199 083 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	62 920	197 867
Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 197	191 128
Dépôts des établissements bancaires et financiers	-3 036	-189 912
Total	213 081	199 083

Note 30 – Passifs éventuels - Provisions

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KTND. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

Note 31 – Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 mars 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

5.6. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015

Etat de flux de trésorerie consolidé Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2015 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	330 866	313 007
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(116 434)	(118 102)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	-	-
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	300	(115)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(300 573)	(303 163)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	246 901	188 333
Titres de placement	-	369
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(103 310)	(92 547)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(1 820)	4 587
Impôt sur les bénéfices	(37 033)	(35 856)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	18 897	(43 487)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	6 444	2 713
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(668)	(62 437)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(9 756)	(5 852)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(3 980)	(65 576)
Flux de financement		
Emissions d'actions	-	149 600
Emission d'emprunts	50 000	(31 471)
Remboursement d'emprunts	(29 513)	(31 471)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(4 125)	1 019
Dividendes et autres distributions	(17 280)	-
Autres flux de financement	-	(7)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(918)	119 141
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	13 998	10 078
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	199 083	189 005
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	213 081	199 083

5.7. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2015 :



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Tunisie Audit & Conseil
Promed Building 5^{ème} étage-Centre Urbain
Nord Tunisie
Tel : +216 71 822 020
Fax : +216 71 822 025
E-mail : contact@tn.gt.com

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 04 juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 358 610 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 62 021 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le chef de caisse de l'agence de Ben Arous.

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, le 13 novembre 2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, par lettre en date du 29 mars 2016.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 282 KDT ont été provisionnés au cours de l'exercice 2015 à hauteur de 1 678 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question .

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

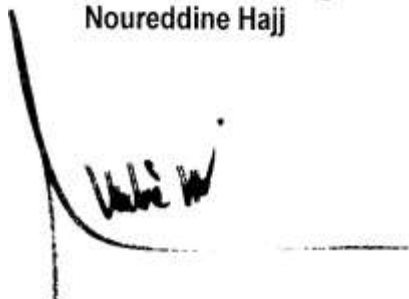
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 14 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajj



Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Mbarek



6. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2016 :

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptables des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées ;
- Une note sur les émissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions ordinaires et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers intermédiaires ;
- Une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.
- Une note sur l'effet des changements dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité ;
- Une note complémentaire à la note 2 « créances sur les établissements bancaires et financiers » (P11) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 41 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant défalcation de cette rubrique entre :
 - a. créances sur les établissements bancaires ;
 - b. créances sur les établissements financiers.
- Une note complémentaire à la note 4 « portefeuille-titres commercial » (P14) portant détail de la rubrique « autres placements ».
- Une note complémentaire à la note 11 « Emprunts et ressources spéciales » (P20) comportant un état sur les emprunts à long terme et à court terme détaillant les soldes à l'ouverture, les nouveaux emprunts, les remboursements et les reclassements et les soldes à

la clôture, ainsi que les conditions des emprunts (l'échéancier des emprunts: taux, durée...).

- Une note complémentaire à la note 15 « cautions, avals et autres garanties données » (P23) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 41 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant défalcation de cette rubrique entre :
 - a. en faveur d'établissements bancaires et financiers ;
 - b. en faveur de la clientèle.

- Une note complémentaire à la note 28 « charges générales d'exploitation » (P30) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 41 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant défalcation de cette rubrique entre :
 - a. Frais d'exploitation non bancaire;
 - b. Autres charges générales d'exploitation.

- Une note complémentaire à la note 29 « impôt sur les sociétés » (P31) mentionnant les totaux de cette rubrique pour les périodes comparatives.

La banque s'engage, pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 et suivants.

6.1. Bilan arrêté au 30 juin 2016

En KTND

		Notes	30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
Actif					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	129 309	55 001	62 742
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	34 070	115 430	153 200
AC3	Créances sur la clientèle	3	3 931 087	3 556 448	3 725 437
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	12 000	-	-
AC5	Portefeuille d'investissement	5	114 225	112 236	114 971
AC6	Valeurs immobilisées	6	40 508	41 210	42 199
AC7	Autres actifs	7	46 206	41 014	42 379
AC8	Impôt différé Actif		-	-	-
Total Actifs			4 307 405	3 921 339	4 140 928
Passif					
PA1	Banque Centrale et CCP	8	50 018	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	86 998	2 762	3 495
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 414 205	3 193 617	3 402 262
PA4	Emprunts et ressources spéciales	11	298 472	338 019	320 914
PA5	Autres passifs	12	129 893	106 002	99 628
Total Passifs			3 979 586	3 640 400	3 826 299
Capitaux propres					
CP1	Capital		172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	13	122 896	77 722	77 789
CP3	Actions propres		-	-	-
CP4	Autres capitaux propres		-	-	-
CP5	Résultats reportés		4	2	2
	Résultats reportés hors modifications comptables		4	2	2
	Effet des modifications comptables		-	-	-
CP6	Résultat de l'exercice		32 119	30 415	64 038
Total capitaux propres		14	327 819	280 939	314 629
Total capitaux propres et passifs			4 307 405	3 921 339	4 140 928

En kDT

		Notes	30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	15	549 147	461 964	499 161
HB2	Crédits documentaires	16	139 346	93 355	114 210
HB3	Actifs donnés en garantie		-	-	-
Total des passifs éventuels			688 493	555 319	613 371
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	17	90 950	76 907	72 066
HB5	Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés			90 950	76 907	72 066
Engagements reçus					
HB6	Engagements de financement reçues		-	-	
HB7	Garanties reçues	18	679 667	629 954	643 145
Total des engagements reçus			679 667	629 954	643 145

6.2. Etat de résultat arrêté au 30 juin 2016 :

En KTND

		Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2016	Du 1er Janvier au 30 Juin 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015 2015
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	19	126 626	125 424	255 901
PR2	Commissions (en produits)	20	40 659	29 361	62 221
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	7 856	4 846	11 397
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	22	4 369	4 376	8 067
Total produits d'exploitation bancaire			179 510	164 007	337 586
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	23	(58 831)	(56 956)	(116 960)
CH2	Commissions encourues	24	(1 650)	(1 783)	(3 942)
CH3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire			(60 481)	(58 739)	(120 902)
Produit net bancaire			119 029	105 268	216 684
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(10 461)	(7 160)	(16 755)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(122)	(344)	(724)
PR7	Autres produits d'exploitation		55	54	113
CH6	Frais de personnel	27	(42 885)	(38 478)	(78 795)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(11 704)	(10 253)	(22 283)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(4 113)	(4 001)	(8 399)
Résultat d'exploitation			49 799	45 086	89 841
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(389)	(1)	57
CH11	Impôt sur les bénéfices	29	(17 291)	(14 777)	(25 869)
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	107	9
Résultat net de l'exercice			32 119	30 415	64 038
Effet des modifications comptables			-	-	-
Résultat net après modifications comptables			32 119	30 415	64 038
Résultat par action (en DT)			30	0,929	0,880
					1,853

6.3. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2016 :

En KTND

Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2016	Du 1er Janvier au 30 Juin 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	171 846	159 489	330 339
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(62 866)	(57 721)	(118 461)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	-	-	-
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	(418)	(513)	300
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(215 370)	(122 473)	(302 401)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	12 095	41 105	248 433
Titres de placements, titres de transaction	(12 000)	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(43 660)	(57 796)	(101 497)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	10 595	(738)	(816)
Impôts sur les bénéfices	(8 406)	(10 875)	(36 198)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(148 184)	(49 522)	19 699
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	4 993	5 249	8 669
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	-	62	(2 781)
Acquisition / Cession immobilisations	(3 124)	(3 051)	(9 723)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	1 869	2 260	(3 835)
Flux de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	(20 321)	33 654	19 540
Augmentation / diminution ressources spéciales	(812)	(792)	(4 125)
Dividendes versés	(19 008)	(17 191)	(17 280)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(40 141)	15 671	(1 865)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(186 456)	(31 591)	13 999
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	213 080	199 081	199 081
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	31	26 624	167 490
		167 490	213 080

6.4. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 :

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2016, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 14 389 KTND au 30 Juin 2016.

2.3- Traitement des impayés

• Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 313 361 KTND au 30/06/2016 contre 307 939 KTND au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	275 517	275 382	265 247
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	4 395	4 232	4 414
Provisions à caractère générale dite collective	14 389	11 070	13 061
Provision pour dépréciation de titres	2 531	2 551	2 442
Provision pour dépréciations fonds gérés SICAR	5 339	4 884	5 306
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	263	772	295
Provision pour passifs et charges	10 927	9 048	10 681
Total	313 361	307 939	301 446

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

3. Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30/06/2016 un solde de 129 309 KTND contre 55 001 KTND au 30/06/2015. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Caisse espèces en dinars	20 138	20 846	15 279
Espèces en route	875	175	389
Alimentation GAB	6 853	4 673	7 929
Caisse espèces en devises	1 579	2 202	703
Remise des fonds à IBS	9 186	1 767	2 886
Banque Centrale comptes ordinaires	90 803	25 518	35 718
CCP et TGT comptes ordinaires	55	15	15
Sous total	129 489	55 196	62 919
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(180)	(195)	(177)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	129 309	55 001	62 742

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 070 KTND au 30/06/2016 contre 115 430 KTND au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Placement dinars chez la BCT	-	-	-
Placement devises chez la BCT	1 283	1 749	60 526
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	-	-	-
Placements chez les correspondants locaux	-	91 800	70 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	16 948	19 173	20 520
Placements chez les correspondants étrangers	14 561	408	-
Autre créances sur confrères	-	-	-
Créances sur autres établissements financiers	-	365	-
Autres concours	1 290	1 948	2 167
Autres créances sur la Société Générale	-	-	-
Sous total	34 082	115 443	153 213
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(12)	(13)	(13)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	34 070	115 430	153 200

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT & les correspondants	17 135	-	-	-	17 135
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	16 947	-	-	-	16 947
Total des créances brutes sur les étab. De crédit	34 082	-	-	-	34 082

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2016 un solde de 3 931 087 KTND contre 3 556 448 KTND au 30/06/2015, soit une variation de 374 639 KTND et se détaillent ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	321 310	327 620	275 583
Autres concours à la clientèle	3 957 877	3 575 049	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	37 030	35 099	35 600
Créances douteuses ou litigieuses	-	-	-
Sous total	4 316 217	3 937 768	4 098 662
Agios et intérêts réservés	(95 224)	(94 868)	(94 917)
Provisions sur créances douteuses	(178 317)	(171 203)	(166 831)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(97 200)	(104 179)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	(14 389)	(11 070)	(13 061)
Total Créances sur la clientèle	3 931 087	3 556 448	3 725 437

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	321 310	-	-	-	321 310
Autres concours à la clientèle	851 721	530 553	2 039 591	536 012	3 957 877
Crédits sur ressources spéciales	6 146	2 946	16 695	11 243	37 030
Créances douteuses ou litigieuses	-	-	-	-	-
Total des créances brutes sur la clientèle	1 179 177	533 499	2 056 286	547 255	4 316 217

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	66	321 244	321 310
Autres concours à la clientèle	100	3 957 777	3 957 877
Crédits sur ressources spéciales	-	37 030	37 030
Créances douteuses ou litigieuses	-	-	-
Sous total	166	4 316 051	4 316 217
Agios et intérêts réservés	-	(95 224)	(95 224)
Provisions sur créances douteuses	-	(178 317)	(177 100)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(97 200)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(14 389)	(14 389)
Total Créances sur la clientèle	166	3 931 087	3 931 087

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions sur créances douteuses	(178 317)	(171 203)	(166 831)
Provisions sur décotes de garanties	(97 200)	(104 179)	(98 416)
Total Provisions risque de contrepartie	(275 517)	(275 382)	(265 247)
Provisions à caractère générale dite collective	(14 389)	(11 070)	(13 061)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(289 906)	(286 452)	(278 308)
Agios sur comptes non mouvementés	(44 994)	(48 277)	(47 701)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 758)	(8 350)	(8 555)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 182)	(3 934)	(4 081)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(29 554)	(28 484)	(27 989)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 624)	(2 634)	(2 597)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(116)	(44)
Autres commissions réservées	(5 068)	(3 073)	(3 950)
Total agios et intérêts réservés	(95 224)	(94 868)	(94 917)
Total Agios et provisions sur clientèle	(385 130)	(381 320)	(373 225)

La ventilation des engagements de la banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2015
Engagements bilan*	3 863 598	3 491 383	439 131	432 879	4 302 729	3 924 262
Engagements hors bilan	311 604	265 393	16 213	11 508	327 817	276 901
Sous-total	4 175 202	3 756 776	455 344	444 388	4 630 546	4 201 163
Autres engagements**					13 488	13 506
Total	4 175 202	3 756 776	455 344	444 388	4 644 034	4 214 669

** Dont 11 284 KTND d'intérêts courus non échus, (2 394) KTND d'intérêts perçus d'avance, et 9 362 KTND échéance à recouvrer.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2015	(265 247)
Dotations aux provisions	(18 987)
Dotations aux provisions sur décotes des garanties	-
Reprises sur provisions	6 482
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	1 216
Utilisations	1 039
Utilisations sur décotes des garanties	-
Reprises sur créance rétrocedées	-
Reprises sur créance rétrocedées / décotes de garanties	-
Ajustement stock	(20)
Stock de clôture au 30/06/2016	(275 517)

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 12 000 KTND contre un solde nul au 30/06/2015 représentant des titres de placements. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres de transactions	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-
Autres placements	12 000	-	-
Provisions sur placements	-	-	-
Total Portefeuille-titres commercial	12 000	-	-

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 114 225 KTND contre 112 236 KTND au 30/06/2015. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres d'investissement	115 016	112 591	115 640
Titres de participations	3 420	3 420	3 420
Part dans les entreprises liées	3 659	3 659	3 659
Part dans les entreprises associées et coentreprises	-	-	-
Sous total	122 095	119 670	122 719
Provisions pour dépréciation titres	(2 074)	(2 198)	(2 090)
Provisions sur obligations	-	-	-
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 339)	(4 884)	(5 306)
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(457)	(352)	(352)
Total Portefeuille d'investissement	114 225	112 236	114 971

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2013	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2013	Acquisitions /autres entrées 2014	Cessions/ autres sorties 2013
Titres d'investissement - BTA	27 000	234		27 234	35 000	
Emprunt National	0				30 000	
Titres d'investissement - FG SICAR	15 162	2 709	6 304	11 567		555
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 538			2 538		231
Titres de participation	3 567		2 195	1 372		150
Part dans les entreprises liées	3 659		339	3 320		
Total	51 926	2 943	8 838	46 031	65 000	936

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2014	Créances rattachées	Dotations	Reprises	Provision	Total net au 31/12/2014
Titres d'investissement - BTA	62 000	893				62 893
Emprunt National	30 000	986				30 986
Titres d'investissement - FG SICAR	14 607	2 672	438	2 096	4646	12633
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 307					2307
Titres de participation	3 417		3	1	2 198	1219
Part dans les entreprises liées	3 659		1,278	159	181	3478
Total	115 990	4 551	443	2 256	7 025	113 516

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	Valeur Brute	Créances rattachées	Provisions	Total Net	Valeur Brute
	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2015	30/06/2016
Titres d'investissement-BTA	62 000	1 220	-	63 220	62 000
Emprunt national	30 000	986	-	30 986	30 000
Titres d'investissement-FG SICAR	14 616	1 739	(5 306)	11 049	14 616
Titres d'investissement-EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 076	3	-	5 079	5 076
Titres de participation	3 420	-	(2 090)	1 330	3 420
Part dans les entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-
Autres titres d'investissement	-	-	-	-	-
Part dans les entreprises liées	3 659	-	(352)	3 307	3 659
Avance/Fonds gérés	-	-	-	-	-
Total	118 771	3 948	(7 748)	114 971	118 771

	Créances rattachées	Dotation	Reprise	Provisions	Total Net
	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2016
Titres d'investissement-BTA	1 131	-	-	-	63 131
Emprunt national	56	-	-	-	30 056
Titres d'investissement-FG SICAR	1 967	(42)	10	(5 339)	11 244
Titres d'investissement-EMPRUNT OBLIGATAIRE	170	-	-	-	5 246
Titres de participation	-	-	14	(2 074)	1 346
Part dans les entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-
Autres titres d'investissement	-	-	-	-	-
Part dans les entreprises liées	-	(125)	21	(457)	3 202
Avance/Fonds gérés	-	-	-	-	-
Total	3 324	(167)	45	(7 870)	114 225

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres titres d'investissement	-	-	-
Emprunts obligataires	5 076	2 307	5 076
Créances rattachées sur emprunts obligataires	170	64	3
Bons de trésor et assimilables (BTA)	62 000	62 000	62 000
Créances rattachées sur BTA	1 131	793	1 220
Emprunt national	30 000	30 000	30 000
Créances rattachées sur emprunt national	56	56	986
Placement Fonds SICAR	14 616	14 607	14 616
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 967	2 764	1 739
Créances rattachées sur autres titres d'investissement	-	-	-
Total Titres d'investissement	115 016	112 591	115 640

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres non cotés	3 420	3 420	3 420
Provisions sur titres non cotés	-2 074	-2 198	-2 090
Sous total titres non cotés	1 346	1 222	1 330
Total	1 346	1 222	1 330

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2016	Provision 30/06/2016	Valeur nette 30/06/2016	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,46%	1 278	1 278	0	1 278	1 278	0
Maison du Banquier	526 100	5,92%	497	189	308	497	204	293
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,53%	240	240	0	240	240	0
Monétique Tunisie	4 274	8,55%	231	0	231	231	0	231
Carthago	2 922	0,64%	208	0	208	208	0	208
SIBTEL	2 787	5,53%	194	0	194	194	0	194
S.HOT.Saphir	0	0,00%	0	0	0	0	0	0
Sototel.H.Président	1 350	3,15%	135	135	0	135	135	0
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,33%	130	0	130	130	0	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,29%	126	0	126	126	0	126
Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,33%	100	100	0	100	100	0
Ste Dev.Parc.ActEco.Zarzis	750	1,26%	75	0	75	75	0	75
Sté Inter Bank Services IBS	43 252	3,10%	73	0	73	73	0	73
Sté.Khadamet	50	0,01%	49	49	0	49	49	0
S. El Fouledh	30 000	0,28%	25	25	0	25	25	0
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,00%	25	25	0	25	25	0
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,00%	20	20	0	20	20	0
Sté.Istiklass	60	0,00%	6	6	0	6	6	0
S.Tun.Coord.Techn.	333	1,96%	5	5	0	5	5	0
S.W.I.F.T.**	3	0,00%	0	0	0	0	0	0
S.T.A.M.	1 320	0,03%	0	0	0	0	0	0
Internationale Obligataire Sicav	1	0,00%	0	0	0	0	0	0
TP Sté Gammarth	280	0,38%	3	3	0	3	3	0
Titres de participations			3 420	2 074	1 346	3 420	2 090	1 330

** Attribution de 3 actions gratuites

La part dans les entreprises liées se détaillent comme suit :

Titres	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2016	Provision 30/06/2016	Valeur nette 30/06/2016	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Internationale Sicar	169 990	34,000%	1 715	0	1 715	1 715	35	1 680
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,970%	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
UIB Finance	22 763	99,838%	945	457	488	944	318	626
Parts dans les entreprises liées			3 659	457	3 202	3 659	352	3 307

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 40 508 KTND au 30/06/2016 contre un solde de 42 199 KTND au 31/12/2015. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2015	Acquis	Cessions	Recalass	V. Brute au 30/06/2016	Amort. Cumulé 30/06/2016	VCN Au 30/06/2016
Logiciels informatiques	11 410	562	-	-	11 972	(9 346)	2 626
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	17 939	591	-	-	18 530	(15 564)	2 966
Immeubles d'exploitation	10 176	-	-	-	10 176	(4 353)	5 823
Immeubles hors exploitation	564	-	-	-	564	(194)	370
Agencement aménagement installation	55 240	1 087	-	-	56 330	(33 853)	22 477
Terrains	1 047	-	-	-	1 048	-	1 048
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(210)	67
Matériel roulant	1 850	376	-	-	2 226	(1 520)	706
Matériel et mobilier de bureau	11 918	31	-	-	11 947	(9 684)	2 263
Equipements logements de fonction	111	-	-	-	108	(102)	6
Immobilisations incorporelles en cours	1 422	-	-	(580)	842	-	842
Immobilisations corporelles en cours	1 036	339	-	(136)	1 242	-	1 242
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
TOTAL	122 872	2 986	-	(716)	125 144	(84 636)	40 508

	Amort. Cumulé	Dotation	Sortie	Recalass	Amort. Cumulé
	31/12/2015				30/06/2016
Logiciels informatiques	(8 781)	(564)	-	-	(9 346)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(14 676)	(888)	-	-	(15 564)
Immeubles d'exploitation	(4 255)	(98)	-	-	(4 353)
Immeubles hors exploitation	(189)	(5)	-	-	(194)
Agencement aménagement installation	(31 790)	(2 063)	-	-	(33 853)
Fonds de commerce	(203)	(7)	-	-	(210)
Matériel roulant	(1 430)	(91)	-	-	(1 520)
Matériel et mobilier de bureau	(9 438)	(246)	-	-	(9 684)
Equipements logements de fonction	(101)	(1)	-	-	(102)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(80 673)	(3 963)	-	-	(84 636)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 46 206 KTND au 30/06/2016 contre 41 014 KTND au 30/06/2015 et se détaille ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Action en défense	7 439	5 945	7 709
Divers autres actifs	1 338	1 891	1 372
Comptes d'attente et de régularisation actifs	14 141	9 451	10 140
Etat impôts et taxes	351	603	44
Crédits aux personnels	15 151	14 959	15 363
Créances prises en charge par l'Etat	7 856	8 729	7 856
Sous total Autres actifs	46 276	41 578	42 484
Provisions sur autres actifs	(70)	(564)	(105)
Total Autres actifs	46 206	41 014	42 379

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits à recevoir	4 052	2 862	3 101
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 532	3 573	1 107
Débit à régulariser et divers	6 215	1 438	3 512
Autres comptes de régularisation actif	1 342	1 578	2 420
Solde compensation chèques	-	-	-
Effets en cours de Recouvrement	-	-	-
Comptes d'attentes à régulariser	-	-	-
Comptes d'ajustement devises Débit	-	-	-
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	14 141	9 451	10 140

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 8 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CPP présente un solde 50 018 au 30/06/2016 contre un solde nul au 30/06/2015.

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Banque Centrale comptes ordinaires passif	-	-	-
Pension	-	-	-
Injection	-	-	-
Comptes CCP ordinaires passif	-	-	-
Emprunt dinars auprès de la BCT	50 000	-	-
Dettes rattachées BCT	18	-	-
Dettes rattachées CCP	-	-	-
Total Banque Centrale et CCP	50 018	-	-

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2016 à 86 998 KTND contre 2 762 KTND au 30/06/2015 se détaillant comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	86 957	2 751	3 036
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	41	11	459
Total	86 998	2 762	3 495

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 86 957 KTND au 30/06/2016 se détaillant comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	77 000	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	9 947	2 751	3 036
Placement devise SG	-	-	-
Intérêts courus sur placements devise SG	-	-	-
Dettes rattachées sur les étab bancaires	10	-	-
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	86 957	2 751	3 036

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présentent ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	86 957	-	-	-	86 957
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	41	-	-	-	41
Total	86 998	-	-	-	86 998

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 414 205 KTND au 30/06/2016 contre 3 193 617 KTND au 30/06/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts à vue	1 072 820	944 343	1 010 059
Comptes d'épargne	1 232 056	1 156 199	1 209 007
Comptes à terme et bons de caisse	954 066	959 313	998 339
Fonds gérés pour compte	-	-	-
Certificats de dépôts	51 571	49 222	83 248
Autres dépôts et avoirs	103 692	84 540	101 609
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 414 205	3 193 617	3 402 262

La ventilation des dépôts clientèle par maturité se présente comme suit

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 072 820	-	-	-	1 072 820
Comptes d'épargne	1 232 057	-	-	-	1 232 057
Comptes à terme et bons de caisse	531 171	361 588	61 307	-	954 066
Fonds gérés pour compte	-	-	-	-	-
Certificats de dépôts	43 571	8 000	-	-	51 571
Autres dépôts et avoirs	103 691	-	-	-	103 691
Total	2 983 310	369 588	61 307	-	3 414 205

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 298 472 KTND au 30/06/2016 contre 338 019 KTND au 30/06/2015 retraité ; il se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunts subordonnés	80 000	80 000	80 000
Emprunt en devises	4 666	12 426	8 627
Ressources spéciales	19 851	24 023	20 678
Emprunts obligataires	187 025	213 700	203 385
Dette rattachée ressources spéciales	6 930	7 870	8 224
Total Emprunts et ressources spéciales	298 472	338 019	320 914

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 129 893 KTND au 30/06/2016 contre 106 002 KTND au 30/06/2015 se détaillant ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision pour passifs et charges	15 322	13 279	15 095
Sommes dues au personnel	22 113	18 309	17 140
Charges provisionnées pour congé à payer	5 193	4 417	4 370
Cotisation CNSS	5 585	4 154	3 270
Provision sur chèques certifiés	6 726	6 447	5 082
Saisies arrêts clients	6 250	5 939	6 340
Fournisseurs factures à payer	1 070	2 239	2 121
Comptes d'attente et de régularisation passif	31 984	22 343	25 053
Valeurs exigibles après encaissement	18 424	15 977	14 732
Etat impôts et taxes	17 226	12 898	6 425
Total Autres passifs	129 893	106 002	99 628

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision sur engagements Hors Bilan	3 805	3 440	3 824
Provision pour risques divers	6 498	4 695	6 375
Provision pour risques administratif	2 612	2 638	2 380
Provision sur action en défense	1 553	1 569	1 781
Provision pour action en justice	264	145	145
Provision hors bilan sur décôtes de garanties	590	792	590
Total Provision pour passifs et charges	15 322	13 279	15 095

Le poste « Comptes d'attentes et de régularisation » se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Charges à payer	13 343	13 894	17 992
Créditeurs divers	3 077	2 318	2 008
Autres comptes de régularisation passif	145	246	630
Divers comptes de suspens	11 511	5 071	3 149
Prime d'assurance crédit à reverser	4 754	1 565	1 738
Autres produits perçus d'avance	1 281	818	1 068
Produits perçus d'avance	364	299	380
Commission de garantie et de péréquation change	536	520	594
Assurance vie personnel	105	21	42
Fournisseurs bons de carburant	62	63	62
Sommes à régler liées aux op avec clientèle	-	-	-
Dividendes à payer	28	92	28
Total Comptes d'attente et de régularisation passif	31 984	22 343	25 053

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

:3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 122 896 KTND au 30/06/2016 contre 77 722 KTND au 30/06/2015 soit une augmentation de 45 174 KTND. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Primes liées au capital	24 800	24 800	24 800
Réserve légale	10 735	7 532	7 532
Autres réserves	75 505	34 679	34 679
Fonds social	11 856	10 711	10 778
Total Réserves	122 896	77 722	77 789

Note 14 : Capitaux Propres

Au 30 juin 2016, le capital social s'élève à 172.800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 327 819 KTND au 30/06/2016 contre 314 629KTND au 31/12/2015, soit une variation 13 190 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	Capital social	Primes liées au capital	Résultats réportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	172 800	24 800	2	7 532	34 679	10 778	64 038	314 629
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	19 010	3 202	40 826	1 000	(64 038)	-
Distribution de Dividendes	-	-	(19 008)	-	-	-	-	(19 008)
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des pertes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	32 119	32 119
Autres mouvements sur fonds social	-	-	-	-	-	79	-	79
situation au 30 Juin 2016	172 800	24 800	4	10 735	75 505	11 856	32 119	327 819

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 549 147 KTND au 30/06/2016 contre 461 964 KTND au 30/06/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	337 826	272 685	295 799
Autres cautions et avals	-	-	-
Avals donnés en devises	32 944	28 064	29 218
Cautions émises en faveur de la clientèle	172 259	157 921	170 008
Avals donnés en dinars	6 118	3 294	4 135
Total Cautions, avals et autres garanties données	549 147	461 964	499 161

Note 16 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 139 346 KTND au 30/06/2016 contre 93 355 KTND au 30/06/2015. Le solde de ce poste se détaille ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Ouverture de Credoc import confirmé	103 961	77 617	89 388
Ouverture Credoc import non confirmé	11 226	9 208	6 412
Sous total credoc import	115 187	86 825	95 800
Confirmation de Credoc export	23 713	5 945	7 409
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	446	585	11 001
Sous total credoc export	24 159	6 530	18 410
Total Crédits documentaires	139 346	93 355	114 210

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 90 950 KTND au 30/06/2016 contre 76 907 KTND au 30/06/2015.

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Engagements de financements donnés aux clientèles	90 950	76 907	72 066
Total Engagements de financements donnés	90 950	76 907	72 066

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 679 667 KTND au 30/06/2016 contre 629 954 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Garanties reçues des autres établissements de crédit	441 425	360 213	395 280
Compagnies d'assurance	1 438	1 281	1 424
Garanties reçues de la clientèle	185 673	192 725	186 616
Garanties reçus de l'Etat	51 131	75 735	59 825
Total Garanties reçues	679 667	629 954	643 145

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.9)

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 441 425 KTND au 30/06/2016 contre 360 213 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	337 826	272 686	295 799
Garanties données par la Société Générale	-	-	-
Garanties reçues des correspondants étrangers	44 362	44 909	46 376
Confirmation banque Credoc export	24 159	6 530	18 410
Garanties reçues des correspondants locaux	35 078	36 088	34 695
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	441 425	360 213	395 280

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 185 673 KTND au 30/06/2016 contre 192 725 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Garanties hypothécaires	185 551	191 844	186 494
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	122	881	122
Total Garanties reçues de la clientèle	185 673	192 725	186 616

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.9)

Les garanties reçues de l'état représentent un solde de 51 131 KTND au 30/06/2016 contre 75 735 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres garanties reçus de l'Etat	12 190	38 544	22 370
SOTUGAR	14 812	14 910	14 477
FNG et FOPRODI	24 129	22 281	22 978
Total Garanties reçus de l'Etat	51 131	75 735	59 825

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 30 juin 2016 se détaillent comme suit :

	30/06/2016
Achat au comptant	40 840
Vente au comptant	45 543

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30 juin 2016 comme suit :

	30/06/2016
Achat à terme	159 233
Vente à terme	156 424

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 126 626 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Opérations avec les étab. Bancaires et financiers	845	1 726	3 353
Opérations avec la clientèle	121 984	120 319	245 444
Autres intérêts et revenus assimilés	3 797	3 379	7 104
Total Intérêts et revenus assimilés	126 626	125 424	255 901

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 40 659 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Commissions sur comptes	7 149	3 568	8 258
Commissions sur opérations de caisse	829	811	1 646
Commissions sur crédits	11 422	7 064	15 298
Commissions sur monétique banque à distance	10 366	9 184	19 138
Autres commissions	2 989	2 708	5 349
Commissions sur moyens de paiement	3 420	3 483	6 947
Autres produits sur services financiers	4 484	2 542	5 585
Total Commissions (en produits)	40 659	29 361	62 221

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 7 856 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Gain net sur opérations de change	7 856	4 846	11 397
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7 856	4 846	11 397

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 4 369 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Intérêts sur autres titres d'investissement	-	64	-
Intérêts sur obligations	167	-	133
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 140	1 408	1 581
Intérêts sur bons de trésor assimilables	1 906	1 896	3 819
Intérêts sur emprunt national	925	910	1 840
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	231	98	694
Total Revenus du portefeuille d'investissement	4 369	4 376	8 067

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 58 831 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 488	1 273	2 266
Emprunts et ressources spéciales	7 841	7 315	15 923
Opérations avec la clientèle	49 027	47 448	96 958
Autres intérêts et charges	475	920	1 813
Total Intérêts courus et charges assimilées	58 831	56 956	116 960

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 1 650 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Commissions monétiques	1 130	1 116	2 318
Redevances et prestations	125	128	267
Autres commissions	103	107	173
Rémunération du fonds géré SICAR	109	163	353
Frais de confection carnet de chèques	51	63	101
Frais télégrammes télex	85	89	182
Règlement télécom SMS Banking	47	118	548
Total Commissions encourues	1 650	1 783	3 942

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non de provisions totalisent 10 461 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Coût net du risque clientèle	12 660	7 603	17 940
Coût net du risque divers	(2 199)	(443)	(1 185)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	10 461	7 160	16 755

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Dotations aux provisions collectives	1 327	1 039	3 030
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	18 987	16 103	30 510
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie provenant de la décote	-	-	-
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(6 481)	(6 557)	(11 779)
Reprise /provision générale portefeuille	-	-	-
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(1 216)	(3 036)	(4 145)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(1 039)	(728)	(17 490)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	-	(1 453)
Pertes couvertes de contrepartie	1 039	728	1 806
Pertes non couvertes de contrepartie	43	53	145
Cession de créances à l'IRC	-	-	17 130
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	-	-	1 152
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	-	-	(764)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	-	-	(200)
Récupération créances amortis	-	-	-
Gains de cession	-	-	(2)
Total Cout net du risque clientèle	12 660	7 603	17 940

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Dotations aux provisions pour risques et charges	490	52	1 792
Reprises sur provisions pour risques et charges	(426)	(173)	(482)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(84)	(88)	(106)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	3	15	15
Perte sur éléments hors exploitation	334	250	353
Gain sur éléments hors exploitation	(2 628)	(628)	(3 257)
Perte sur autres éléments d'exploitation	112	129	500
Total Cout net du risque divers	(2 199)	(443)	(1 185)

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent (-122) m TND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Dotation aux provisions sur titres de participation	(125)	(171)	(174)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(42)	(303)	(738)
Pertes sur titres d'investissement	-	-	-
Plus-value cession titres d'investissement	-	65	-
Reprise de provisions sur titres de participation	34	-	111
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	10	65	77
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(122)	(344)	(724)

Note 27 : Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 42 885 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Rémunération du personnel	29 165	26 107	56 155
Autres charges de personnel	4 202	4 423	7 398
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	-	-54
Total Frais de personnel	42 885	38 478	78 795

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 11 704 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Travaux fournitures et services extérieurs	5 319	4 568	9 775
Frais divers de gestion	6 385	5 685	12 508
Total Charges générales d'exploitation	11 704	10 253	22 283

Les travaux et services extérieurs totalisent 5 319 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Loyers commerciaux	1 556	1 441	2 909
Maintenance logiciel informatique	1 440	813	1 915
Autres services extérieurs	519	415	887
Assurance globale banque	293	300	801
Entretien et nettoyage immeubles	229	223	450
Honoraires commissaires aux comptes	156	228	367
Maintenance matériel informatique	298	297	599
Loyer personnel logements de fonction	200	125	278
Assurance immeubles et voitures	162	161	339
Gardiennage et surveillance	177	156	314
Frais judiciaires	59	124	295
Rémunération d'intermédiaires	101	89	213
Honoraires service assistance Société Générale	7	105	118
Sous-traitance archives	61	39	151
Sous- traitance informatique	13	13	26
Maintenance et consommable photocopieurs	2	5	11
Entretien et réparation divers	46	34	102
Total Travaux fournitures et services extérieurs	5 319	4 568	9 775

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 17 291 KTND se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	70 615
+ Déductions nets Réintégrations	(899)
Résultat fiscal avant provisions	69 716
- Déduction provisions 2015	20 314
Résultat fiscal	49 402
Réinvestissement	
Résultat fiscal après réinvestissement	49 402
Taux d'impôt	35,00%
Impôt sur les sociétés	17 291

Note 30 : Résultat par Action

Le résultat par action jusqu'au 30/06/2016, est de 0,929 DT.

	Jusqu'au 30/06/2016
Résultat de la période	32 119
Capital social - nombre de titres	34 560 000
Résultat par action en DT	0,929

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action au 30 juin 2016 s'établit à 0,929 TND.

3.6- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint jusqu'au 30/06/2016 un solde de 26 624 KTND contre 167 490 KTND jusqu'au 30/06/2015 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	129 489	55 196	62 919
Créances sur les établissements bancaires et financiers	34 082	115 045	153 197
Emprunts auprès de la banque centrale	(50 000)	-	-
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(86 947)	(2 751)	(3 036)
Total	26 624	167 490	213 080

Note 31-Passifs éventuels-Provision

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KTND. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

6.5. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016

- 1- La banque utilise les mêmes principes et méthodes comptables pour l'élaboration des états financiers intermédiaires et les états financiers annuels.
- 2- Il n'y a pas eu de changement de méthodes entre le 31/12/2015 et le 30/06/2016
- 3- La banque a procédé aux remboursements de dettes durant la période du 30-06-2016.

	Du 1er Janvier au 30 Juin 2016	Du 1er Janvier au 30 Juin 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Emission d'emprunts	-	50 000	50 000
Remboursement d'emprunts	(20 321)	(16 346)	(30 460)
Total	(20 321)	33 654	19 540

- 4- Il n'y a pas des événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaires
- 5- La structure de la banque n'a pas été changée pendant la période intermédiaire.

6- Une note sur les parties liées

La banque s'engage à fournir une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées et ce, pour les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 et suivant.

7- Note complémentaire à la note 2 « créances sur les établissements bancaires et financiers »

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 070 KTND au 30/06/2016 contre 115 430 KTND au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Placement devises chez la BCT	1 283	1 749	60 526
Placements chez les correspondants locaux	-	91 800	70 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	16 948	19 173	20 520
Placements chez les correspondants étrangers	14 561	408	-
Créances sur autres établissements financiers	-	365	-
Autres concours	1 290	1 948	2 167
Sous total	34 082	115 443	153 213
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(12)	(13)	(13)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	34 070	115 430	153 200

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	17 135	-	-	-	17 135
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	16 947	-	-	-	16 947
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	34 082	-	-	-	34 082

Les créances sur les établissements bancaires et Financiers sont réparties comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Créances sur les établissements bancaires	34 070	115 065	153 200
Créances sur les établissements Financiers	-	365	-
Créances sur les établissements bancaires et Financiers	34 070	115 430	153 200

8- Note complémentaire à la note 4 « portefeuille-titres commercial »

Note 4 : Portefeuille-Titres commercial

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 12 000 KTND contre un solde nul au 30/06/2015 et se détaillant comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
TITRES DE PLACEMENT DICK	10 000	-	-
TITRES DE PLAC GREEN LABEL OIL	2 000	-	-
Total	12 000	0	0

9- Une note complémentaire à la note 11 « Emprunts et ressources spéciales»

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 298 472 KTND au 30/06/2016 contre 338 019 KTND au 30/06/2015 retraité ; il se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunts subordonnés	80 000	80 000	80 000
Emprunt en devises	4 666	12 426	8 627
Ressources spéciales	19 851	24 023	20 678
Emprunts obligataires	187 025	213 700	203 385
Dette rattachée ressources spéciales	6 930	7 870	8 224
Total Emprunts et ressources spéciales	298 472	338 019	320 914

La ventilation des Emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées			Entreprises associées			Co-entreprise			Autres		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80 000	80 000	80 000
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	187 025	213 700	203 385
Dette rattachée emprunts matérialisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 870	7 823	8 172
Emprunts matérialisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	273 895	301 523	291 557
Emprunt en devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 666	12 426	8 627
Dette rattachée emprunts matérialisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	14	12
Autres fonds emprunté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 672	12 440	8 639
Ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 851	24 023	20 678
Dette rattachée Ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	33	40
Total ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 905	24 056	20 718
Total Emprunts et ressources spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	298 472	338 019	320 914

Le détail des emprunts Obligataires

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MDT	en KTND
							Encours au 31/12/2016
UIB 2009-1	100 MDT	Cat A 5,25	10	100	297 000	29,7	8.91
		Cat B 5,5	15	100	250 000	25	13.33
		Cat C 5,85	20	100	453 000	45,3	29.45
UIB 2011-1	50 MDT	Cat A TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	9.125
		Cat B 6,3	20	100	317 500	31,75	23.82
UIB 2011-2	50-75 MDT	5,9	7	100	514 310	51,43	22.03
UIB2012-1 CA	40-60 MDT	Cat A 6,3	7	100	347 000	34,7	19.82
		Cat B 6,4	10	100	48 500	4,85	3.39
		Cat C 6,7	20	100	4 500	0,45	0.38
UIB2015	50 MDT	Cat A TMM+ 1,95%	5	100	52 500	5,25	4.2
		Cat A 7,4	5	100	124 750	12,475	9.98
		Cat B 7,5	7	100	322 750	32,275	32.275

Le détail des emprunts subordonnés

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années
Emprunt subordonné	40 000	5,25	Durée indéterminée
	40 000		10 ans

10- Note complémentaire à la note 15 « cautions, avals et autres garanties données »

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 549 147 KTND au 30/06/2016 contre 461 964 KTND au 30/06/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit:

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	337 826	272 685	295 799
Avals donnés en devises	32 944	28 064	29 218
Cautions émises en faveur de la clientèle	172 259	157 921	170 008
Avals donnés en dinars	6 118	3 294	4 135
Total Cautions, avals et autres garanties données	549 147	461 964	499 161

L'encours des cautions et avals se détaille au 30/06/2015 comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissement bancaires et financiers	-	-	-
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	549 147	461 964	499 161
Total Cautions, avals et autres garanties données	549 147	461 964	499 161

11- Note complémentaire à la note 28 « charges générales d'exploitation »

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 11 704 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Travaux fournitures et services extérieurs	5 319	4 568	9 775
Frais divers de gestion	6 385	5 685	12 508
Total Charges générales d'exploitation	11 704	10 253	22 283

Conformément aux dispositions du paragraphe 41 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant défalcation de cette rubrique:

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Frais d'exploitation non bancaires	6 385	5 685	12 508
Autres charges générales d'exploitation	5 319	4 568	9 774
Total Charges générales d'exploitation	11 704	10 253	22 283

12- Note complémentaire à la note 29 « impôt sur les sociétés »

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 17 291 KTND se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	Jusqu'au 30/06/2015	Jusqu'au 31/12/2015
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	70 615	63 091	127 315
+ Déductions nets Réintégrations	(899)	(3 730)	(5 339)
Résultat fiscal avant provisions	69 716	59 361	121 976
- Déduction provisions 2015	20 314	17 142	34 690
Résultat fiscal	49 402	42 219	87 286
Réinvestissement		-	13 376
Résultat fiscal après réinvestissement	49 402	42 219	73 910
Taux d'impôt	35,00%	35,00%	35,00%
Impôt sur les sociétés	17 291	14 777	25 869

13- Un état de résultat rectificatif

		Du 1er Janvier au 30 Juin 2016	Du 1er Janvier au 30 Juin 2015	du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	126 626	125 424	255 901
PR2	Commissions (en produits)	40 659	29 361	62 221
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7 856	4 846	11 397
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	4 369	4 376	8 067
Total produits d'exploitation bancaire		179 510	164 007	337 586
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(58 831)	(56 956)	(116 960)
CH2	Commissions encourues	(1 650)	(1 783)	(3 942)
CH3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire		(60 481)	(58 739)	(120 902)
Produit net bancaire		119 029	105 268	216 684
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(10 461)	(7 160)	(16 755)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(122)	(344)	(724)
PR7	Autres produits d'exploitation	55	54	113
CH6	Frais de personnel	(42 885)	(38 478)	(78 795)
CH7	Charges générales d'exploitation	(11 704)	(10 253)	(22 283)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(4 113)	(4 001)	(8 399)
Résultat d'exploitation		49 799	45 086	89 841
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(389)	(1)	57
CH11	Impôt sur les bénéfices	(17 291)	(14 777)	(25 869)
Résultat des activités ordinaires		32 119	30 308	64 029
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	-	107	9
Résultat net de l'exercice		32 119	30 415	64 038
Effet des modifications comptables		-	-	-
Résultat net après modifications comptables		32119	30415	64038
Résultat par action (en DT)		0,929	0,88	1,853

14- Un état de flux de trésorerie rectificatif

Etat de flux de trésorerie

Période du 1er Janvier au 30 Juin 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

	Du 1er Janvier au 30 Juin 2016	Du 1er Janvier au 30 Juin 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	171 846	159 489	330 339
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(62 866)	(57 721)	(118 461)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	-	-	-
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	-	-	-
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(215 370)	(122 473)	(302 401)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	12 095	41 105	248 433
Titres de placements, titres de transaction	(12 000)	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(43 660)	(57 796)	(101 497)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	10 595	(738)	(816)
Impôts sur les bénéfices	(8 406)	(10 875)	(36 198)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(147 766)	(49 009)	19 399
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	4 993	5 249	8 669
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	-	62	(2 781)
Acquisition / Cession immobilisations	(3 124)	(3 051)	(9 723)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	1 869	2 260	(3 835)
Flux de financement			
Emission d'emprunts	-	50 000	50 000
Remboursement d'emprunts	(20 321)	(16 346)	(30 460)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(812)	(792)	(4 125)
Dividendes versés	(19 008)	(17 191)	(17 280)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(40 141)	15 671	(1 865)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(186 038)	(31 078)	13 699
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	212 621	198 922	198 922
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	26 583	167 844	212 621

15- Note complémentaire à la note 31 « Liquidité et équivalent de liquidité »

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint jusqu'au 30/06/2016 un solde de 26 583 KTND contre 167 844 KTND jusqu'au 30/06/2015 se détaillant ainsi :

Liquidités et équivalents de liquidités	au 30/06/2016	au 30/06/2015	au 31/12/2015
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	129 489	55 196	62 919
Créances sur les établissements bancaires et financiers	34 041	115 399	152 738
Emprunts auprès de la banque centrale	(50 000)	-	-
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(86 947)	(2 751)	(3 036)
Total	26 583	167 844	212 621

6.6. Avis aux commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 :

 **AMC Ernst & Young**
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111
Fax : 70 749 045

 **Grant Thornton**
Tunisie Audit & Conseil
Promed Building 5^{ème} étage-Centre Urbain
Nord Tunisie
Tel : +216 71 822 020
Fax : +216 71 822 025
E-mail : contact@tn.gt.com

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016**

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB)

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2015 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 30 juin 2016 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 327 819 KDT y compris un résultat net bénéficiaire de 32 119 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Internationale de Banques (UIB), arrêté au 30 juin 2016, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

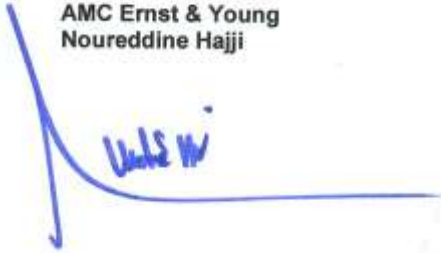
Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 9 Août 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji



Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Ben Mbarek



6.7. Tableau des mouvements des capitaux propres :

Libellé	Capital	Résultat reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de la période	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	-187 187	4 760	289	9 457	-	38 016	61 335
Affectation du résultat N-1	-	38 016	-	-	-	-	-38 016	0
Réserves fonds Social	-	-	-	-	164	-	-	164
Variation du capital	-23 200	98 000	-	-	-	74 800	-	149 600
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	56 616	56 616
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	-51 171	4 760	289	9 621	74 800	56 616	267 715
Affectation du résultat N-1	-	1 171	2 772	34 390	1 000	-	-39 333	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-17280	-17 280
Report à nouveau	-	2	-	-	-	-	-2	0
Résorption des pertes	-	50 000	-	-	-	-50 000	-	0
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	64 038	64 038
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	157	-	-	157
Situation à la clôture de l'exercice 2015	172 800	2	7 532	34 679	10 778	24 800	64 038	314 629
Affectation du résultat de l'exercice N-1	0	19 010	3 202	40 826	1 000	0	-64 038	-
Distribution de Dividendes	0	-19008	0	0	0	0	0	(19 008)
Report à nouveau	0	-	-	0	0	0	-	-
Résorption des pertes	0	-	-	0	0	0	-	-
Résultat de l'exercice	0	-	-	0	0	0	32 119	32 119
Autres mouvements sur fonds social	0	-	0	0	79	0	-	79
situation au 30 Juin 2016	172 800	4	10 735	75 505	11 856	24 800	32 119	327 819

6.8. Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation :

En KTND

	30/06/2016	30/06/2015*	31/12/2015
Total produit d'exploitation bancaire	179 510	164 007	337 586
Produit Net Bancaire	119 029	105 268	216 684
Résultat d'exploitation	49 799	45 086	89 841
Capital social	172 800	172 800	172 800
Nombre de titres (Actions et Certificats d'investissement) *	34 560 000	34 560 000	34 560 000
Produit d'exploitation / Titre (en dinars)	5,194	4,746	9,768
Produit Net Bancaire / Titre (en dinars)	3,444	3,046	6,270
Résultat d'exploitation / Titre (en dinars)	1,441	1,305	2,600

* Dont 2 000 000 certificats d'investissement

6.9. Evolution des bénéfices nets :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capital social	172 800	172 800	172 800
Nombre de titres *	34 560 000	34 560 000	34 560 000
Bénéfice avant impôt	49 410	45 192	89 907
Bénéfice net	32 119	30 415	64 038
Bénéfice avant impôt par action (en dinars)	1,43	1,308	2,601
Bénéfice net par action (en dinars)	0,929	0,88	1,853

* Dont 2 000 000 certificats d'investissement

6.10 Evolution de la marge brute d'autofinancement :

En KTND

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Bénéfice net	32 119	30 415	64 038
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	10 461	7 160	16 755
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	122	344	724
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 113	4 001	8 399
Marge d'autofinancement	46 815	41 920	89 916

6.11 Principaux indicateurs et ratios :

En KTND

<i>Indicateurs</i>	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts de la clientèle	3 414 205	3 193 617	3 402 262
Créances nettes sur la clientèle	3 931 087	3 556 448	3 725 437
Créances douteuses et litigieuses	455 344	444 388	436 458
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	4 630 546	4 201 164	4 382 966
Total des capitaux propres avant résultat	295 700	250 524	250 591
Total des capitaux propres après résultat	327 819	280 939	314 629
Capital social	172 800	172 800	172 800
Total bilan	4 307 405	3 921 339	4 140 928
Produit Net Bancaire	119 029	105 268	216 684
Commissions nettes	39 009	27 578	58 279
Frais d'exploitation (charges opératoires)	58 702	52 732	109 477
Frais de personnel	42 885	38 478	78 795
Provisions affectées en couverture des créances douteuses et litigieuses	264 154	264 164	253 922
Agios réserves affectés en couverture des créances douteuses et litigieuses	94 027	93 053	93 657
Provisions et agios réservés en couverture des créances douteuses et litigieuses	358 181	357 218	347 579
Résultat d'exploitation	49 799	45 086	89 841
Résultat net	32 119	30 415	64 038
Résultat net après modifications comptables	32 119	30 415	64 038
Dividendes	0	0	19 008
Fonds propres nets	430 467	392 269	409 767
Les actifs pondérés par les risques	3 883 344	3 473 104	3 607 532
Effectif	1338	1314	1325

Ratios	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/total bilan	7,61%	7,16%	7,60%
Dépôts de la clientèle / total bilan	79,26%	81,44%	82,16%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	91,26%	90,69%	89,97%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	86,85%	89,80%	91,33%
Ratios de productivité			
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	49,31%	50,09%	50,52%
Commissions nettes / Frais de personnel	90,96%	71,67%	73,96%
Frais de personnel / Produit Net Bancaire	36,03%	36,55%	36,36%
Dépôts de la clientèle / Effectif (KTND)	2551,72	2430,45	2 567,74
Frais d'exploitation / Effectif (KTND)	43,87	40,13	82,62
Frais de personnel / Effectif (KTND)	32,1	29,28	59,4
Produit Net Bancaire / Effectif (KTND)	88,96	80,11	164
Ratios			
Ratios de rentabilité			
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat - réserves spéciales de réévaluation)	10,86%	12,14%	25,55%
R.O.A = Résultat net / Total actif	0,74%	0,77%	1,55%
Résultat net / Produit Net Bancaire	26,98%	28,89%	29,55%
Produit Net Bancaire / Total bilan	2,76%	2,68%	5,23%
Dividendes / capital social	0,00%	0,00%	11,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	32,77%	26,19%	26,90%
Ratios prudentiels			
Ratio de liquidité	62,93%	287,35%	202,39%
Ratio de solvabilité	11,04%	11,29%	11,40%
Ratios de risques			
Créances douteuses et litigieuses CDL (En KTND)	456 432	445 040	437 129
Evolution	4,41%	2,54%	0,72%
Provisions et Agios réservés sur CDL (En KTND)	358 181	357 218	347 579
Evolution	3,05%	-0,26%	-0,09%
Total Engagements Bruts En KTND (hors autres engagements)	4 655 043	4 191 928	4 405 713
Créances douteuses et litigieuses / Total engagements	9,81%	10,61%	9,92%
Provisions et Agios réservés / Créances douteuses et litigieuses	78,47%	80,27%	79,51%

Note sur le ratio de liquidité :

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en exploitation depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie par les actifs liquides de la banque. Au 30-06-2016 ce ratio a atteint un niveau de 62,932%.

. Note sur le ratio de solvabilité

Les risques encourus ainsi que les fonds propres nets de la banque sont calculés Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24 tel que modifié par la circulaire BCT n°2012-09 du 29 juin 2012.

Les fonds propres nets doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques nets encourus pondérés. Les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs en permanence à 7% des risques nets encourus.

Les fonds propres nets s'élevant au 30/06/2016 à 430 467 KDT rapportés à un total des risques nets encourus pondérés de 3 883 344 KTND génèrent un ratio de solvabilité de **11,08%** au-dessus du minimum prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée.

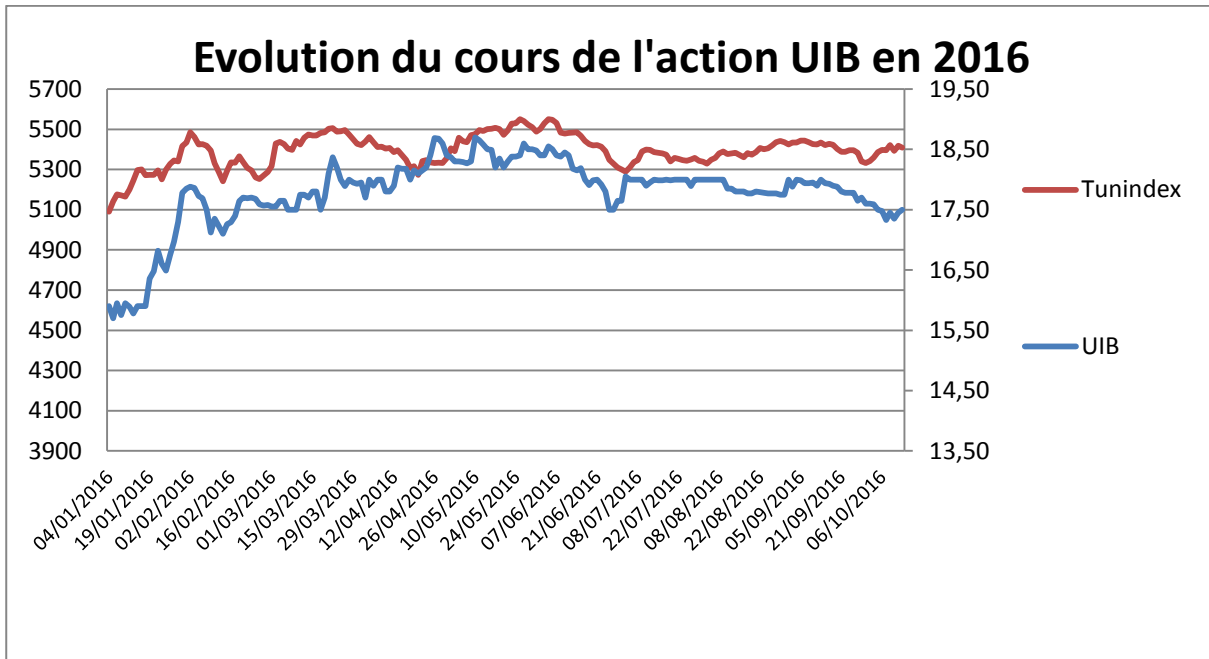
Les fonds propres nets de base s'élevant au 30/06/2016 à 317 169 KDT rapportés à un total des risques nets encourus pondérés 3 883 344 KDT génèrent un ratio « TIER ONE » de **8,17%** respectant le minimum prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée. »

7. INDICATEURS BOURSIERS DE LA VALEUR UIB :

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/09/2016
Bénéfice par action (en DT)	1,94	2,56	1,853	
Dividende par action (en DT)	0	0,5	0,55	N/A
Taux de dividende en % de la valeur nominale	0	10%	11%	N/A
Date de détachement	0	15/06/2015	01/07/2016	N/A
Nombre d'actions	17 600 000	32 560 000	32 560 000	32 560 000
Nombre de certificats d'investissement	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Cours le plus haut (en DT)	18,69	17,53	17,7	18,7
Cours le plus bas (en DT)	12,25	11,54	13,9	15,7
Cours fin de période (en DT)	13,48	14,75	15,59	17,6
Capitalisation fin de période (en Millions)*	237,2	509,8	538,8	608,26
Dividend/ yield (dividende/cours)	0	0,034	0,035	N/A
Pay out (pourcentage du bénéfice distribué)	0	31%	30%	N/A
PER (cours/bénéfice par action)	6,95	5,76	8,41	
Nombre de titres négociés	1 135 669	3 560 000	1 585 105	2 019 820

*Y compris la valeur des certificats d'investissement

7.1. Evolution du cours de l'action UIB et de l'indice Tunindex Janv-2016 –septembre 2016 :



**CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE
CONTROLE DES COMPTES**

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1.1 Membres des organes d'administration :

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, des nouvelles dispositions touchant la gouvernance de ces derniers ont été introduites aussi bien concernant les organes d'administration et que ceux relatifs à la gestion. Dans ce cadre, l'Union Internationale de Banques s'engage à se conformer à ces dispositions dans les délais fixées par ladite loi.

Membres	Représenté (e) par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Alexandre MAYMAT (4)	Lui-même	Président du Conseil	2015/2017	Paris
M. Kamel NEJI (2)	Lui-même	Administrateur	2016/2018	Tunis
La Société Générale (1)	Mme. Véronique DE LA BACHELERIE	Administrateur	2015/2017	Paris
M. Moncef MZABI (2)	Lui-même	Administrateur	2016/2018	Tunis
M. Pierre BOURSOT (1)	Lui-même	Administrateur	2015/2017	Paris
M. Bernard DAVID (1)	Lui-même	Administrateur	2015/2017	Paris
M. Romuald HAJERI (1)	Lui-même	Administrateur	2015/2017	Paris
M. Habib BOUAZIZ (1)	Lui-même	Administrateur	2015/2017	Tunis
M. Mokhtar BEN CHEIKH AHMED (1)	Lui-même	Administrateur	2015/2017	Tunis
M. Mongi MOKADDEM (1)	Lui-même	Administrateur	2015/2017	Tunis
M. Grégoire LEFEBVRE (3)	Lui-même	Administrateur	2014/2016	Paris
Mme. Ouided BOUCHAMAOU (3)	Elle-même	Administrateur	2014/2016	Tunis

1- Mandat renouvelé par l'AGO du 4 juin 2015

2- Mandat renouvelé par l'AGO du 2 juin 2016

3- Nommés par l'AGO du 7 mai 2014

4- Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2016.

1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque :

1.2.1 Membres des organes d'administration :

<i>Membres</i>	<i>Qualité</i>	<i>Date d'entrée en fonction</i>	<i>Adresse</i>
M. Alexandre MAYMAT	Président du Conseil	Juin 2013	Paris

*Nomination par le conseil d'administration du 21 juin 2013 en tant que Président de conseil ratifiée par l'Assemblée Générale du 2 juin 2016.

Il est à signaler que :

- Monsieur Romuald HAJERI, Monsieur Bernard DAVID, et Monsieur Moncef MZABI sont membres du Comité Permanent d'Audit.
- Monsieur Kamel NEJI, Monsieur Alexandre MAYMAT, et Monsieur Pierre BOURSOT sont membres du Comité Exécutif de Crédit.
- Monsieur Mongi MOKADDEM, Madame Véronique DE LA BACHELERIE, et Monsieur Mokhtar BEN CHEIKH AHMED sont membres du Comité des Risques.
- Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la banque.

1.2.2 Membres des organes de direction

<i>Membres</i>	<i>Qualité</i>	<i>Date d'entrée en fonction</i>	<i>Adresse</i>
M. Kamel NEJI	Directeur Général	Avril 2008*	Tunis

*Mandat renouvelé par le conseil d'administration du 02 juin 2016

1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :

<i>Membres</i>	<i>Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années</i>
M. Alexandre MAYMAT	-Membre du Comité de Direction du Groupe Société Générale -Directeur Général Délégué en charge de la banque de détail à l'international/IBFS
M. Kamel NEJI	-
La Société Générale (Mme Véronique DE LA BACHELERIE)	- Membre du Comité de Direction du Groupe Société Générale - Administrateur délégué (CEO) de Société Générale Bank & Trust- Luxembourg
M. Moncef M'ZABI	-Président Directeur Général de la Société ARTES -Président Directeur Général de la Société Maghreb Motors
M. Bernard DAVID	Ancien Directeur Général Délégué en charge de la banque de détail à l'international/IBFS
M. Pierre BOURSOT	Président de la Société Conseil Développement Monbel
M. Romuald HAJERI	Directeur Général Délégué de HEADLINK Partners
M. Habib BOUAZIZ	Gérant de la société immobilière ZEMNI
M. Mokhtar BEN CHEIKH AHMED	Avocat Conseiller en marché financier
M. Mongi MOKADDEM	Directeur du département des sciences économiques à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis
Mme Ouided BOUCHAMAOU	Présidente de l'UTICA
M. Grégoire LEFEBVRE	Directeur Régional Région Maghreb - IBFS

1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

<i>Membres</i>	<i>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</i>
M. Moncef M'ZABI	Administrateur à la société ARTES
Mme Véronique de la BACHELERIE	Administrateur à la société Générale SCF SGIB FICC Administrateur à la SG Services
M. Habib BOUAZIZ	Administrateur à la société DORCAS NUTRITION (S.A) Administrateur à la société SADIRA (S.A)

1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

<i>Membres</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Fonction au sein de la Société qu'il représente</i>
Société Générale	Mme Véronique De La Bachelerie	Directeur Général de Société Générale Bank & Trust Luxembourg

2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE POUR L'EXERCICE 2015 :

En TND

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme :				
- Salaire	432 870			
- Intéressement sous forme de bonus	252 920	310 101		
- Charges sociales et fiscales	218 611	98 908		
- Congés payés	11 647	112 306		
- Autres avantages	8 866	2 311		
- Jetons de présence			150 000	223 368
TOTAL	924 914	523 626	150 000	223 368

3. CONTROLE :

<i>Nom</i>	<i>Adresse</i>	<i>Mandat</i>
AMC Ernst & Young , société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine HAJJI	Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1003Tunis Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045	2015-2017*
Tunisie Audit & Conseil Grant Thornton , société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Lamjed Ben Mbarek.	Promed Building 5 ^{ème} étage-Centre Urbain Nord 1003Tunis Tél : 71 822 020 Fax : 71 822 025 E-Mail: contact@tn.gt.com	2015-2017**

*Mandat renouvelé par l'AGO du 04 juin 2015

** Nomination décidée par l'AGO du 04 juin 2015

4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL OU UN CONSEILLER :

Opérations avec le Groupe Société Générale :

Garanties reçues

➤ L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société "Nestlé Tunisie", pour un montant total de 3 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société « Nestlé Tunisie » s'élèvent à 1,1 KTND y compris la TVA non déductible.

➤ L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie Distribution », pour un montant total de 6 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société « Nestlé Tunisie Distribution » s'élèvent à 2,2 KTND y compris la TVA non déductible.

➤ L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015, une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 13 KTND y compris la TVA non déductible.

➤ L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce, pour un montant de 43.464 KTND. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,25% l'an.

L'encours du crédit couvert par la garantie au 31 décembre 2015 est désormais de 13 500KTND.

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 31 KTND y compris la TVA non déductible.

Convention de placement

➤ L'UIB a conclu, en vertu des décisions du Conseil d'Administration du 02 Octobre 2013 et du 19 Décembre 2013, une convention de placement avec la " Société Générale ", en vertu de laquelle cette dernière effectue un placement d'un montant globale de 125 000 K EUR, en une ou plusieurs tranches, dans les conditions suivantes :

- Durée : 15 mois
- Taux : EURIBOR 3 Mois +65bps

La " Société Générale " a effectué un premier placement de 62 500 K EUR en date du 31/10/2013 avec une échéance le 31/01/2015.

Les charges d'intérêts relatifs à l'exercice 2015 au titre de ce placement s'élèvent à 17 KTND.

Conventions de prêt

➤ L'UIB, sur décision de son Conseil d'Administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :

- Nominal : 30.000.000 USD
- Durée : du 23/11/2009 au 23/11/2016
- Amortissement : constant / Périodicité de Remboursement : Semestrielle
- Taux : Libor 6 Mois+ 62bps

L'encours dudit emprunt au 31/12/2015 s'élève à 8 627 KTND. La charge d'intérêt en 2015 au titre dudit emprunt s'élève à 145 KTND.

➤ L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 891 KTND.

➤ L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 891 KTND.

Prestations reçues par l'UIB

➤ L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système **CADINET**, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 15 Mars 2009. Un avenant portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014.

Un avenant au contrat précité a été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'est élevée à 89 KTND Hors TVA.

➤ L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, un contrat d'assistance technique avec la société générale dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 KEuros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette convention, se sont élevés à 70 KTND Hors TVA.

➤ La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5 000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette prestation s'élèvent à 11 KTNDHT.

➤ L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'élève à 132 KTND Hors TVA

➤ L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2014, un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale.

Ce contrat, qui annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 08 avril 2011, est valable pour une durée de deux ans renouvelable de manière tacite pour des périodes successives d'un an.

Le coût de mise en place du projet est de 713 KTND hors TVA (licence et frais de mise en place). Le coût de la maintenance et du support post production supportée par la banque en 2015 est de 91KTND

➤ L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2014, un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA.

Ce contrat, annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2013.

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2015 s'élève à 9 KTND.

Prestations données par l'UIB

➤ L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2015, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 401 KTND Hors TVA.

➤ L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2015. L'encours de ces opérations au 31/12/2015 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Contre-valeur
Garanties Reçues / concours à La Clientèle	TND	40 974	40 974
	EUR	1 927	4 238
Total			45 212
Credoc Import	JPY	185 663	3103
	USD	9 862	19 850
	EUR	10 526	23 150
	CHF	133	270
Total			30 140
Credoc Export	TND	170	170
	USD	33	66
	EUR	644	1 416
Total			1 482
Garanties Emises	EUR	939	2 065
	MAD	1 410	286
Total			2 351
Garanties Reçues	TND	71 992	71 992
	GBP	1 051	3 048
	USD	6 011	12 100
	EUR	80 504	177 052
Total			261 144

**CHAPITRE VI : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET
LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

1.1 Evolution récente :

Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté de 8,3 % pour atteindre un encours de 3 466,2 MTND au 30 septembre 2016 vs 3 199,3 MTND au 30 septembre 2015 correspondant à une progression de +266,9 MTND. Cette évolution résulte principalement de la progression de 17,6% des dépôts à vue (+163,1 MTND), de + 6,8% des dépôts d'épargne (+79,2 MTND), et de +4% des Dépôts à terme et Certificats de Dépôts (+40 MTND).

L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de 10,6 % ou 375,9 MTND au 30 septembre 2016, pour atteindre 3 911,3 MTND vs 3 535,4 MTND au 30 septembre 2015.

L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint 285,4 MTND au 30 septembre 2016 contre 324,8 MTND à fin septembre 2015. Cette évolution s'explique par le remboursement d'un montant de 26,7 MTND relatif aux échéances de l'emprunt obligataire subordonné 2015 et des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, en décembre 2011 et en décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par l'amortissement à hauteur de 7,9 MTND de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale, par la baisse des ressources spéciales de 4 MTND et par la baisse des dettes rattachées de 0,8 MTND.

Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint 275,4 MTND au 30 septembre 2016, ce qui correspond à une évolution de +10,6%.

La marge d'intérêt a atteint 104,2 MTND au 30 septembre 2016 vs 103,1 MTND à fin septembre 2015, soit une progression de 1%.

La marge sur les commissions a atteint 59,1 MTND au 30 septembre 2016 vs 42,6 MTND au 30 septembre 2015, soit une progression de 38,8%.

Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont atteint 18,7 MTND au 30 septembre 2016 vs 13,7 MTND au 30 septembre 2015, soit une progression de 36,1%.

Le Produit Net Bancaire a atteint un montant de 182 MTND au 30 septembre 2016 vs 159,4 MTND au 30 septembre 2015, correspondant à une évolution de +14,2 %.

Les charges opératoires (frais de personnel, charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements) ont évolué de + 9,2% à 88,4 MTND, sous l'effet notamment de l'augmentation salariale conventionnelle, des dispositifs d'incitation liés aux performances de la banque et de la hausse du coût de maintenance des infrastructures informatiques.

Le résultat brut d'exploitation a atteint 93,7 MTND au 30 septembre 2016 contre 78,5 MTND au 30 septembre 2015, soit un taux de croissance de +19,3%.

Compte-tenu des évolutions précitées, l'UIB a consolidé son coefficient d'exploitation qui s'établit à 45,2% au 30 septembre 2016 vs 46,9% au 30 septembre 2015.

AVIS DES SOCIETES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS
AU 3^{ème} TRIMESTRE 2016

En milliers de dinars

	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015	Au 31/12/2015
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	95 875	84 866	275 379	248 884	337 586
- Intérêts	68 365	64 329	194 991	189 764	255 901
- Commissions en produits	21 055	16 042	61 716	45 403	62 221
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	6 455	4 495	18 672	13 717	19 464
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32 855	30 744	93 397	89 485	120 902
- Intérêts encourus	31 853	29 685	90 745	86 643	116 960
- Commissions encourues	1 002	1 059	2 652	2 842	3 942
3 PRODUIT NET BANCAIRE	63 020	54 122	181 982	159 399	216 684
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	24	79	78	113
5 CHARGES OPERATOIRES	29 658	28 211	88 364	80 943	109 476
- Frais de personnel	21 579	20 558	64 464	59 036	78 794
- Charges générales d'exploitation	6 008	5 501	17 716	15 754	22 283
- Dotation aux amortissements	2 071	2 152	6 184	6 153	8 399
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	166 092	113 091	114 971
- Portefeuille titres commercial	-	-	12 000	-	-
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	154 092	113 091	114 971
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	3 911 293	3 535 357	3 725 437
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	3 466 225	3 199 328	3 402 262
- Dépôts à vue	-	-	1 091 102	927 990	1 010 059
- Dépôts d'épargne	-	-	1 246 940	1 167 727	1 209 007
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 052 203	1 012 200	1 081 587
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	75 980	91 411	101 609
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	285 394	324 768	320 914
10 CAPITAUX PROPRES (1)	-	-	295 743	250 567	250 592

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

1.2 Orientations stratégiques :

Présentation du Plan de Développement

L'UIB est une banque universelle ayant l'ambition d'équilibrer son modèle via :

1. une contribution plus significative des entreprises et des professionnels,
2. une consolidation des synergies avec les lignes métiers Groupe,
3. la montée en gamme sur les particuliers,
4. le maintien d'une gestion stricte des charges et des risques, et
5. une bonne gouvernance de la banque.

Le potentiel de développement de l'UIB dépend étroitement de ses capacités à poursuivre une dynamique de développement et d'innovation au profit de ses clients. Les actions identifiées, présentées ci-après, reposent sur un diagnostic exhaustif de l'UIB et doivent lui permettre d'accroître sa rentabilité.

■ **Stratégie Retail**

Activités Retail - Particuliers

- Montée en gamme (recrutement) auprès des segments de marché Haut De Gamme (stratégie 2016-2018) afin de drainer les ressources nécessaires à la poursuite du développement du fonds de commerce
- Développement du portefeuille clients Grand Public alimenté d'une part, par une exploitation commerciale plus soutenue des Conventions employeurs capitalisant sur notre savoir faire industriel éprouvé dans l'activité de crédit et d'autre part, par une présence commerciale plus accrue sur le marché des jeunes.
- Fidélisation de la clientèle par un meilleur équipement sur les produits LT (crédit immobilier, assurance vie) et par une intensité de la relation commerciale renforcée grâce à une exploitation des données clients optimisée et un soutien actif des canaux distants agissant en véritable support de la relation clients (Projet 2016 : SMS Pull, mobile banking).
- Amélioration de la rentabilité client via la poursuite d'une politique de collecte des ressources orientée vers l'épargne et l'augmentation de la part des commissions avec renforcement de l'équipement client grâce à une offre élargie de produits de bancassurance et la commercialisation d'une offre digitale attractive

Activités Retail – Professionnels

- Augmentation de la pénétration de l'UIB sur le marché des professions libérales et des professionnels de la santé en synergie avec le marché haut de gamme (HDG), afin de devenir un challenger sur ce segment de marché.
- Intensification du recrutement sur le segment de marché des commerçants en s'appuyant sur une offre compétitive en commerce de proximité et en commerce électronique.

■ Stratégie Entreprises

Activités Corporate

- Un développement plus soutenu attendu sur les multinationales et les entreprises non résidentes en synergie avec le groupe (BDDF/CORI/Crédit du Nord...)
- Poursuite du développement sur les Emerging Leaders et les grandes Entreprises locales tout en observant une stratégie réfléchie et sélective dans un contexte économique difficile.
- Poursuite du développement de l'UIB en matière d'accompagnement des sociétés dans le cadre de leurs projets à l'international (notamment dans le cadre de la synergie Push Afrique).
- Développement attendu à partir de 2017 des activités de Banque de Financement et d'investissement en synergie notamment avec les lignes métiers Groupe.
- Poursuite du développement des flux commerciaux et la qualité des services fournis aux clients via l'optimisation du dispositif GTB, les synergies avec GTPS et une meilleure gestion des réclamations externes (mise en place du WORKFLOW « voix du client » à partir d'octobre 2016
- Poursuite du processus de maîtrise des risques (traitement des dossiers et notations échus)
- Renforcement attendu à partir de 2017 du positionnement de l'UIB sur le marché des PME (stratégie 2016-2018) par un développement ciblé sur les sociétés à fort potentiel de croissance, notamment via les dispositifs de co-financement ou de garantie type ARIZ, BERD.

Business Mix (pilotage risque/rentabilité)

- Suivi amélioré des risques (sensibles et irréguliers),
- Intégration de la rentabilité par client /agence/activité client dès la finalisation des travaux en cours.

■ Gestion des Risques

L'UIB veillera à poursuivre le déploiement de son dispositif de maîtrise des risques notamment à travers les actions ci après :

- Mise en place des politiques de crédit (immobiliers, consommation et professionnels),
- Passage d'un score générique à un score statistique dans l'outil TRANSACT,
- Mise en place des évolutions TRANSACT en matière de :
 - Fiabilisation de la liste des objets,
 - Reprise automatique du champ « employeur »,
 - Saisie des dossiers de crédits immobiliers.
- Déploiement des indicateurs de suivi de risque Retail,
- Déploiement d'un outil de gestion des garanties,
- Déploiement de l'outil de suivi du recouvrement « MERCI »,
- Déploiement du projet ARMONI,

- Déploiement de l'outil de calcul des provisions en normes IAS « PROV IAS »,
- Poursuite de l'assainissement du portefeuille des créances en défaut,
- Réduction, sur le marché Non Retail, des engagements irréguliers et amélioration des taux de notation et d'immatriculation des clients,
- Optimisation des délais d'octroi de crédit aux entreprises par la mise en place d'équipes d'analystes adaptées.
- Réorganisation du recouvrement amiable et du contentieux.

■ **Surveillance Permanente**

L'UIB continuera à déployer un dispositif de surveillance permanente afin d'assurer un maîtrise parfait de ses risques opérationnels, notamment par :

- ✓ La mise en place de la procédure « Know Your Client (KYC) » concernant la clientèle Grandes Entreprises sur le stock clients ainsi que sur les nouvelles entrées en relation,
- ✓ La mise en place de l'ensemble des contrôles de surveillance permanente prévus au sein du périmètre du Pôle grandes entreprises,
- ✓ Le secours de l'accès à REUTERS.

■ **Performance opérationnelle**

L'UIB vise le renforcement de la performance opérationnelle notamment par la mise en place du Système d'information Ressources Humaines, les Tradenet et Cash management, la Banque multicanal, la Bancassurance, le CRC (Centre de Relation Clients), Delta Immo ainsi que la Gestion des réclamations externes.

Pour la réalisation de son plan de développement, l'UIB dispose de réels atouts au premier rang desquels l'assainissement aujourd'hui achevé de son portefeuille d'engagements.

L'UIB dispose d'autres atouts de tout premier plan :

- Fonds de commerce important (Particuliers, PME et Grandes Entreprises).
- Des équipes hautement qualifiées et fortement impliquées dans le développement de la banque.
- Un maillage optimal (taille et qualité) du territoire tunisien grâce à un réseau d'agences bien implanté dans les zones stratégiques (156 agences à horizon 2020).
- L'expertise du groupe Société Générale en matière de Banque de Financement et d'Investissement et sa présence dans la région méditerranéenne.
- Et enfin, une situation financière renforcée après l'augmentation de capital réalisée en 2014 lui permettant d'assurer son développement dans des conditions financières saines.

2 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2014 & 2015 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS PUBLIEES AU NIVEAU DU DOCUMENT DE REFERENCE « UIB 2014 » :

La comparaison des réalisations de l'exercice 2014 et 2015 par rapport aux prévisions publiées au niveau du document de référence « UIB 2014 » fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

En MDT	2014			2015			Commentaires
	Prévisions 2014	Réalisations 2014	Ecart	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Ecart	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT, CCP et TGT	147	190	43	289	3	-286	le niveau atteint des ressources n'a pas permis de réaliser la trésorerie prévue au Business Plan initial,
dépôts et avoirs de la clientèle	3 326	3 150	-176	3 767	3 402	-365	l'écart est expliqué par la situation du marché (tensions sur la liquidité notamment le dinars)
caisse et avoirs auprès de la BCT	127	198	71	181	63	-118	le niveau atteint n'a pas permis de réaliser la trésorerie prévue au Business Plan initial
Crédits à la clientèle	3 575	3 442	-133	4 008	3 725	-283	un retard dû au changement de réglementation concernant les crédits court terme (crédit aménagement).
emprunts et ressources spéciales	301	305	4	321	321	0	
immobilisations	49	42	-7	48	42	-6	Des investissements prévus ont été décalés
Produits d'exploitation bancaire	313	316	3	347	338	-9	
charges d'exploitation bancaire	113	120	7	126	121	-5	
PNB	200	197	-3	221	217	-4	
Coût Net du Risque	38	31	-7	46	29	-17	Des recouvrements plus importants que prévus
Frais de personnel	72	73	1	78	79	1	
Charges générales d'exploitation	20	21	1	22	22	0	
Résultat net	38	57	19	42	64	22	

3 ANALYSE DES MODIFICATIONS OPEREES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2016-2020 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2014-2018 PUBLIEES AU NIVEAU DU DOCUMENT DE REFERENCE « UIB 2014 »:

Des modifications ont été opérées et des écarts ont été enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles (2016-2020) et sont en rapport, notamment, avec le niveau des réalisations enregistré depuis janvier 2016.

Les principales modifications et mises à jour entre le nouveau BP et l'ancien BP se présentent comme suit :

➤ **Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT, CCP et TGT**

L'écart constaté entre l'ancien et le nouveau BP est dû au changement d'hypothèse pour la trésorerie suite aux réalisations au 31/12/2015 et au 30 juin 2016 ainsi que le besoin en trésorerie dégagé par les nouvelles hypothèses des ressources et des emplois.

En MDT	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	289	289	289
Nouveau BP	30	106	133
Ecart	259	183	156

➤ **Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les prévisions des dépôts et avoirs de la clientèle ont été revus à la baisse pour tenir compte des réalisations 2014-2015 et celles du premier semestre 2016 ainsi que de la situation du marché (tension sur la liquidité, notamment en dinar)

En MDT	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	4 281	4 854	5 507
Nouveau BP	3 678	3 998	4 363
Ecart	603	856	1 144

➤ **Caisse et avoirs auprès de la BCT**

Les placements auprès de la BCT ont été revus à la baisse corrélativement à la baisse des excédents des ressources en devises et la situation de trésorerie en dinars.

En MDT	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	243	316	394
Nouveau BP	169	169	178
Ecart	74	147	216

➤ **Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Il est prévu que l'augmentation des dépôts et avoirs en devises des établissements bancaires et financiers soit placée auprès de la BCT.

En MDT	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	410	410	410
Nouveau BP	22	22	22
Ecart	388	388	388

➤ **Créances sur la clientèle**

La banque a revu à la baisse le rythme d'accroissement des ses crédits pour la période 2016-2018 suite aux réalisations de 2014-2015 et celles du premier semestre 2016.

En MDT	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	4 505	5 062	5 687
Nouveau BP	4 121	4 600	5 074
Ecart	384	462	613

➤ **Portefeuille titres d'investissement**

L'écart constaté entre l'ancien et le nouveau BP s'explique par la revue à la hausse des souscriptions de lignes souveraines (BTA + Emprunt national).

En MDT	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	96	96	95
Nouveau BP	155	175	194
Ecart	-59	-79	-99

➤ **Valeurs immobilisées nettes**

Les écarts au niveau des prévisions des immobilisations nettes à partir de 2017 correspondent au déploiement de nouveaux projets proposés par le Groupe.

En MDT	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	45	42	38
Nouveau BP	47	53	54
Ecart	-2	-11	-16

➤ **Produits d'exploitation bancaires**

Les produits d'intérêts ont été revus à la baisse suite à la diminution des encours des crédits par rapport à l'ancien Business plan ainsi que la baisse du TMM. L'augmentation des commissions perçues tient compte des réalisations du premier semestre 2016 suite aux révisions tarifaires en Juillet 2015 et Avril 2016, ainsi qu'aux prévisions de croissance de la part de marché clientèle.

En MDT		2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	Intérêts et revenus assimilés	302	341	383
	Commissions perçues	69	76	84
	Gains sur Portefeuille titre et Opérat. Fin	14	15	16
	Revenus du portefeuille d'investissement	6	6	5
	Total	391	438	488
Nouveau BP	Intérêts et revenus assimilés	262	289	321
	Commissions perçues	82	90	97
	Gains sur Portefeuille titre et Opérat. Fin	17	18	20
	Revenus du portefeuille d'investissement	9	10	11
	Total	370	408	449
Ecart		21	30	39

➤ **Charges d'exploitation bancaires**

Les charges d'intérêts ont été revues à la baisse suite à la diminution des dépôts rémunérés et des emprunts contractés.

En MDT		2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	Intérêts encourus et charges assimilées	142	161	181
	Commissions encourues	4	4	4
	Pertes sur portefeuille titres et opérations financières	-	0	
	Total	145	165	185
Nouveau BP	Intérêts encourus et charges assimilées	123	135	146
	Commissions encourues	4	4	4
	Pertes sur portefeuille titres et opérations financières	-	-	-
	Total	126	138	150
Ecart		19	27	35

➤ **Produits Net Bancaire**

Les PNB prévisionnel est situé quasiment au même niveau que celui publié au BP 2014-2018.

<i>En MTND</i>	2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	246	273	304
Nouveau BP	243	269	299
Ecart	3	4	5

➤ **Charges Opératoires**

Le total des charges d'exploitation prévisionnelles 2016-2018 reste globalement en phase avec l'ancien BP.

<i>En MTND</i>		2016 Es	2017 Es	2018 Es
Ancien BP	Frais de personnel	84	90	100
	Charges générales d'exploitation	23	25	28
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	10	10	10
	Total	117	125	138
Nouveau BP	Frais de personnel	86	91	101
	Charges générales d'exploitation	23	25	27
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	8	11	13
	Total	118	128	140
Ecart		-1	-3	-2

4 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/09/2016 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2016 :

La confrontation des réalisations au 30 Septembre 2016 aux prévisions décembre 2016 au niveau des indicateurs d'activité fait ressortir les taux de réalisation suivants :

	30/09/2016	31/12/2016 ES	Taux de réalisation
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	275	369	74,63%
- Intérêts	195	262	74,42%
- Commissions en produits	62	82	75,26%
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	19	26	71,82%
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-93	-126	74,12%
- Intérêts encourus	-91	-123	73,78%
- Commissions encourues	-3	-4	66,30%
3 PRODUIT NET BANCAIRE	182	243	74,89%
4 CHARGES OPERATOIRES	-82	-118	69,64%
- Frais de personnel	-64	-86	74,96%
- Charges générales d'exploitation	-24	-32	75,00%
5 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE :			
- Portefeuille titres commercial	12	12	100,00%
- Portefeuille titres d'investissement	154	155	99,41%
6 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE (1) et (2)	3 911	4 121	94,91%
7 ENCOURS DE DEPOTS	3 466	3 678	94,24%

On constate que les réalisations des 3 premiers trimestres 2016 sont en phase avec les prévisions 2016. Les faibles écarts constatés par rapport au taux de 75% (au niveau de certaines rubriques de résultat) sont en relation avec des effets de saisonnalité et seront rattrapés au dernier trimestre 2016.

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle s'engage, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts seront insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

5 PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les perspectives d'avenir de l'UIB pour la période 2016-2020 ont été établies sur la base des états financiers certifiés arrêtés au 31 décembre 2015.

Les Etats Financiers Prévisionnels ont été élaborés à partir de données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

Les prévisions et les hypothèses sous jacentes pour la période 2016-2020 ont été approuvées par le conseil d'administration du **7 Octobre 2016**.

5.1 Les ressources de la banque :

5.1.1 Les dépôts de la clientèle :

L'UIB entend renforcer son maillage géographique de façon significative au cours des quatre prochaines années en portant son réseau de **135 agences** à fin 2015 à **156 agences** en 2020.

Ces ouvertures s'accompagneront d'un effort de diversification accrue du portefeuille d'engagements auprès des Entreprises et des Particuliers/Professionnels à travers notamment une segmentation plus fine de la clientèle.

Ces actions seront accompagnées d'un plan de développement commercial adapté, visant à renforcer les ressources de la banque au niveau de ses dépôts. Ceux-ci devraient évoluer comme suit:

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E	EnMDT TCAM
A vue *	867	947	1 046	1 159	1 271	1 389	9,89%
Épargne	1209	1 299	1 403	1 522	1 642	1 765	7,86%
A terme *	819	877	948	1 028	1 109	1 193	7,81%
En devises **	393	440	487	539	593	650	10,57%
Dettes rattachées	13	15	15	15	15	15	3,40%
Autres	102	100	100	100	100	100	-0,32%
TOTAL	3 402	3 678	3 999	4 363	4 729	5 112	8,48%

* Dépôts en dinars tunisiens

** Cette rubrique comprend les dépôts à vue et à terme en devises étrangères.

Dépôts de la Clientèle Tous Marchés

- La croissance attendue des dépôts de la clientèle tous marchés (y compris les autres sommes dues à la clientèle) est estimée à **+8,1%** en 2016 (vs **+8%** en 2015), **+8,7%** en 2017, **9,1%** en 2018, **8,4%** en 2019 et **8,1%** en 2020
- L'objectif est de porter les dépôts de la clientèle (tout type : dinars et devises) de **3 402 MDT** à fin 2015 à **3 678 MDT** à fin 2016 et à **5 112 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de **8,5%** au cours de la période 2015-2020.
- Par type de dépôt :
 - L'objectif est de porter les dépôts à vue (toutes devises) de **1201 MDT** à fin 2015 à **1324 MDT** à fin 2016 et à **1 963 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de **10,3%** au cours de la période 2015 / 2020.
 - L'objectif est de porter les dépôts d'épargne de **1 209 MDT** à fin 2015 à **1 299 MDT** à fin 2016 et à **1 765 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de **7,9 %** au cours de la période 2015-2020.
 - L'objectif est de porter les dépôts à terme (toutes devises) et autres produits financiers (y compris les autres sommes dues à la clientèle et les créances rattachées) de **992 MDT** à fin 2015 à **1 055MDT** à fin 2016 et à **1 384 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de **6,8%** au cours de la période 2015-2020.
- Le ratio Dépôts/crédits nets à la clientèle est de **85%** en 2020 vs **91%** en 2015.
- Tableau récapitulatif des dépôts par segment :

Segment	R 2015	2016 E	2017 E	2018 E	2019 E	2020 E	TCAM
Retail	2 524	2 746	2 988	3 266	3 537	3 815	8,61%
GE	759	817	896	983	1 078	1 182	9,28%
GE PRIVEES	77	78	86	94	104	114	8,20%
GE EMERGING LEADERS	201	200	220	242	266	293	7,82%
GE ETI	79	86	95	104	114	126	9,77%
GE ETATIQUES	123	179	194	211	229	248	15,06%
GE MULTINATIONALES	189	154	169	186	205	225	3,59%
PME	90	120	132	145	160	176	14,42%
Total	3 372	3 683	4 016	4 394	4 774	5 172	8,9%

*Total dépôts clientèle hors dettes rattachées et autres sommes dues.

CLIENTELE RETAIL (Particuliers et PRO/TPE)

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle des particuliers est estimée à **+8,8%** en 2016 (vs **7,4%** en 2015), **+8,8%** en 2017, **9,3%** en 2018 et **8,3%** en 2019 et **7,9%** en 2020.
- L'objectif est de porter les dépôts de la clientèle des particuliers de **2 524MDT** à fin 2015 à **2 746 MDT** à fin 2016 et à **3 815 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **+8,6%** sur la période 2015 -2020.
- Le ratio dépôts/crédits productifs est de 109% en 2020 contre 104% en 2015 et 105% en 2016.

CLIENTELE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES :

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle PME est estimée à **+33,9%** en 2016 (vs **-14,7%** en 2015), **+10%** de croissance annuelle sur la période 2017 /2020.
- L'objectif est de porter les dépôts de la clientèle PME de **90 MDT** à fin 2015 à **120 MDT** à fin 2016 et **176 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **+ 14,4 %** sur la période 2015-2020.

CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES PRIVEES:

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle est estimée à **+1,3%** en 2016 et **10%** de croissance annuelle à partir de 2017.
- L'objectif est de porter les dépôts de cette clientèle de **77 MDT** à fin 2015 à **78 MDT** à fin 2016 et **114 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **8,2%** sur la période 2015-2020.
- L'objectif est de maintenir la part des dépôts de cette clientèle à **2,3%** à fin 2015 jusqu'à 2020.

CLIENTELE EMERGING LEADER

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle est de maintenir les dépôts à leur niveau en 2016 étant données les conditions du marché et **10%** de croissance à partir de 2017.
- L'objectif est de maintenir les dépôts de cette clientèle à **200 MDT** à fin 2016 et de les porter à **293 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **7,8%** sur la période 2015-2020.
- L'objectif est de porter la part des dépôts de cette clientèle de **5,6%** à fin 2015 à **5,7%** à fin 2016 et **5,9%** à fin 2020.

CLIENTELE ENTREPRISE TAILLE INTERMEDIAIRE

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle est estimé à **8,9%** en 2016 (Vs **11,3 %** en 2015) et **10%** de croissance à partir de 2017.
- L'objectif est de porter les dépôts de cette clientèle de **79 MDT** à fin 2015 à **86 MDT** à fin 2016 et **126 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **9,8%** sur la période 2015-2020.
- L'objectif est de porter la part des dépôts de cette clientèle de **2,4%** en 2015 et 2016 à **2,5%** en 2020.

CLIENTELE ENTREPRISES MULTINATIONALES:

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle est estimée à **-18,5%** en 2016 (vs **21,2%** en 2015 et **-25,1%** en Juin 2016) et une croissance de **10%** à partir de 2017.

- L'objectif est de maintenir les dépôts de cette clientèle à **154 MDT** à fin 2016 (vs **189 MDT** à fin 2015) et **225 MDT** à fin 2020 ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **+3,6%** sur la période.

CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES ETATIQUES:

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle est estimé à **+45,5%** en 2016 (Vs **-15,2%** en 2015) et une augmentation annuelle de **8,5%** durant la période 2017-2020.
- L'objectif est de porter la part des dépôts de cette clientèle de **3,7%** à fin 2015 à **5%** à fin 2016 et jusqu'à 2020.

CLIENTELE ENTREPRISES (tous segments):

- La croissance prévue des dépôts de la clientèle Corporate est estimée à **+7,7%** en 2016 (vs **6,5%** en 2015) et maintenir une croissance annuelle de **9,3%** durant la période 2017-2020.
- L'objectif est de porter les dépôts de la clientèle Grandes Entreprises de **759 MDT** à fin 2015 à **817 MDT** à fin 2016 et **1 182 MDT** à fin 2020.
- L'objectif est de maintenir la part des dépôts de ce type de clientèle à **23%** à fin 2016 et la porter à **23,6%** à fin 2020.

5.1.2 Dépôts et avoirs BCT et établissements bancaires et financiers :

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E
Dépôts et avoirs des établissements financiers (MDT)	3	30	107	133	134	107

5.1.3 Les emprunts et ressources spéciales :

Les emprunts et ressources spéciales vont évoluer de **321 MDT** en 2015 à **317 MDT** en 2020 et ce, compte tenu de la prolongation de l'emprunt subordonnée à durée déterminée de 40 MDT et de l'émissions de 5 emprunts obligataires de **60 MDT** en 2016 et **50 MDT** par an à partir de 2017, 2018 et 2019,2020, et des remboursements des échéances des emprunts en cours.

Evolution des Financements	
Ressources d'Emprunts /Ressources Spéciales	<ul style="list-style-type: none"> - Quasi stabilité des ressources spéciales (les nouveaux tirages sont équivalents aux remboursements des anciens crédits) sans exclure pour autant le recours à des lignes auprès des Institutions Financières Internationales au cours de la période 2015-2020. - Prorogation de l'emprunt subordonné à durée déterminée de 40 MDT.
Emprunts Obligataires ordinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Pour financer son cycle d'exploitation, l'UIB a eu recours, principalement, à l'émission d'emprunt obligataire, ces emprunts obligataires sont prévues à concurrence de : <ul style="list-style-type: none"> - 50 MDT en 2017 remboursable sur 5 ans au taux de 7,5%, - 50 MDT en 2018 remboursable sur 5 ans au taux de 7,5%, - 50 MDT en 2019 remboursable sur 5 ans au taux de 7,5%, - 50 MDT en 2020 remboursable sur 5 ans au taux de 7,5%

	2015 R	2016 E	2017 E	2018 E	2019 E	2020 E	TCAM
Emprunts Obligataires							
Encours EO début de période	184	212	245	250	245	230	
EO additionnels	50	60	50	50	50	50	
Remboursement	-22	-27	-45	-55	-65	-65	
Encours des EO fin de période	212	245	250	245	230	215	0,30%
Emprunts Subordonnés*	80	80	80	80	80	80	
Emprunt AFD							
Encours début de période	3	3	3	3	2	2	
remboursement	0	0	0	0	0	0	
solde fin de période	3	3	3	2	2	1	-15,40%
Emprunt en devises							
Encours début de période	16	9	5	0	0	0	
remboursement	-7	-4	-5	0	0	0	
solde fin de période	9	5	0	0	0	0	
Autres ressources spéciales	17	17	17	17	17	17	
Emprunts et ressources spéciales (MDT)	321	349	349	344	328	313	-0,24%

*Ce montant correspond aux deux emprunts subordonnés de 40 millions de dinars chacun (le premier à durée indéterminée et le 2^{ème} sur une durée de 10 ans) contractés auprès de la Société Générale au cours du 4^{ème} trimestre 2008.

5.1.4 Les Capitaux Propres :

A la date du 31 décembre 2015, le capital social s'élève à **172 800 KTND** composé de **32 560 000 actions** et **2 000 000 certificats d'investissement** d'une valeur nominale de **5 DT** libérés en totalité. Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à **314.6 MTND** au 31 Décembre 2015 vs **267.7 MTND** au 31 décembre 2014, soit une variation de **46.9 MTND**.

Les capitaux propres évolueront de **315 MDT** en 2015 à **360 MDT** en 2016 pour atteindre **601 MDT** en 2020 :

En KDT

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E
Capital	172 800	172 800	172 800	172 800	172 800	172 800
Prime d'émission	24 800	24 800	24 800	24 800	24 800	24 800
Réserves Légales	7 532	10 734	13 964	17 280	17 280	17 280
Fonds Social	10 778	10 777	10 777	10 777	10 777	10 777
Autres Réserves	34 679	34 679	34 679	34 999	39 034	43 474
Résultat de l'exercice	64 038	64 595	72 733	80 701	88 790	102 926
Report à nouveau	2	41 830	81 234	125 601	174 828	228 990
Total Capitaux Propres	314 629	360 216	410 986	466 958	528 310	601 047

Les bénéfices prévisionnels seront répartis selon le tableau ci-dessous :

En KDT

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E
Résultat de l'exercice	64 038	64 595	72 733	80 701	88 790	102 926
Réserve légale	3 202	3 230	3 637	3 316	0	0
Autres réserves et fonds sociales	41 826	0	0	719	4 440	5 146
Distribution de dividendes (34%)	19 008	21 962	24 729	27 438	30 189	34 995
Report à nouveau	2	39 403	44 367	49 228	54 162	62 785

5.2 Emplois de la banque :

5.2.1 Les crédits à la clientèle :

L'évolution attendue des crédits accordés à la clientèle reflète un double effort de développement du fonds de commerce Particuliers & Professionnels (élargissement de l'offre commerciale, renforcement des ventes croisées etc.) et d'une dynamisation de la pression commerciale auprès des Entreprises (Grandes Entreprises et PME).

Par ailleurs, le programme d'ouverture de nouvelles agences ainsi qu'une politique active de partenariats viendront soutenir cette dynamique de développement des encours de crédits.

Sur le segment des Entreprises (Grandes Entreprises et PME), l'UIB entend développer un réseau d'agences dédiées tout en renforçant sa présence sur les grandes opérations de financement.

Evolution des Crédits Productifs

CLIENTELE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+14,3%) est estimée en tenant compte des réalisations exceptionnelles de 2015 (-3%). La croissance prévue est de +15,6 % en 2017, de 13,9% en 2018, 11,9% en 2019 et 11% en 2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits en lien avec cette catégorie de clientèle de 90 MDT à fin 2015 à 103 MDT à fin 2016 et 169 MDT à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 13,3% sur la période 2015-2020.

CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES PRIVEES :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+14,7%) est estimée en tenant compte des réalisations de 2015 (+17,8%) et de l'objectif commercial communiqué au groupe sur l'atterrissage 2018. La croissance prévue est de +23,6% en 2017 et 17,2% en 2018 et 10,3% respectivement en 2019 et 2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits en lien avec cette catégorie de clientèle de 245 MDT à fin 2015 à 281 MDT à fin 2016 et 495 MDT à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 15,1% sur la période 2015-2020.

CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES EMERGING LEADERS :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+16,9%) est estimée en tenant compte des réalisations de 2015 (+16,3%) et de l'objectif commercial communiqué au groupe sur l'atterrissage 2018. La croissance prévue est de +16,5% en 2017, +14,1% en 2018, +12,4% en 2019 et + 11% en 2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits en lien avec cette catégorie de clientèle de 490 MDT à fin 2015 à 572 à fin 2016 et 949 MDT à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 14,2% sur la période 2015-2020.

CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMEDIAIRE :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+14,2%) est estimée en tenant compte des réalisations de 2015 et de l'objectif commercial communiqué au groupe sur l'atterrissage 2018. La croissance prévue est de 18.6% en 2017, 15,7% en 2018, 10,3% en 2019 et 10,3% en 2020.
- L'objectif est de porter l'encours de crédits en lien avec cette catégorie de clientèle de 106 MDT à fin 2015 à 121 MDT à fin 2016 et 202 MDT à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 13,8% sur la période 2015-2020.

CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES ETATIQUES :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+12%) est estimée en tenant compte des réalisations de 2015 (+27,1%) et de l'objectif commercial communiqué au groupe sur l'atterrissage 2018. La croissance prévue est de +7,9 % en 2017, de 6,8% en 2018, 7% en 2019 et 7,2% en 2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits en lien avec cette catégorie de clientèle de 172 MDT à fin 2015 à 192 MDT à fin 2016 et 254 MDT à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 8,2% sur la période 2015-2020 en lien principalement avec le grands projets publics sous garantie de l'Etat tunisien.

CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES MULTINATIONALES :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+10,2%) est estimée en tenant compte des

réalisations de 2015 (+**58,2%**) et de l'objectif commercial communiqué au groupe sur l'atterrissage 2018. La croissance prévue est de **+12.7 %** en 2017, de **14%** en 2018, **7,8%** en 2019 et **7,2%** en 2020.

- L'objectif est de porter l'encours des crédits en lien avec cette catégorie de clientèle de **150 MDT** à fin 2015 à **166 MDT** à fin 2016 et **238 MDT** à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **9,6%** sur la période 2015-2020 en rapport avec l'optimisation attendue des synergies UIB/Groupe sur ce type de clientèle.

CLIENTELE ENTREPRISES (tous segments) :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (**+14,6%**) est estimée en tenant compte des réalisations de 2015 (**+18,4%**) et des objectifs tracés pour 2015-2020 visant à renforcer la part de marché de l'UIB sur le segment des entreprises. La croissance prévue est de **+16,4%** en 2017, de **13,5%** en 2018, de **10,6%** en 2019 et **9,9%** en 2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits à la clientèle de **1 250 MDT** à fin 2015 à **1 435 MDT** à fin 2016 et **2 307 MDT** à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **13%** sur la période 2015-2020 en rapport l'objectif d'être une banque au service des entreprises locales.

Tableau récapitulatif des crédits productifs à la clientèle par segment :

Segment	R 2015	2016 E	2017 E	2018 E	2019 E	2020 E	TCAM
GE	1 250	1 435	1 671	1 897	2 098	2 307	13,05%
GE PRIVEES	245	281	347	407	449	495	15,11%
GE EMERGING							
LEADERS	490	572	667	761	855	949	14,17%
GE ETI	106	121	144	166	183	202	13,76%
GE ETATIQUES	172	192	207	221	237	254	8,17%
GE							
MULTINATIONA							
LES	150	166	187	206	222	238	9,63%
PME	90	103	119	136	152	169	13,32%

Sur le segment des Professionnels et des Particuliers, l'UIB entend occuper une position de marché de premier plan via une offre adaptée aux besoins de ses clients.

Evolution des Crédits Productifs

CLIENTELE PARTICULIERS :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (**+8,1%**) est estimée en tenant compte des réalisations 2015 (**+3,9%**) et de Juin 2016 (**9,8%**). La croissance prévue est de **+8,1%** en 2017, **7,6%** en 2018, **7,1%** en 2019 et de **+6,6%** en 2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits productifs à la clientèle particuliers de **2 310 MDT** à fin 2015 à **2 497 MDT** à fin 2016 et **3 314 MDT** à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **7,5%** sur la période 2015-2020.

CLIENTELE PROFESSIONNELS & CLIENTELE TRES PETITES ENTREPRISES :

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+**11,3%**) est estimée en tenant compte des réalisations de 2015 (+**2,9%**). La croissance prévue est de **+12 %** par an durant la période 2017-2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits en lien avec cette catégorie de clientèle de **106 MDT** à fin 2015 à **118 MDT** à fin 2016 et **186 MDT** à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **11,9%** sur la période 2015-2020.

CLIENTELE BANQUE DE DETAIL (tous segments):

- La croissance des crédits attendue en 2016 (+**8,2%**) est estimée en tenant compte des réalisations de 2015 (+**3,8%**) et de Juin 2016 (**9%**). La croissance prévue est de **+8,3 %** en 2017, de **7,8%** en 2018, **7,3%** en 2019 et **6,9%** en 2020.
- L'objectif est de porter l'encours des crédits à la clientèle BDD de **2 416 MDT** à fin 2015 à **2 615 MDT** à fin 2016 et **3 500 MDT** à fin 2020, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **7,7%** sur la période 2015-2020

Segment	En MDT						TCAM
	R 2015	2016 E	2017 E	2018 E	2019 E	2020 E	
Retail	2 416	2 615	2 832	3 052	3 275	3 500	7,69%
Particuliers	2 310	2 497	2 700	2 904	3 109	3 314	7,49%
Professionnels	106	118	132	148	166	186	11,86%

Sur chacun de ces grands segments de clientèle, l'UIB entend mettre en place des plans de développement commerciaux et fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs afin d'organiser de manière optimale le plan d'actions des équipes commerciales.

L'encours en défaut a été estimé, par marché, sur la base du taux de défaut additionnel observé à fin juin 2016 et sur la période 2014 – 2015 et l'estimé 2016. Sachant que ce taux a été calculé suivant la formule suivante : encours en défaut additionnel de l'année N / (encours sain moyen + défaut additionnel de l'année N).

Evolution des Créances classées

- Le taux des actifs classés (hors engagements par signature) attendu en 2016 (**10.4%**) est estimé en tenant compte des réalisations de 2015 (**10.4%**). L'évolution prévue du taux est de **10.5%** en 2017, de **10.6%** en 2018, **10.9%** en 2019 et **11.2%** en 2020.
- Les engagements classés (hors engagements par signature) passeraient de **425 MDT** en 2015, à **470 MDT** en 2016, à **526 MDT** en 2017, à **587 MDT** en 2018, **655 MDT** en 2019 et **729 MDT** en 2020.
- Le stock des créances classées ne tient pas compte des cessions probables au cours de la période 2015-2020.

Evolution des engagements bruts (En MDT)

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E	TCAM
Comptes débiteurs	172	214	249	280	307	337	14,35%
Crédits Court Terme	746	842	978	1 113	1 234	1 359	22,40%
Crédits Long Terme	2 747	2 995	3 276	3 556	3 831	4 111	6,51%
Total crédits sains*	3 666	4 051	4 503	4 949	5 373	5 807	9,64%
Engagements par signature sains	274	289	323	366	405	446	10,24%
Total Engagements sains (Bilan & H.Bilan)*	3 943	4 340	4 827	5 315	5 778	6 253	9,68%
Créances classées (Bilan & H.Bilan)	437	485	541	602	670	744	11,22%
Total Engagements bruts (Bilan & H.Bilan) *	4 377	4 826	5 367	5 918	6 448	6 997	9,84%

*hors créances rattachées

Evolution des crédits nets à la clientèle (En MDT)

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E	TCAM
Crédits bruts à la clientèle (Bilan)	4 098	4 522	5 029	5 537	6 028	6 536	9,79%
Provisions & Agios réservés	-373	-401	-429	-463	-501	-541	7,72%
Crédits nets à la clientèle	3 725	4 121	4 600	5 074	5 527	5 995	9,98%

5.2.2 Le Portefeuille titre Commercial et titre d'Investissement :

Le montant du portefeuille titre Commercial est de 12 MDT à partir de 2016. Il s'agit de titres de participation assortis de convention de rachat, souscrits auprès de Green Label et Dick (Groupe PGH).

Pour le portefeuille titre d'Investissement, une enveloppe de placement sous forme de BTA est prévue pour la période 2016-2020. L'évolution nette du portefeuille (souscription-remboursement) sont de : **40 MDT** en 2016, **20 MDT** respectivement de 2017 à 2019 et **8 MDT** en 2020.

En MDT

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E	TCAM
Bons de Trésor Assimilable	62	102	122	142	162	170	22,35%
Emprunt National	30	30	30	30	30	30	
Fonds Géré SICAR et créances rattachées	17	17	17	17	17	17	
Emprunts obligataires	5	5	4	3	2	2	-16,74%
créances rattachés sur emprunt national	1	1	1	1	1	1	
créances rattachés sur BTA	1	1	1	1	1	1	
TOTAL	116	155	175	194	214	222	13,86%

5.2.3 Les valeurs immobilisées :

Ce poste devrait atteindre 45 MDT à fin 2020 contre 42MDT à fin 2015.

Evolution des Investissements	
• Une enveloppe d'investissement IT (Technologie de l'information) est prévue :	
• pour les logiciels : 3 172 KDT en 2016, 4 337 KDT en 2017 et 3 300 KDT par an sur la période 2018-2020	
• pour le Hardware : 2 905 KDT en 2016, 3 468 KDT en 2017 et 3 620 KDT par an sur la période 2018-2020	
• Le coût de la rénovation prévue des Sièges, sis à Lafayette et à l'avenue Habib Bourguiba, est de 2,8MDT en 2016, 3 MDT respectivement en 2017 et 2018 et 0,8 MDT en 2018.	
• Les Ouvertures prévues sont de 5 nouvelles agences par an sur la période 2017-2020 de manière à atteindre 156 agences à fin 2020.	
• La poursuite des travaux de rénovation des agences est prévue pour la période 2016-2020 de manière à achever le programme de rénovation complète du réseau entamée en 2008-2009. Les investissements prévus à ce titre sont de 2,4 MDT .	
• 3 ouvertures de centre d'affaires sont prévues sur la période 2016-2017 ; les investissements prévus à ce titre sont de l'ordre de 1,1 MDT .	

Ce niveau stable en moyenne des immobilisations est justifié par les nombreux investissements que doit réaliser l'UIB afin de mettre en œuvre son plan de développement, à savoir et de façon non exhaustive :

- Poursuite de la modernisation et l'extension du réseau
- Rénovation des Sièges de la Banque
- Modernisation et harmonisation des outils informatiques

Ces investissements s'inscrivent dans une double logique de renforcement et d'optimisation de l'organisation fonctionnelle de la banque et d'amélioration de la qualité des services offerts aux clients :

	En KDT				
	2016 E	2017 P	2018 P	2019 P	2020 P
Software	3 172	4 337	3 300	3 300	3 300
Fonds de commerce	500				
Total incorporels (1)	3 672	4 337	3 300	3 300	3 300
Total immobilier	5 130	5 938	5 059	2 920	2 185
Total mobilier	1 513	963	655	505	505
Hardware	2 905	3 468	3 620	3 620	3 620
Total corporels (2)	9 548	10 369	9 334	7 045	6 310
charges à répartir (3)*		2 208	1 850		
Total immobilisations brutes (1+2+3)	13 220	16 914	14 484	10 345	9 610

* cette rubrique comporte les charges engagées au titre du projet de migration du CBS et qui ne seront pas immobilisées en immobilisations corporelles. Ils seront résorbés sur trois ans à partir de l'année de leur constatation.

5.3 Les Résultats d'exploitation :

5.3.1 La marge d'intérêts :

La marge d'intérêt évoluera de **139,2 MDT** en 2016 (vs **138,9 MDT** en 2015) pour atteindre **216,6 MDT** en 2020 soit un taux de croissance annuel moyen de **9,25%** entre 2015 et 2020 ; ledit taux a été estimé à partir du coût global des ressources et des taux effectifs moyens (rendement des crédits) sur les principales catégories de crédits. :

	2015R	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	En MDT TCAM
Intérêts & Revenus assimilés	256	262	289	321	351	383	8,39%
Intérêts encourus et charges assimilées	-117	-123	-135	-146	-157	-166	7,25%
Marge d'intérêts	139	139	155	174	194	216	9,25%
Taux de croissance annuel	7,5%	0,2%	11,2%	12,6%	11,5%	11,5%	

La marge nette d'intérêt en pourcentage des encours nets moyens est de 3,5% en 2016 (vs 3,9% en 2015) et évoluera pour atteindre 3,8% en 2020.

Le développement attendu de la marge d'intérêts repose sur plusieurs facteurs :

- Renforcement sur les marchés des Particuliers et Professionnels par l'optimisation des procédures internes, le raccourcissement des délais d'octroi et un élargissement de l'offre commerciale
- Le développement de l'équipement de la clientèle existante et l'acquisition de nouveaux clients
- La dynamisation de l'action de recouvrement

5.3.2 Les commissions nettes :

Evolution de la Marge sur Commissions

- Une progression annuelle de **34,8%** de la marge sur commissions est attendue en 2016 (vs **11%** en 2015) suite à une mise à jour des tarifs du recueil de la banque à partir du mois d'Avril 2016.

La marge sur commissions évoluera de **78,5 MDT** en 2016 (vs **58,3 MDT** en 2015) pour atteindre **108,7 MDT** en 2020 soit un taux de croissance annuel moyen de **13,27%** entre 2015 et 2020 :

	2015R	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	En MDT TCAM
Commissions reçues	62	82	90	97	105	113	12,76%
Commissions encourues	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-
Commissions nettes	58	78	86	93	101	109	13,27%
Taux de croissance annuel	11,00%	34,8%	9,68%	8,34%	7,91%	7,94%	

L'amélioration attendue de la contribution des commissions nettes sera permise par le développement d'une offre de services sur-mesure à l'attention des PME et des Grandes Entreprises ainsi que le segment des clients haut de gamme. Des efforts marketing seront également entrepris pour améliorer l'offre produits orientée vers le segment Particuliers/ Professionnels.

Cet élargissement de l'offre commerciale sera relayé par des opérations commerciales et ponctuelles, visant à la fois la clientèle existante et des prospects.

Par ailleurs, une action de mise à jour des conditions tarifaires a été prise au mois d'Avril 2016 afin d'aligner les commissions perçus de la banque au trend de la concurrence sur le marché.

5.3.3 Le Produit Net Bancaire :

Le PNB attendu pour 2016 est de **243,4 MDT** (vs **216,7 MDT** en 2015). Il évoluera pour atteindre **362,3 MDT** en 2020, soit un taux d'accroissement annuel de **10,8%** pour la période 2015-2020.

Evolution du Produit Net Bancaire							
Revenus du Portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> • Une progression annuelle de 31,8% des revenus du portefeuille commercial et d'investissement en 2016 (vs 30,1% en 2015). • Une progression annuelle attendue de 14,1% des revenus du portefeuille commercial et d'investissement au cours de la période 2015-2020, qui évoluent de 25,6 MDT en 2016 (vs 19,5 MDT en 2015) à 37,1 MDT en 2020. 						
PNB	Tableau récapitulatif du produit net bancaire (2015-2020) :						
	R 2015	2016 E	2017 E	2018 E	2019 E	2020 E	TCAM
Marge d'intérêts	139	139	155	174	194	217	9,28%
Marge sur commissions	58	79	86	93	101	109	13,28%
Revenus du portefeuille	19	26	28	31	34	37	13,75%
PNB	217	243	269	299	329	362	10,83%
Taux de croissance annuel	10,15%	12,32%	10,70%	10,94%	10,17%	10,02%	

5.3.4 Les charges opératoires :

Les charges opératoires vont atteindre **162,8 MDT** en 2020 vs **109,5 MDT** en 2015 et **118,1 MDT** en 2016 soit un taux de croissance moyen de **8,25%** pour la période 2015-2020

En MDT

	R 2015	2016 E	2017 E	2018 E	2019 E	2020 E	TCAM
Frais de personnel	79	86	92	100	111	117	8,21%
Frais généraux	22	23	25	27	28	32	7,30%
Dotations aux amortissements	8	8	11	13	15	14	11,18%
Total frais généraux	109	118	128	140	154	163	8,27%
Coefficient d'exploitation	50,5%	48,5%	47,6%	46,8%	46,8%	44,94%	

L'UIB veillera de façon spécifique à la maîtrise de ses charges dans l'optique d'une amélioration continue de son coefficient d'exploitation.

Evolution des Charges Générales d'Exploitation

Frais de personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Une progression annuelle de 9,5% des frais de personnel en 2016 (vs 7,9% en 2015). • Une progression annuelle prévue de 8,2% des frais de personnel qui évoluent de 86,3MDT en 2016 (vs 78,8 MDT en 2015) à 116,9MDT en 2020 et ce, compte tenu des augmentations conventionnelles légales et de l'accord d'établissement conclu avec les partenaires sociaux pour la période 2016 / 2018. • Une évolution attendue des effectifs de l'UIB de 1 387 en 2016 (vs 1 325 en 2015) à 1 466 à fin 2020.
Charges générales d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Une progression annuelle de 5,4% des frais généraux en 2016 (vs 5,5% en 2015). • Une progression annuelle prévue des frais généraux (hors dotations aux amortissements) de 7.3% au cours de la période 2015- 2020.
Coefficient d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Une amélioration attendue du coefficient d'exploitation (Total frais généraux/PNB) qui passe de 48,5% en 2016 (vs 50,5% en 2015) pour atteindre 44.9% en 2020.
Résultat Brut d'Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Une progression annuelle de 16,9% du RBE en 2016 (vs 13,2% en 2015). • Une progression annuelle prévue du RBE de 13,2% au cours de la période 2015- 2020 qui passerait de 107,2 MDT en 2015 à 125,3 MDT en 2016 pour atteindre 199.5 MDT en 2020

5.3.5 Les dotations aux provisions :

Les dotations estimées tiennent compte de l'évolution de provision à caractère général dite collective.

Cette évolution reflète également les efforts qui sont entrepris par l'UIB en matière de recouvrement (renforcement des équipes, modernisation de l'outil IT...) afin d'optimiser les conditions du recouvrement amiable et du contentieux.

En MDT

	2015R	2016E	2017E	2018E	2019E	2020E
Sur créances à la clientèle	37	28	28	34	38	40
Sur risques divers	6	2*	1	1	1	1
Dotations aux provisions	43	26	29	35	39	41

* une reprise déjà réalisée au 30 Juin sur un apurement de suspens

Evolution du Coût Net du Risque

- Le CNR pris en considération a été estimé sur la base du CNR estimé à fin 2016 (hors dotation en lien avec la circulaire BCT N°2013-21 et éléments non récurrents) et de la moyenne observée sur 2 années (2015-2016) voire 3 années (2014-2016).
- Une dotation nette aux provisions pour risque de contrepartie de **27,6 MDT** en 2016 (vs **30,5MDT** en 2015), **28,2 MDT** en 2017, **33,9 MDT** en 2018, **37,7 MDT** en 2019 et **40,2MDT** en 2020 (y compris la dotation pour provisions dites collectives calculée sur la base de **0,1%** des encours sains moyens).
- Le CNR de contrepartie a été déterminé de manière à atteindre un taux de couverture des créances classées par les provisions de **81.7%** en 2016 (vs **84.8%** en 2015) et **70.7%** à fin 2020. Le CNR par marché évolue comme suit :
 - CLIPRI (clients particuliers) : 14,8 MDT en 2016, 17,2 MDT en 2017, 19,9 MDT en 2018, 22,3 MDT en 2019 et 24,4 MDT en 2020
 - PRO/TPE (professionnels et Très petites entreprises) : 2,8 MDT en 2016 , 2,5 MDT en 2017, 3,2 MDT en 2018 , 3 MDT en 2019 et 3,3 MDT en 2020 .
 - PME (petites et moyennes entreprises) : 0, 1 MDT en 2016, 1,3 MDT en 2017, 1,8 MDT en 2018 (132 Pb), 1,6 MDT en 2019 (87 Pb) et 1,9 MDT en 2020
 - GE (grandes entreprises) : 6,2MDT en 2016, 5 MDT en 2017 , 6,7MDT en 2018 , 8,6 MDT en 2019 et 8,3 MDT en 2020
- Une reprise pour risque opérationnel de **2 MDT** en 2016 suite à une action d'apurement de suspens.
- Une dotation nette pour risque opérationnel de **1 MDT** par an au cours de la période 2017/2020.
- Le Coût Net du Risque représente **0,6%** des encours crédits nets moyens à fin 2016 (vs **0,5%** en 2015) pour atteindre **0,7%** des encours nets moyens en 2020.

Evolution du Résultat Net

- Un Résultat Net de **64,6 MDT** en 2016 (vs **64 MDT** en 2015) et qui va atteindre **102,9 MDT** à fin 2020, enregistrant ainsi une progression moyenne de **9,96%** au cours de la période 2015- 2020.

	R 2015	2016 E	2017 E	2018 E	2019 E	2020 E	TCAM
Résultat Brut d'Exploitation	107	125	141	159	175	199	13,23%
Coût Net du Risque	-17	-26	-29	-35	-39	-41	18,68%
Impôt	-33	-35	-39	-43	-48	-55	10,69%
Résultat Net	64	65	73	81	89	103	9,96%

6 LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2016-2020 :

6.1 Bilans prévisionnels :

(En MDT)

Bilan

Actif	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	63	169	169	179	192	208
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	153	22	22	22	22	22
AC 3- Créances sur la clientèle	3 725	4 121	4 600	5 074	5 527	5 995
AC 4- Portefeuille titre commercial	0	12	12	12	12	12
AC 5- Portefeuille d'investissement	115	155	175	194	214	222
AC 6- Valeurs immobilisées	42	47	53	54	49	45
AC 7- Autres actifs	42	42	42	42	42	42
Total Actif	4 141	4 567	5 072	5 577	6 058	6 545
Passif						
PA 1- Banque centrale et C.C.P	0	26	103	130	131	103
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3	3	3	3	3	3
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	3 402	3 678	3 999	4 363	4 729	5 112
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	321	349	349	344	328	313
PA 5- Autres passifs	100	150	207	269	338	413
Total Passif	3 826	4 207	4 661	5 110	5 530	5 944
Capitaux Propres						
CP 1- Capital	173	173	173	173	173	173
CP 2- Réserves	78	81	84	88	92	96
CP 3- Autres capitaux propres						
CP 5- Résultats reportés	2	42	81	126	175	229
CP 6- Résultat de l'exercice	64	65	73	81	89	103
Total Capitaux Propres	315	360	411	467	528	601
Total Passif & Capitaux Propres	4 141	4 567	5 072	5 577	6 058	6 545

6.2 Etat des engagements hors bilan prévisionnels :

(En MDT)

<i>Passifs Eventuels</i>	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	499	589	686	786	885	984
HB 2- Crédits Documentaires	114	120	125	131	137	142
Total Passifs Eventuels	613	708	811	917	1 022	1 127

Engagements donnés

HB 4-Engagements de financements donnés	72	160	252	346	439	533
HB 5- Engagements sur titres						
Total Engagements Donnés	72	160	252	346	439	533

Engagements Reçus

HB 7- Garanties Reçues	643	707	778	856	941	1 036
Total des Engagements reçus	643	707	778	856	941	1 036

6.3 Etat des résultats prévisionnels :

(En MDT)

	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	256	262	289	321	351	382
PR 2- Commissions perçues	62	82	90	97	105	113
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	11	17	18	20	22	24
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	8	9	10	11	13	13
Total produit d'exploitation bancaire	338	369	408	449	490	532
Charges d'exploitation bancaire						
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	-117	-123	-135	-146	-157	-166
CH 2- Commissions encourues	-4	-4	-4	-4	-4	-4
CH 3- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières						
Total charges d'exploitation bancaire	-121	-126	-138	-150	-161	-170
Produit Net Bancaire	217	243	269	299	329	362
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-17	-26	-29	-35	-39	-41
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement						
PR 7- Autres produits d'exploitation						
CH 6- Frais de personnel	-79	-86	-92	-100	-111	-117
CH 7- Charges générales d'exploitation	-22	-23	-25	-27	-28	-32
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations	-8	-8	-11	-13	-15	-14
Résultat d'Exploitation	90	100	112	124	137	158
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires						
CH 11- Impôt sur les sociétés	-26	-35	-39	-43	-48	-55
RESULTAT DE L'EXERCICE	64	65	73	81	89	103

6.4 Etats de flux de trésorerie prévisionnels :

(En MDT)

	2015 R	2016 E	20117 P	2018 P	2019 P	2020 P
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	330	360	397	438	478	519
Charges d'exploitation bancaire décaissées	- 118	- 126	- 138	- 150	- 161	- 170
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements financiers	0	-	-	-	-	-
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	- 302	- 423	- 507	- 508	- 491	- 508
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	248	275	321	365	366	382
Titres de placement / Titres de transaction	-	12	-	-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	- 101	- 110	- 117	- 127	- 139	- 149
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	- 1	52	56	62	68	74
Impôts sur les sociétés	- 36	- 35	- 39	- 43	- 48	- 55
	-					
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	20	17	28	36	73	93
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	9	9	10	11	13	13
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement	- 3	- 40	- 20	- 20	- 20	- 8
Acquisitions/ cessions sur immobilisations	- 10	- 14	- 17	- 14	- 10	- 10
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	4	45	26	23	18	4
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emission / Remboursement d'emprunts	20	29	0	6	16	15
Augmentation / diminution ressources spéciales	- 4	-	-	-	-	-
Dividendes versés	4	19	22	25	27	30
Encaissement suite à l'émission d'actions	- 21					
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	2	10	22	30	43	45
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	14	52	76	17	12	44
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	199	213	161	84	67	79
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	213	161	84	67	79	123

7 INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS :

7.1 Indicateurs prévisionnels :

En MDT

	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 402	3 678	3 999	4 363	4 729	5 112
Ressources spéciales & dettes rattachées	321	349	349	344	328	317
Créances nettes sur la clientèle	3 725	4 121	4 600	5 074	5 527	5 995
Créances sur la clientèle (brutes)	4 099	4 522	5 029	5 537	6 028	6 536
Capitaux propres	315	360	411	467	528	601
Capitaux propres avant résultat	251	296	338	386	440	498
Total bilan	4 141	4 567	5 072	5 577	6 058	6 545
PNB	217	243	269	299	329	362
Commissions nettes	58	79	86	93	101	109
Charges d'exploitation (Hors amortissements)	-101	-109	-117	-127	-139	-149
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-8	-8	-11	-13	-15	-14
Total provisions et agios réservés	373	401	429	463	501	541
Résultat net	64	65	73	81	89	103
Dividendes	19	22	25	27	30	35

7.2 Ratios prévisionnels :

RATIOS DE STRUCTURE

	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
Capitaux Propres / Total Bilan	7,60%	7,89%	8,10%	8,37%	8,72%	9,18%
Dépôts / Total Bilan	82,15%	80,52%	78,83%	78,24%	78,07%	78,10%
Créances Nettes / Total Bilan	89,96%	90,22%	90,68%	90,98%	91,23%	91,59%
Dépôts / Créances Nettes	91,32%	89,25%	86,93%	86,00%	85,57%	85,27%

RATIOS DE PRODUCTIVITE

	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
Coefficient d'exploitation	50,52%	48,53%	47,61%	46,77%	46,77%	44,94%
Commissions nettes / Frais de Personnel	73,42%	91,02%	94,00%	93,19%	90,94%	93,00%

RATIOS DE RENTABILITE

	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
RoE moyen (Rltat/capitaux propres moyens)	21,98%	19,14%	18,86%	18,38%	17,84%	18,23%
RoA moyen (Rltat/total Actif moyen)	3,09%	1,48%	1,51%	1,52%	1,53%	1,63%
Résultat Net / PNB	29,51%	26,54%	27,00%	27,00%	26,96%	28,41%
PNB / Total Bilan	5,24%	5,33%	5,31%	5,36%	5,44%	5,54%
Commissions nettes / PNB	26,73%	32,27%	31,97%	31,22%	30,58%	30,00%

RATIOS DE RISQUE

	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
Créances classées (sans autres actifs) (En MDT)	437	485	541	602	670	744
Evolution	1,16%	11,04%	11,45%	11,39%	11,22%	10,98%
Provisions et agios sur créances classées (B + HB) (En MDT) (b)	360	384	410	442	477	515
Evolution	0,60%	7,39%	7,05%	7,91%	8,14%	8,02%
Total Engagement (B + HB) (En MDT)	4 380	4 826	5 367	5 918	6 448	6 997
Taux des créances accrochées	9,98%	10,06%	10,08%	10,18%	10,39%	10,63%
Taux de couverture des créances classés	84,8%	81,7%	78,0%	75,2%	72,9%	70,7%
Ratio de solvabilité	10,29%	11,48%	11,73%	12,74%	12,87%	12,99%
Ratio tier one	7,39%	7,67%	7,86%	8,11%	8,45%	8,85%

Evolution du ratio de solvabilité

Ratio de Solvabilité	<ul style="list-style-type: none">En tenant compte de la nouvelle circulaire BCT 2016-03 intégrant une évolution du risque opérationnel dans le total risque encourus de la banque, le ratio de solvabilité est de 13% à horizon 2020 vs 10,3% en 2016. Le ratio Tier one (risques nets encourus/ fonds propres nets de base) est de 8,9% à fin 2020 vs 7,4% en 2016.
-----------------------------	---

7.3 Cash flow prévisionnel :

Cash-Flow (En MDT)

	<u>2015R</u>	<u>2016E</u>	<u>2017E</u>	<u>2018E</u>	<u>2019E</u>	<u>2020E</u>
Résultat Net	61	65	73	81	89	103
Dotations aux Provisions	18	26	29	35	39	41
Amortissements des Immobilisations	8	8	11	13	15	14
Cash-Flow	87	99	113	129	143	158

8 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES (2016-2020) :



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Tunisie Audit & Conseil
Promed Building 5^{ème} étage-Centre Urbain
Nord Tunisie
Tel : +216 71 822 020
Fax : +216 71 822 025
E-mail : contact@tn.gt.com

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2020

En notre qualité de Commissaires aux comptes de l'Union Internationale de Banques « UIB » et conformément aux dispositions légales régissant les opérations d'émission d'emprunts obligataires, nous avons examiné les données financières prévisionnelles élaborées par l'Union Internationale de Banques « UIB » et dont les principaux paramètres prévisionnels se présentent comme suit :

(en MDT)

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Produit Net Bancaire	243	269	299	329	362
Résultat d'exploitation	100	112	124	137	158
Résultat net	65	73	81	89	103
Total Bilan	4 567	5 072	5 577	6 058	6 545

Ces projections financières et les hypothèses qui ont été retenues pour leur élaboration ont été établies par la Direction Générale et approuvées par le Conseil d'Administration de la banque.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie. Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 25 Octobre 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Ben Mbarek

Tunisie Audit et Conseil
Promed Building
5^{ème} étage Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél 71 82 20 20 - Fax 71 82 20 25